

La Hongrie prend congé du communisme L'Europe de l'Est craque de partout Les manifestations s'intensifient en RDA

d'après AP, AFP et Reuter
 UN WEEK-END historique vient de bouleverser l'Europe de l'Est. Alors que des milliers de citoyens de RDA, au lendemain de la visite du numéro un soviétique, prenaient la rue pour dénoncer l'immobilisme des dirigeants de Berlin-Est, la Hongrie prenait de facto congé du communisme tel que ce pays l'a connu depuis quarante ans.
 À Budapest, le Parti socialiste ouvrier hongrois (PSOH), réuni en congrès, a décidé de laisser tomber le qualificatif « ouvrier » pour devenir simplement le PSH et se présenter désormais comme un parti de gau-

che européen comme ceux de France ou de Belgique. Il a confirmé le « virage social-démocrate » annoncé la semaine dernière par ses dirigeants, et ira aux élections de 1990 comme n'importe quel autre parti, dans des élections « totalement libres ».
 Le contraste présenté par le spectacle de Berlin-Est n'en est que plus saisissant : là, un régime léniniste crispé a répondu par le bâton aux manifestations de rue d'une ampleur sans précédent dans ce pays. Peut-être échaudé par le concert de protestations internationales de dimanche, le régime a cependant laissé les

manifestations d'hier, d'une ampleur encore plus grande, se dérouler sans intervenir.
 Hier soir en effet, après les violences de la veille, une nouvelle manifestation à Leipzig a rassemblé des dizaines de milliers de personnes et s'est dispersée dans le calme et sans intervention des forces de l'ordre, a-t-on appris d'un diplomate occidental sur place.
 Ce sont 70,000 personnes, selon les mêmes sources, qui ont défilé hier sur le « Ring » de Leipzig, un boulevard qui entoure le centre de la ville, pour réclamer des réformes et plus
 Voir page 10: L'Europe



Les manifestations ont pris une ampleur jamais égalée, hier, en RDA où plus de 70,000 personnes sont descendues dans les rues de Leipzig. La police, contrairement à la veille (ci-haut) n'est pas intervenue. PHOTO AP



Les professeurs Michael Bishop (à gauche) et Harold Varnus, ont célébré, hier soir, le prix Nobel de médecine 1989 qu'ils méritent pour leurs travaux sur le cancer. PHOTO AP

LUMIÈRE SUR LE CANCER Le Nobel de médecine va à deux Américains

STOCKHOLM (d'après Reuter et AFP) - Les Américains Michael Bishop et Harold Varnus ont été récompensés, hier, par le prix Nobel de médecine 1989 pour leur contribution à une meilleure compréhension du mécanisme de mutation des cellules normales en cellules cancéreuses, selon l'Institut Carolin de Stockholm. Le Nobel a été attribué à ces chercheurs californiens qui travaillent tous deux au départe-

ment de microbiologie et d'immunologie de l'école de médecine de l'Université de Californie à San Francisco.
 La citation du jury retient la découverte de « l'origine cellulaire des oncogènes rétroviraux » qui a eu une très grande portée sur l'évolution des connaissances au sujet du développement des tumeurs cancéreuses. « En comprenant le mécanisme d'appari-

LA GRÈVE DANS LES HÔPITAUX La CEQ veut obtenir en Cour la nullité du décret de la loi 160 Les syndicats locaux pourraient tenter 10,000 griefs

Clément Trudel
 AU NOM de ses 13,000 membres oeuvrant dans les réseaux de santé et des services sociaux, la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) déposera la semaine prochaine en Cour supérieure une requête en nullité à l'encontre du décret qui prévoit l'application de sanctions pour fait de grève illégale.
 Il s'agit du décret 1503-89 émis le

13 septembre dernier par lequel Québec y invoque l'article 23 de la Loi 160 pour appliquer spécifiquement une perte d'ancienneté contre chacun des syndiqués qui a participé cet été à un mouvement de grève illégale. Il est prévu de couper une année d'ancienneté pour chaque jour, ou chaque fraction de jour, de grève.
 Si la tendance actuelle se maintient, il y a tout lieu de croire que « nos syndicats locaux auront à tenter des procédures de griefs pour 10,000 des 13,000 personnes représen-

tées dans ce secteur par la CEQ » a déclaré, hier, la présidente de la centrale, Mme Lorraine Pagé, qui qualifie la situation ainsi: « Du jamais vu ».
 Mme Pagé s'en est pris, hier en conférence de presse, à « l'anarchie » constatée dans la mise en place du couperet patronal. Certains établissements ont fait savoir verbalement qu'il y aurait sanction, à savoir la coupure d'une année d'ancienneté pour tout jour, ou fraction de jour, de
 Voir page 10: La CEQ

SONDAGE GALLUP Plus de la moitié des Canadiens sont insatisfaits de Mulroney

TORONTO (PC) — La popularité de Brian Mulroney a reculé pour atteindre son plus bas niveau depuis plus de quatre ans. Seulement 28 % des Canadiens approuvent maintenant la façon dont il assume sa tâche de premier ministre, indique un sondage Gallup dont les résultats ont été dévoilés hier.
 55 % des personnes interviewées

désapprouvent son travail, tandis que 16 % ont dit n'avoir aucune opinion.
 Le taux de satisfaction à l'égard de M. Mulroney est le plus bas depuis que Gallup a commencé à interroger les Canadiens à ce sujet, en juillet 1985. Il était alors de 43 %.
 Dans une analyse publiée avec le sondage, Gallup estime que les com-

pressions budgétaires à Via Rail, le budget d'avril et le projet de taxe sur les produits et services ont contribué à faire baisser la popularité du gouvernement.
 De tous les Canadiens, les Québécois demeurent les plus satisfaits de la performance du premier ministre Mulroney. 32 % approuvent la façon
 Voir page 10: Canadiens



Robert Rivard 1927-1989
Robert Rivard meurt à 62 ans

Robert Lévesque
 LE COMÉDIEN québécois Robert Rivard, l'inoubliable interprète du personnage de Beau-Blanc dans *Le Survenant*, est décédé tôt hier matin chez lui, à Saint-Sauveur-des-Monts, des suites d'un cancer du poumon.
 À 62 ans, Robert Rivard se savait condamné depuis plusieurs mois et il avait abandonné son métier de comédien. Son dernier rôle a été, la saison dernière, celui de Delphis dans le téléroman de Victor Lévy-Beaulieu, *L'Héritage*.
 Le 4 août dernier, il s'était remarié avec une amie du
 Voir page 10: Rivard

Ruée à trois vers l'Eldorado lavallois du 5 novembre

Isabelle Paré
 LA VALSE des millions bat son plein à Laval où trois partis municipaux bien nantis se battent à grand renfort publicitaire pour obtenir le 5 novembre prochain la gestion de l'Eldorado québécois des développeurs. Une île de 25,000 hectares où plus de \$ 2,5 milliards ont été investis ces trois dernières années.
 Dans le coin droit, l'administration actuelle, celle de M. Gilles Vaillancourt, ex-bras droit du maire à la retraite Claude Lefebvre, qui compte une armée de supporters au sein du milieu des affaires, d'entrepreneurs, de firmes d'ingénieurs et d'organismes libéraux qui veillent à alimenter la caisse du parti. Pointée du doigt lors du « scandale du zonage », l'administration Lefebvre avait signé l'entente avec l'UPA-Laval pour obtenir le dézonage de 3,000 hectares de terres agricoles, dont certaines auraient appartenu à des amis du Parti libéral.



Gilles Vaillancourt
 Aujourd'hui, le PRO des Lavallois qui est associé au boom économique, à l'explosion résidentielle et industrielle que vit la deuxième plus grande ville du Québec, livre bataille



Jean-Paul Théorêt
 à coup de gel de taxes et fait un millage énorme avec l'entente signée avec Québec, Montréal et Longueuil pour la traversée du métro sur l'île Jésus. Une promesse évaluée à \$ 200



Pierrette Roussin
 millions que Québec paiera à 100 % ! Dans le coin gauche, une adversaire en campagne électorale depuis un an, la candidate du Parti des Lavallois, Mme Pierrette Roussin, qui

promet aux 285,000 Lavallois de reverdir leur île et de « prendre le parti des petites gens » laissées pour compte au profit de « l'establishment ». Seule femme sur l'échiquier politique, elle veut faire échec aux gros spéculateurs en maintenant à 47 % le territoire agricole. Seulement deux élus du Parti Lavallois siègent actuellement au conseil municipal de Laval composé de 24 conseillers.
 Au centre, Jean-Paul Théorêt, candidat du Parti du Renouveau de Laval et ancien député de Vimont, parachuté sur la scène politique municipale après que des dissensions sur la succession du maire Lefebvre ait entraîné un déchaînement des troupes du PRO des Lavallois. Le clan des Rizzuto, autrefois fidèle au maire Lefebvre, et une grappe d'hommes d'affaires, le choisissaient en mai dernier comme chef et la vice-première ministre du Québec, Mme Lise Bacon, lui accordait ouvertement son appui.
 Dernier arrivé sur la scène municipale
 Voir page 10: Ruée

AUJOURD'HUI

Les jeunes parents se plaignent
 Les jeunes adultes avec des enfants considèrent que la société ne favorise pas leur situation familiale. Page 2

Le pape chez les musulmans
 Jean-Paul II est arrivé, hier, à Djakarta, capitale de l'Indonésie, le pays qui compte le plus de musulmans au monde. Page 4

Les Giants et les Athletics en Série mondiale
 Les Giants de San Francisco et les Athletics d'Oakland s'affronteront dans la Série mondiale qui commencera samedi prochain. Page 18

L'ARCHITECTURE ET SON IMAGE
 Quatre siècles de représentation architecturale
 Sous la direction de Eve Blau et Edward Kaufman
 CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE
 24 x 29 cm
 Abondamment illustré
 ISBN 0-920785-08-5 CCA 49,95 \$

Établi à partir des collections uniques de dessins, estampes, photographies et livres du Centre Canadien d'Architecture, *L'Architecture et son image* se fonde sur des oeuvres de la Renaissance à la période contemporaine.
 Cet ouvrage décrit quelque 350 oeuvres d'architectes, de dessinateurs, de photographes, de cartographes et renferme 550 magnifiques illustrations dont 125 en couleurs.

Méridien
 DISTRIBUTION
 1980 Sherbrooke O.
 Suite 520
 Montréal, H3H 1E8
 (514) 932-9037

Les jeunes parents se sentent délaissés avec leurs enfants

Paul Cauchon

« On passe bien des lois pour protéger les non-fumeurs, faudrait-il en passer pour obliger à tenir compte des enfants dans les lieux publics? »

La jeune femme lance sa question d'un ton provocateur, mais il s'agit en fait d'un cri du cœur. « La génération des 40 ans n'a pas voulu faire d'enfants, elle s'est payée du bon temps, pis là elle nous écoeuré avec la dénatalité, ajoute une autre. Ils ont tous peur qu'il n'y ait plus personne pour payer leurs maudites pensions! »

Est-ce la révolte des parents? On n'en est pas encore là, mais les jeunes parents font montre d'une certaine impatience.

Ils étaient environ 80 à se rencontrer samedi dernier à Montréal, invité par le Conseil permanent de la jeunesse, le Conseil des Affaires sociales et le Conseil de la famille du gouvernement du Québec.

À l'heure des interrogations sur l'avenir démographique du Québec, ils ont sacrifié leur longue fin de semaine de trois jours pour venir discuter autour d'un seul thème: être jeune et être parent.

Ils étaient venus de tous les horizons: mères adolescentes de 16 ans, jeunes entrepreneurs flirtant avec les yuppies ou monoparentaux sur le BS, cultivés ou peu scolarisés, célibataires, « accotés » ou mariés, tous avaient moins de 30 ans, tous se demandaient s'ils auraient un enfant un jour ou, s'il en ont déjà un, s'ils en feraient un deuxième (les parents de plus de deux enfants apparaissent comme des extra-terrestres).

Des enfants, ils en veulent, ont-ils dit. Leur propos semble complète-

ment à contre-courant des valeurs dominantes de la société qui privilégie l'individualisme et la performance, ont-ils ajouté.

Le milieu du travail est remarquablement mal adapté aux réalités parentales, ont-ils renchéri.

Et malgré tous les beaux discours sur « le marmot richesse de la nation », l'ensemble de la société semble peu se préoccuper d'offrir des services à leur rejetons, ont-ils conclu.

En 1951, 56% des naissances étaient attribuables aux femmes âgées de 15 à 29 ans. En 1969, cette proportion était passée à 66%. En 1987, 71,2% des naissances étaient attribuables aux jeunes mères. Non seulement le Québec fait moins d'enfants, mais ce sont les jeunes qui portent de plus en plus le poids d'en faire.

D'où l'idée de leur donner la parole lors de ce forum spécial, qui donnera lieu à un avis présenté conjointement par les trois Conseils au premier ministre Bourassa en janvier prochain.

Bien sûr, le désir d'enfant est d'abord un désir personnel, le plus souvent lié à la stabilité d'un couple. Mais une fois la décision prise, et dans plusieurs cas avant même de prendre une décision, la précarité des emplois chez les jeunes est apparue comme un obstacle majeur.

Et tous ceux qui avaient un emploi ont stigmatisé l'inadéquation du monde du travail à la parentalité. Horaires trop stricts, refus de reconnaître des congés pour raisons familiales, méconnaissance chez les patrons des besoins familiaux, promotion des bourreaux de travail qui n'ont pas de petits à reconduire à la garderie, bref, comme le disait une participante, « il faudrait décréter

une année québécoise du bébé ou de la famille où chaque entreprise (municipalités, compagnies, PME, services publics) serait obligée de créer une nouvelle mesure permanente pour les parents ».

Mais plusieurs ont aussi remarqué combien l'environnement social apparaissait mal adapté. La liste des doléances est longue: absence de loisirs familiaux, de spectacles ou de films pour enfants dans une grande ville comme Montréal, autobus et métro mal adaptés, peur des propriétaires à louer à des familles, manque de garderies... Et puis « combien de magasins, d'hôpitaux ont un coin pour les enfants », lance quelqu'un? « Dans plusieurs restaurants, tu as l'air d'une zombie si tu arrives avec ton flo », ajoute une autre. « Pourquoi ça a l'air fou d'aller pour un 5 à 7 dans un bar avec un enfant, alors que c'est courant en Espagne, explique une autre. On dirait qu'ici, on voit les enfants comme une nuisance. On est tout de même pas pour les attacher! »

En fait, avant de parler de politique familiale, les jeunes parents ont plutôt plaidé pour une acceptation de ce qu'ils sont par les autres. Mais « on semble ne plus avoir grand chose à attendre de l'État, et on privilégie d'abord de nouvelles solidarités, des regroupements entre semblables, via les organismes familiaux, les CLSC, via les amis », expliquait Isabelle Courville, du Conseil permanent de la jeunesse, résumant ainsi une des conclusions de la journée.

« L'État devrait alors soutenir les solidarités qui naissent du milieu », ajoutait-elle. De la parole aux actes, il y a une marge, comme on a pu le voir avec les récentes coupures dans les organismes communautaires.

Les expériences sur les embryons se multiplient et suscitent des questions

TORONTO (PC) — Si, au départ, les techniques de reproduction ont été développées pour aider les couples infertiles à avoir un enfant, les nouvelles découvertes indiquent que ce ne sera bientôt plus leur unique but.

L'hôpital Hammersmith, près de Londres, en Angleterre, s'est en effet lancé dans un programme unique au monde: la fertilisation *in vitro* chez les couples fertiles, capables de concevoir un enfant sans intervention médicale.

Le Dr Robert Winston, célèbre spécialiste de l'infertilité, dirige la clinique qui cherche ainsi à identifier les embryons qui risquent de développer de graves troubles neurologiques avant de les implanter dans le ventre de leur mère.

Les couples qui participent à cette expérience font partie de ce que le Dr Winston appelle « les familles à désastre génétique », chez qui existent des cas de maladie de Lesch-Nyhan, une maladie rare mais dévastatrice qui entraîne, chez les gens qui en sont atteints, une obsession de s'auto-mutiler.

Les femmes traitées reçoivent, comme toutes les patientes qui subissent la fertilisation *in vitro*, de puissants médicaments hormonaux afin de produire le plus d'ovules possibles.

Ces ovules sont fertilisés et les embryons qui en résultent ont une seule cellule, retirée au bout de trois jours.

L'examen de l'ADN permet de déterminer le sexe de l'embryon: comme la maladie n'affecte que les mâ-

les, les embryons femelles sont les seuls implantés chez la mère.

Le Dr Winston croit que ses travaux servent à l'amélioration de la qualité de la vie.

Ailleurs, d'autres expériences du même type sont également tentées.

Ainsi, à Chicago, des médecins réussissent à identifier non seulement le sexe d'un embryon mais ils tentent aussi de déterminer des traits héréditaires précis.

Comme dans l'expérience britannique, tous les couples participant au projet sont fertiles mais ils concevront leur enfant grâce à la fécondation *in vitro*.

D'autres chercheurs britanniques utilisent pour leur part des embryons humains afin d'arriver à cerner les facteurs qui assurent la réussite d'une grossesse.

D'autres encore projettent de prendre des cellules d'embryons et d'en développer des clones qui permettront la création de tissus cellulaires utilisables dans différents cas de transplantation.

Face à de tels développements, Christine Overall, professeur de philosophie de l'université Queen de Toronto, spécialiste des questions de nouvelle technologie de reproduction, croit qu'il faudrait reconnaître le caractère unique de l'embryon.

« Ce n'est pas rien, le potentiel de devenir une personne et nous avons la responsabilité morale de le traiter avec respect. Vous ne pouvez pas faire ce que vous voulez des embryons humains en raison de ce qu'ils peuvent devenir dans le futur. »

Qui doit payer la fertilisation *in vitro*?

TORONTO (PC) — Qui doit payer pour les procédures requises par les nouvelles techniques de reproduction comme la fertilisation *in vitro*?

C'est la question qui se pose, avec urgence, devant l'augmentation du nombre de couples qui ont recours à ces procédures.

Environ 5,000 couples canadiens ont fait l'essai de la fertilisation *in vitro* depuis l'ouverture de la pre-

mière clinique canadienne, à l'université Laval, à Québec, en 1979.

Si les couples doivent fournir jusqu'à \$4,200 par tentative, la fertilisation en laboratoire pourrait être réservée aux seules personnes aisées. Par contre, si le régime de soins de santé finance cette procédure coûteuse, il risque de devoir y réserver des fonds qui auraient pu servir à combler d'autres besoins essentiels en matière de santé.

L'an dernier, un sondage mené auprès des cliniques de fertilisation *in vitro* montrait qu'environ 365 bébés étaient nés grâce à cette procédure à la fin de 1987. Depuis,

il pourrait y avoir eu environ 250 autres naissances.

Huit des 14 cliniques de fertilisation se trouvent en Ontario. Québec, Halifax, Calgary et Vancouver possèdent chacune une clinique, tandis que Montréal en a deux. La plupart des provinces n'assurent pas le coût de la procédure.

Sous les pressions des médecins et des couples infertiles, cependant, l'Ontario en est venue à payer tous les coûts de la fertilisation (sauf les médicaments) lorsque l'intervention est pratiquée dans des cliniques logées dans des hôpitaux. Il en a coûté \$7 millions en 1988.

Les obligations de l'émission S 37 de 1982 arrivent à échéance cette année.

Encaissez-les et, tout bien pesé, achetez-en de nouvelles!

Les Obligations d'épargne du Canada de l'émission S 37, lancées en 1982, arrivent à échéance le 1^{er} novembre prochain.

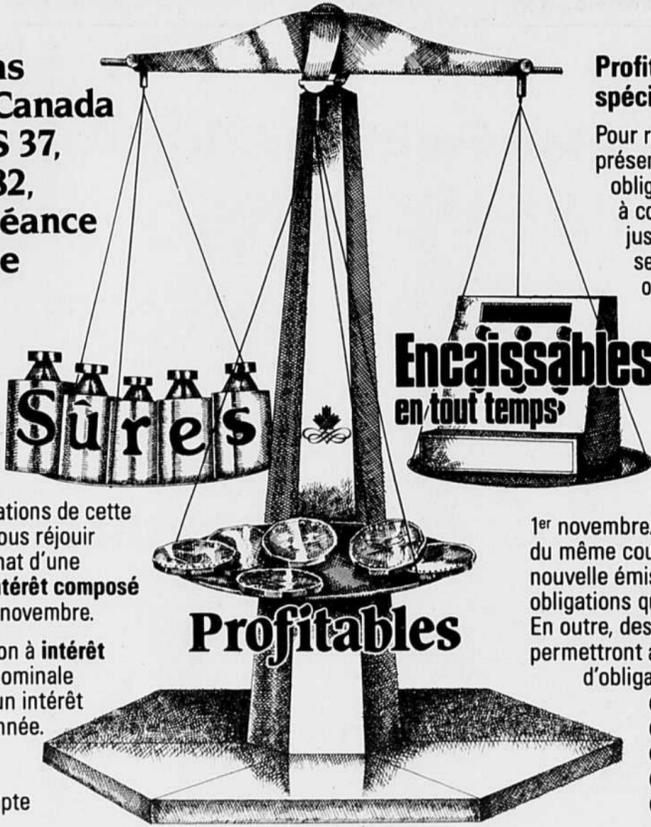
Des arguments de poids pour réinvestir

Si vous êtes parmi le million de Canadiens qui détiennent des obligations de cette émission, vous pouvez vous réjouir puisque la valeur de rachat d'une obligation de 1 000 \$ à intérêt composé sera de 1 940,55 \$ au 1^{er} novembre.

Par ailleurs, une obligation à intérêt régulier, dont la valeur nominale est de 1 000 \$, produira un intérêt de 101,67 \$ la dernière année. Cet intérêt sera payé par chèque ou déposé directement à votre compte en banque.

Comment repérer des obligations venant à échéance

Pour savoir si vous détenez des obligations de l'émission S 37, vous n'avez qu'à vérifier le numéro inscrit dans le haut de votre certificat. Si celui-ci est précédé de "CS37" ou "RS37", il s'agit bien d'une obligation arrivant à échéance cette année. Incidemment, les obligations des émissions S 1 à S 36 sont déjà échues et ne rapportent plus d'intérêt. Si vous en détenez, encaissez-les!



Profitez des dispositions spéciales pour réinvestir

Pour réinvestir sans problème, présentez tout simplement vos obligations de l'émission S 37 à compter du 19 octobre jusqu'au 1^{er} novembre seulement, à votre banque ou à tout autre agent de remboursement autorisé.

Toutes les formalités relatives au remboursement seront alors effectuées et les transferts de fonds prendront effet le 1^{er} novembre. De plus, vous pouvez du même coup réinvestir dans la nouvelle émission le produit de vos obligations qui arrivent à échéance. En outre, des dispositions semblables permettront aux détenteurs d'obligations à intérêt régulier des émissions en cours d'investir le produit de leur chèque d'intérêt dans la nouvelle émission.

Faites un placement bien équilibré!

Cette année, les nouvelles obligations seront en vente du jeudi 19 octobre au mercredi 1^{er} novembre inclusivement. Cette période s'applique également aux détenteurs d'obligations de l'émission S 37 qui veulent réinvestir. Le taux d'intérêt de la nouvelle émission et des émissions en cours sera annoncé à la mi-octobre. Mais, n'attendez pas trop! Afin d'éviter la cohue des derniers jours de vente, rendez-vous dès le 19 octobre à une institution financière autorisée pour réinvestir dans les nouvelles Obligations d'épargne du Canada.

Réinvestissez dès le 19 octobre jusqu'au 1^{er} novembre!

Les Obligations d'épargne du Canada

Le juste équilibre



Canada

Une maman met au point la couche écologique pour bébé

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Au Québec seulement, on utilise 600 millions de couches jetables par année. Un enfant en utilise environ 7,000 entre sa naissance et l'âge de 2 ans et demi.

Une mère ingénieuse vient de mettre au point un nouveau système de couches qui, avec la vague écologique qu'on connaît présentement, risque de connaître un grand engouement. Les couches qu'elle a inventées sont en coton, mais elles ont tout le confort et tous les avantages des couches jetables.

L'inventeur de ces couches extraordinaires est Lise Guay, de Val-Alain, elle-même mère de deux enfants en bas âge.

La couche est faite de deux parties. La culotte est en un nylon spécial lavable qui est souvent utilisé pour la confection de vêtements de sport d'hiver. Ce tissu, tout en étant imperméable, permet une certaine circulation d'air, ce qui évite l'irritation de la peau. À l'intérieur de la culotte se trouve une doublure absorbante, faite de coton, et lavable. Les deux morceaux sont lavables à la machine.

Le système de Mme Guay est très économique. Elle calcule que les parents dépensent en moyenne \$12 par semaine pendant au moins deux ans pour des couches jetables, soit \$1,248. Avec son système, il en coûtera \$80 pour deux douzaines de couches, soit \$160. Ajoutez à cela environ \$150 pour le lavage et vous réalisez une économie de \$938 par bébé. Un système de bandes Velcro recouvertes d'une protection permet d'ajuster la taille de la couche à mesure que l'enfant grandit.

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, MARDI 10 OCTOBRE
LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
PRÉSENTE A 22:00

- concerto pour piano no. 2 (Chopin)
- concerto en mi bémol pour trompette (Hummel)

• DEMAIN SOIR, 22:00

- symphonie op. 12 no. 3 en ut (Boccherini)
- symphonie no. 54 en sol (Haydn)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

SWABEY OGILVY RENAULT

Intégrant le bureau
SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

1001, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Canada H3A 3C8
(514) 845-7126, Télex: 05-24355
Facsimilé (514) 288-8389

MONTRÉAL OTTAWA

Centre de psychologie

39 ouest, boul. Gouin
Montréal H3L 1H9

Gouin inc.

(514) 331-5530

SERVICES PSYCHOLOGIQUES

Les tiers partis ont pu faire perdre 8 comtés au PQ

Michel Venne
de la Presse Canadienne

LES TIERS PARTIS, sans parler des partis anglophones, ont pu faire la différence entre une victoire et une défaite du Parti québécois dans huit circonscriptions aux élections du 25 septembre, selon un relevé de la Presse Canadienne.

Dans huit comtés, le Parti vert, le NPD-Québec ou le Parti indépendantiste aura récolté plus de suffrages que la majorité obtenue par le candidat libéral sur son adversaire péquiste. Il s'agit de Saint-Henri, Rosemont, Bourget, Vimont, Vachon et Chambly dans la région de Montréal, Saguenay sur la Côte-Nord et Louis-Hébert près de Québec.

En admettant que la majorité des votes obtenus par ces trois formations aurait été transférée au PQ si elles n'avaient pas présenté de candidats, les défaites péquistes auraient pu être transformées en victoires.

L'hypothèse, bien que discutable, n'est pas assez farfelue pour que le Parti québécois ne prenne pas la

peine de demander à une équipe de stratèges de l'étudier pour en tirer des leçons. Leurs conclusions pourraient être connues cette semaine.

Le cas du Parti indépendantiste est sans doute le plus intéressant, parce qu'il est aisé d'admettre que la majorité des partisans du PI auraient fait porter leur choix sur le PQ, dont l'option souverainiste est redevenue centrale dans son programme, s'ils n'avaient eu d'autre alternative.

Dans l'ensemble, l'influence du PI est négligeable puisqu'il n'a obtenu au total que 4,600 votes dans les 12 comtés où il a présenté des candidats, soit à peine plus de un dixième de un pour cent des suffrages exprimés à travers la province. Même le Parti Citron en aura récolté davantage (7,800 votes).

Mais cela a été suffisant dans Rosemont et Bourget pour faire la différence: Sylvain Simard a perdu Rosemont par 139 voix tandis que le candidat indépendantiste récoltait 273 votes; Gilles Baril a échappé Bourget par 159 voix alors que le représentant du PI arrachait 275 voix.

« Le seul moyen à notre disposi-

tion pour influencer les grands partis, c'est la pression électorale, estime le chef du PI, Gilles Rhéaume. Je veux que le PQ comprenne que sans les indépendantistes radicaux, il lui est impossible de prendre le pouvoir. »

Le PQ aurait bien profité du soutien des indépendantistes mais aussi de celui des néo-démocrates dans Vimont où son candidat vedette, David Cliche, a été vaincu par 583 votes seulement alors que le NPD récoltait 1,138 voix et le PI 553. Les néo-démocrates ont recueilli plus de votes que la majorité libérale également dans Vachon, Saint-Henri et Rosemont.

L'influence du NPD-Québec sur l'issue du scrutin, comme celle du Parti vert, est toutefois moins facile à déterminer parce que le vote néo-démocrate et surtout le vote écologiste n'est pas forcément acquis aux péquistes.

« Je ne suis pas convaincu que le PQ aurait recueilli ces votes, avance le sociologue Pierre Drouilly, un spécialiste de l'analyse électorale de l'UQAM et qui a déjà publié son interprétation du dernier scrutin dans LE DEVOIR. Peut-être

que certains candidats battus essaient de se consoler comme ça, dit-il, mais trop de facteurs interviennent. »

Certaines personnes, a-t-il expliqué, votent pour un tiers parti pour des raisons idéologiques, d'autres veulent protester contre le gouvernement mais ne font pas davantage confiance au principal parti d'opposition.

Prenons l'exemple de Saguenay, le comté dans lequel se trouve Baie-Comeau où ont abouti, par une nuit tumultueuse, les barils de BPC de Saint-Basile que la Grande-Bretagne retournait au Québec sur un navire soviétique.

Fort de cette mésaventure, le candidat vert y a récolté 3,296 voix alors que le candidat libéral, Ghislain Maltais, ne l'a emporté sur son adversaire péquiste que par 502 votes de majorité.

Une analyse minutieuse de la répartition des votes démontrerait, aux dires du candidat libéral, que de davantage de libéraux que de péquistes se sont tournés vers le parti écologiste par protestation. Sans les verts, affirme M. Maltais, sa majorité aurait simplement été plus

grande. Le même raisonnement peut s'appliquer à Chambly, à Saint-Henri, à Vachon et à Louis-Hébert où la performance écologiste dépasse largement la majorité obtenue par le député libéral.

Dans les trois premiers cas, il est possible aussi que les anglophones mécontents, habituellement acquis aux libéraux, se soient tournés vers les écologistes, faute d'un candidat du Parti Egalité ou du Parti Unité dans ces circonscriptions où la proportion d'anglophones approche les 10%.

La performance des tiers partis, si on exclut les deux formations anglophones qui constituent un cas particulier, n'est par ailleurs pas supérieure à celle de 1985 où ils avaient fait la différence dans neuf comtés.

Il y a quatre ans, l'ensemble des tiers partis ont récolté 5,3% des votes. En 1989, si on exclut les partis Egalité et Unité qui ont recueilli environ 5% des suffrages, les autres petits partis se retrouvent avec à peu de choses près la même proportion des voix.

Si l'on exclut les partis anglophones, la surprise de la campagne, estime le politologue Denis Monière de l'Université de Montréal — lui-même ancien chef du Parti indépendantiste — c'est la performance des verts.

« Cela démontre qu'il y a des clientèles orphelines, dit-il, qu'il y a une certaine désaffection à l'égard des grands partis. »

Il ne faut pas voir là par contre, ajoute l'expert, la naissance d'un phénomène qui est là pour durer. « Le vote de protestation est toujours plus fort lorsqu'il n'y a pas de véritable enjeu », a-t-il expliqué, comme dans le cas des élections du 25 septembre où la victoire libérale était acquise aux yeux de la majorité.

D'autre part, soutient le politologue, il ne faut pas négliger la capacité des grands partis à récupérer le vote de protestation, comme dans le domaine de l'environnement, où les deux formations ont commencé à se doter de programmes plus crédibles. Et notre système électoral uninominal, a-t-il rappelé, ne favorise pas l'émergence de petites formations.

CONGRÈS DE CARDIOLOGIE L'angioplastie se pratique avec succès chez les vieillards

Mario Gilbert
de la Presse Canadienne

LES PERSONNES âgées souffrant de maladies coronaires pourraient bénéficier dorénavant d'une nouvelle technique, l'angioplastie, déjà utilisée chez les patients plus jeunes.

Tel est du moins l'avis du Dr Thierry Royer, qui est venu présenter les résultats de ses recherches au 16ème Congrès international de cardiologie de langue française, qui s'est ouvert, hier, à Montréal. Le congrès réunit pendant trois jours quelque 400 cardiologues et chercheurs de toute la francophonie.

Selon l'étude du médecin français et de son équipe, l'angioplastie (cette technique qui permet de déboucher une artère coronaire à l'aide d'un minuscule ballon qu'on fait gonfler dans l'artère sclérosée) ne présente pas de danger réel pour les personnes âgées. L'étude a porté sur des patients âgés de 70 à 87 ans.

L'angioplastie pratiquée sur ces

patients a été réussie dans plus de 85% des cas. Le taux de survie après six mois est de 95%. Pour l'équipe du Dr Royer, donc, l'angioplastie constitue une thérapeutique intéressante chez le sujet âgé lorsque l'angor (une douleur violente au coeur, comme celle de l'angine de poitrine) n'est pas contrôlé médicalement.

Certains spécialistes présents ont cependant contesté la méthodologie utilisée par l'équipe française.

Une cinquantaine de présentations ont été données, hier, lors de ce congrès, le troisième à se tenir au Québec (Montréal en 1975 et Québec en 1982). C'est le sénateur Paul David, lui-même cardiologue, qui a souhaité la bienvenue aux congressistes.

Les présentations, très spécialisées, ne s'adressaient pas au commun des mortels, mais faisaient le point sur de nouvelles techniques testées un peu partout. On y a causé entre autres de greffes cardiaques chez les jeunes enfants, de maladies coronaires, d'angioplastie et de valvuloplastie (la technique du ballon appliquée aux valvules).

Mercredi, l'astrophysicien Hubert Reeves clôturera le congrès par une conférence sur la naissance de l'univers. Histoire, pour les congressistes, de se changer les idées.

Vaste programme d'économie d'électricité

(PC) — Hydro-Québec lancera d'ici la fin de l'année un vaste programme d'économie d'énergie, afin d'épargner la construction d'une centrale hydro-électrique, a appris Radio-Canada. La société d'État inciterait financièrement ses trois millions de clients à s'éclairer et à se chauffer plus efficacement.

Comme cela se fait en Ontario, on est prêt à inciter les clients à se doter de pommeaux de douche plus efficaces qui consomment jusqu'à 70 pour cent de moins d'énergie.

Il est aussi question qu'on propose aux clients à passer aux fluorescents, de plus longue durée et moins énergivores que l'ampoule traditionnelle. On songe même à une distribution d'enveloppes isolantes pour les chauffe-eau.

Les fournaises et les chaudières ne seront pas laissées pour compte. En Estrie, une firme travaille déjà, en collaboration avec Hydro-Québec, à la mise au point de fournaises et de chaudières fonctionnant à la fois au mazout et à l'électricité, et d'Hydro pourrait actionner par micro-ondes ou par ligne téléphonique par temps de grand froid.

« Il y aura un point de température donnée de huit, 10, 12, 15 degrés centigrades; quant la température atteindra ce niveau, l'appareil de chauffage passera automatiquement de l'électricité au mazout », a expliqué M. Claude Desrochers, vice-président des industries FP Inc.

Une cinquantaine de ces chaudières munies de micro-processeurs seront testées dans la région de Trois-Rivières cet hiver.

D'ici cinq ans, Hydro-Québec pense sauver l'équivalent de quatre térawatt-heures, c'est à dire l'électricité nécessaire à une ville de 200,000 personnes.

SÉCURITÉ URBAINE

Les yeux rivés sur l'expérience française

Martin Pelchat

DANS LEURS efforts pour juguler le problème de l'insécurité urbaine, sujet d'une conférence qui débute aujourd'hui à Montréal, les élus municipaux du monde entier devront compter sur la matière grise plutôt que sur de nouveaux budgets pour leur police.

C'est la leçon de l'expérience française, comme pourront le constater les délégués à la Conférence européenne et nord-américaine sur la sécurité et la prévention de la criminalité en milieu urbain qui voudront bien prêter attention aux propos de Gilbert Bonnemaison, président en France du « Forum des collectivités territoriales européennes pour la sécurité urbaine ».

L'expérience française, dit-il, c'est celle de la « synergie », de la collaboration entre les « gens de terrain »: travailleurs sociaux, bénévoles, policiers, maires, fonctionnaires. « Aucune institution ne peut espérer seule résoudre le problème de l'insécurité urbaine », dit-il.

En France, 570 villes, dont Paris et Marseille, ont constitué des conseils communaux de prévention de la délinquance, sur lesquels siègent sur une base paritaire des gens nommés d'une part par le conseil de ville et d'autre part par le préfet, ce représentant du gouvernement.

Ce sont surtout des villes de 10,000



Via Rail sur une petite échelle
PHOTO JACQUES NADEAU

L'auteur de cette réplique ne pensait pas à l'avenir de Via Rail quand, à Toronto, il a bâti sa locomotive LRC, de Bombardier, à échelle réduite. John Irvine, du Club des vapeurs de

Montréal, donnait moult détails en fin de semaine au kiosque de son organisation durant le Salon du Hobby. Lui-même travaille au CN depuis 48 ans et il s'est dit en complet désaccord avec les compressions annoncées la semaine dernière par le ministre des Transports Benoît Bouchard et qui auront comme conséquence que Via Rail sera réduite de moitié.

habitants et plus, et qui aujourd'hui obtiennent des résultats étonnants. « Dans les villes où les conseils sont très dynamiques, on a vu la délinquance se stabiliser et même diminuer », dit M. Bonnemaison.

Et ce qui était inconcevable il y a quelques années est en train de se réaliser, dit-il: le ministère de l'Intérieur aura bientôt sa sous-direction « Prévention ».

La France a vécu sa prise de conscience au début des années 80, explique M. Bonnemaison, qui est maire d'Épinay-sur-Seine. En 10 ans, le nombre de crimes rapportés était passé de 700,000 à 3 millions. Il fallut tout de même un déclencheur, et on le trouva dans ces « rodéos » de 1981, quand dans l'est lyonnais des jeunes s'amusaient à voler des voitures et à les brûler.

Il y eut bien une première commission d'enquête sur la délinquance, mais ses recommandations, surtout théoriques, ne débouchèrent que sur de rares actions concrètes, dit M. Bonnemaison. Le président Mitterand forma alors un comité de 35 maires, dont Gilbert Bonnemaison devint président.

« Ce que j'ai proposé à mes collègues, dit M. Bonnemaison, c'est d'aller voir, non pas des experts à Paris, mais de prendre le bâton du pèlerin et d'aller parler aux élus, aux magistrats. »

Cette démarche, qui donna naissance à l'initiative des conseils communaux, c'est un peu celle que M.

Bonnemaison propose aujourd'hui aux élus nord-américains. « Ce n'est pas l'argent la matière première, c'est l'intelligence, dit-il. L'intelligence de ceux qui peuvent avoir une influence sur le milieu urbain. »

« Le secret des quelques réussites que nous avons eues, c'est que nous ayons dit aux gens, policiers, éducateurs, travailleurs sociaux: commencez par parler, à échanger les vues, à comprendre le travail de l'autre. On a amené les gens à se rencontrer, et à procéder ensemble à un examen de la délinquance. »

Ces échanges ne produisent pas de recette miracle, avise-t-il. Dans sa commune par exemple, des policiers rencontrent les entrepreneurs et industriels quand on cherche à placer tel jeune qui sort de prison. On a aussi créé un bureau d'aide aux victimes, qui 24 heures sur 24 va remplacer provisoirement la porte ou la vitre d'un commerce qui vient d'être dévalisé.

« Il y a une sorte de contrat entre les gens pour la sécurité, continue M. Bonnemaison. Nous posons des gestes qui ne sont pas spectaculaires, mais qui font que dans nos villes, personne ne se sent considéré comme l'ennemi. »

« Il est vrai qu'aujourd'hui on ne parle plus de l'est lyonnais comme du « nouveau Chicago », mais beaucoup reste à faire, dit Gilbert Bonnemaison. « Dans les villes où on a

fait le plus, on n'a fait que 20% de ce qu'il est possible de faire », ajoute-t-il.

Les Français savent notamment que comme nous, Canadiens, ils vivront probablement d'ici 5 ou 10 ans ce que traversent présentement les Américains, soit une explosion de la criminalité reliée aux drogues, et surtout au crack, ce dérivé de la cocaïne qui en France également arrive lentement mais sûrement.



AU CŒUR DE LA CULTURE

Les Belles soirées vous proposent tout un éventail d'activités enrichissantes en trois, six, neuf soirées ou matinées...

Thèmes :

CHARLIE CHAPLIN
IMAGERIE MENTALE
RELATION DE COUPLE

MONTREAL,
VILLE INTERNATIONALE
ÉVOLUTION DE L'ESPÈCE HUMAINE

et une multitude d'autres encore...

Conférenciers :

Venez apprécier les synthèses dynamiques présentées par des spécialistes de renommée nationale et internationale

HUBERT REEVES
MARCELLE GUERTIN

LOUISE LAMBERT-LAGACÉ
JACQUES MONTPLAISIR
JEAN-MARIE BEYSSADE

et autres invités de marque...

DEMANDEZ LA BROCHURE D'AUTOMNE 1989

RENSEIGNEMENTS :
3335, chemin Queen Mary
343-6090
1-800-363-8876



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

GROUPE CANADIEN PUGWASH C'est le temps pour le Canada de promouvoir le désarmement

TORONTO (PC) — L'atténuation de la guerre froide offre au Canada une occasion exceptionnelle de contribuer à l'orientation de la planète vers le désarmement nucléaire, affirme un groupe d'hommes de science éminents.

Aussi, le gouvernement devrait-il se débarrasser des essais des missiles Cruise, appuyer une interdiction totale des essais nucléaires et augmenter le rôle des Forces armées canadiennes dans les missions des Nations-Unies, a déclaré dans un communiqué le Groupe canadien Pugwash.

La déclaration, dont une copie a été transmise au premier ministre Brian Mulroney, dit également que le Canada devrait s'impliquer plus

activement dans le désarmement nucléaire et conventionnel.

Un renouvellement fondamental de notre pensée, comme dans les autres pays, conviendrait, a déclaré M. John Polanyi, Prix Nobel 1986 et un des signataires de la déclaration.

Polanyi croit que M. Mulroney tiendra compte des conseils du groupe, même s'il s'agit d'idées contraaires à tout un aspect de sa politique étrangère et susceptibles d'opposer le Canada à ses alliés de l'OTAN.

Il est difficile pour quelqu'un d'élaborer une orientation politique en se demandant si les autres l'accepteront ou la refuseront. Il faut prendre une décision en se demandant qu'est-ce qui fera le plus progresser la cause de la paix mondiale, a-t-il

dit.

Professeur de chimie de l'Université de Toronto, M. Polanyi a accusé Ottawa d'être égocentrique parce qu'il accorde plus d'importance à des problèmes domestiques, comme le libre-échange.

« Notre avenir est lié à l'avenir du monde », a-t-il dit.

M. Polanyi et ses 14 collègues ont discuté de cette question samedi, au cours du congrès annuel du Groupe canadien Pugwash.

Ces savants discutent de la science et de ses répercussions sur les affaires mondiales. C'est une filiale de l'Organisation internationale Pugwash, qui regroupe quelque 1,000 hommes de science à travers le monde.

Paul amateurs de Fruits de Mer

Chez Paulzè
depuis 1862
1857, RUE STE-CATHERINE O.
932-6118 FERMÉ LE LUNDI

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Le pape tend la main aux musulmans

Respectez Dieu et votre pays, dit Jean-Paul II aux catholiques indonésiens

d'après AFP
DJAKARTA — Le souverain pontife a fait un pas vers les musulmans, en signalant la convergence fondamentale entre deux des grandes confessions monothéistes, lors de son arrivée, hier, en Indonésie, un pays qui compte quelque 160 millions d'adeptes de Mahomet.
 Pour son premier contact avec le plus grand pays musulman du monde, Jean Paul II a souligné à Djakarta « l'attitude officielle de respect de l'Indonésie envers la religion », lors de la plus grande messe

jamais célébrée dans la capitale.
 Célébrant un office sur le thème « les fidèles, citoyens de l'État du Pancasila » dans le stade Istora Senayan, peu après son arrivée pour une visite de cinq jours en Indonésie, le pape a fait l'éloge du système indonésien. Il a mis en valeur les vertus du « Pancasila », les cinq principes philosophiques inscrits dans la Constitution du pays : croyance en Dieu, humanitarisme, unité du pays, démocratie et justice sociale.
 Dans son homélie, le souverain pontife a souligné que le droit de

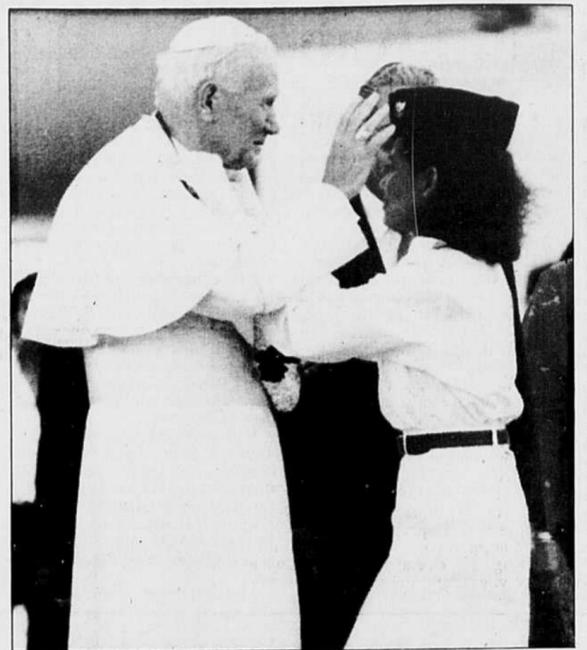
« pratiquer sa propre religion » est inséparable de la reconnaissance de « la dignité de la personne humaine ». Afin que dans « la paix et la liberté religieuse » puisse s'exercer « une active participation au service du bien commun ».
 Le Vatican considère ainsi que l'Indonésie — où 90 % des 175 millions d'habitants sont de confession musulmane — a une attitude tolérante vis-à-vis des autres religions monothéistes. C'est d'ailleurs dans cet esprit de tolérance et d'ouverture que Jean Paul II s'est adressé aux cinq millions de catholiques qui représentent un peu moins de 3 % de la population de l'archipel. Ceux-ci sont en effet très minoritaires, loin derrière les musulmans, précédés par les protestants (6 %), mais avant les hindouistes (2 %) et les bouddhistes (1 %).

de cette situation pour devenir des catholiques encore plus fervents et de bons citoyens de la nation indonésienne, leur a-t-il dit en substance dans la langue indonésienne, devant une assistance évaluée à plus de cent mille fidèles. Le souverain pontife leur a rappelé « la dimension religieuse et politique » de leur existence au sein de la société. Rendez à Dieu ce qui lui revient et donnez votre tribut à l'Indonésie, a expliqué Jean Paul II soulignant qu'il y a « une distinction et non une séparation » entre les questions spirituelles et les affaires du monde.
 Pour le pape, l'autorité politique et les devoirs des citoyens doivent s'ins-

crire avant tout dans une exigence « d'ordre moral », donnant en exemple l'Indonésie, qui a inclus cette notion dans « sa morale nationale ».
 Cette ligne de conduite pour les catholiques était accompagnée d'un salut adressé aux diverses communautés chrétiennes, mais surtout aux musulmans : « A tous nos frères et sœurs musulmans, si nombreux dans ce pays, je tends la main en signe de sincère et cordiale amitié, dans notre foi commune en un dieu unique ».

Jean Paul II a également rendu hommage au rôle des missionnaires dans les grandes îles de l'archipel, à leur martyrs et à l'engagement des catholiques lors des luttes d'indépendance contre le colonisateur hollandais au 19e siècle, puis contre l'occupant japonais pendant la deuxième guerre mondiale.
 Les premiers missionnaires venus du territoire portugais de Goa en Inde, débarquèrent dans les îles de la Sonde au 16e siècle pour mener une œuvre évangélistique qui devait conduire à l'ouverture du premier vicariat apostolique à Batavia, l'ancienne Djakarta, au 19e siècle. Aujourd'hui, les catholiques indonésiens sont regroupés dans 35 circonscriptions ecclésiastiques administrées par 42 évêques.

Pour la seconde étape de son voyage asiatique, Jean Paul II a été accueilli à Djakarta par une foule de plusieurs milliers de personnes sur la route de l'aéroport et dans les rues de la capitale.



Une écolière indonésienne a accueilli Jean-Paul II hier en lui offrant un collier de fleurs.

Avec de nombreuses limitations La grève devient légale en URSS

MOSCOU (AFP) — Le droit de grève a été reconnu hier pour la première fois en URSS par le parlement, qui a adopté une loi sur les modalités de « résolution des conflits du travail ».
 Cette loi qualifie cependant d'illégal les grèves dans de très larges secteurs d'activité et certaines grèves politiques. Elle prévoit en outre des délais de préavis de cinq à sept jours pour permettre des procédures de conciliation avant de pouvoir déclencher des arrêts de travail.
 Les secteurs exclus du droit de grève sont les transports, les communications, l'énergie, la défense, les usines fonctionnant en cycle continu, les organes gouvernementaux. Les collectifs de travailleurs dans ces

secteurs doivent s'adresser pour la défense de leurs intérêts au parlement de l'URSS ou des Républiques fédérées.
 Sont aussi déclarées illégales les grèves visant au « renversement ou au changement par la force de la structure gouvernementale et sociale » du pays, ainsi qu'à « des atteintes à l'égalité des droits des nationalités ou des ethnies ».
 L'adoption de cette loi (373 voix pour, 12 contre et 10 abstentions) rend permanente l'interdiction des grèves votées le 3 octobre dernier par le Soviet suprême « dans les secteurs vitaux de l'économie liés à la préparation de l'hiver jusqu'à l'adoption de la loi sur les conflits du travail ».

Week-end féroce au Sri Lanka

COLOMBO (AFP) — Au moins 59 personnes, parmi lesquelles un officier indien et 31 rebelles cinghalais présumés, ont été tués dans une nouvelle vague de violences politiques ce week-end au Sri Lanka, a-t-on annoncé de source officielle.
 Les meurtres de 21 civils, pour la plupart des partisans du Parti Natio-

nal Uni (UNP), ont été signalés aux forces de sécurité entre dimanche et hier matin. La police soupçonne les rebelles cinghalais du Janatha Vimukthi Peramuna (JVP ou Front de Libération Populaire) d'être responsables de ces assassinats, a-t-on indiqué de même source.
 D'autre part, 31 rebelles présumés — terme officiel pour désigner les membres du JVP — ont été tués dans des affrontements avec des forces de sécurité.
 Un responsable a déclaré que six corps non identifiés avaient en outre été découverts dans plusieurs endroits de l'île.
 Par ailleurs, un officier de l'armée indienne a été tué et six soldats blessés lors d'une embuscade dressée dans le nord de l'île par les guérilleros tamouls du LTTE (Tigres de Libération du Tamil Eelam).

Chine : Vive la dictature !

PÉKIN (AFP) — À la une du Quotidien du Peuple, un long article a vanté hier les mérites de la dictature et mis en garde contre les dangers d'une « victoire inachevée » sur les « contre-révolutionnaires » de juin voués aux organes de sécurité « renforcés » du régime.
 « Nous ne devons pas nous attendre devant ces cruels ennemis », a estimé l'auteur, déplorant le « relâchement » de ces dernières années sous la conduite des réformistes du PC chinois, aujourd'hui évincés.
 « Pourquoi devons-nous adhérer à la dictature démocratique populaire ? La réponse est simple : parce qu'elle est la base de notre système », argumente l'auteur, selon qui « bien que la classe exploitée ait été renversée et bien que la lutte des classes ne soit plus une priorité, la dictature doit être constamment appliquée » en Chine.
 À cette condition seulement, ce pays pourra connaître « la puissance, la stabilité et des droits de l'homme garantis », ainsi que « le développement de son économie étatique », estime l'article du principal journal chinois.
 Selon M. Deng Xiaoping, poursuit-il, « la démocratie socialiste, c'est la dictature et la démocratie réunifiées ».
 Les attaques « vicieuses » des manifestants pro-démocratiques du printemps de Pékin, qui ont qualifié la dictature en Chine d'« autocratique » et de « fasciste », prouvent que « certains distinguent démocratie et dictature », soulève ainsi « un problème idéologique », relève l'article.
 Au début de l'année, un timide débat avait vu le jour en Chine entre partisans d'un « néo-autoritarisme » et ceux favorables à la démocratisation du régime. Parallèlement, Mao Tsé-Toung et Staline faisaient l'objet de nouvelles remises en cause, aboutissant à la disparition spectaculaire des portraits des dictateurs soviétique et chinois place Tian An Men à l'occasion du 1er Mai.

Défense nationale National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE FARNHAM (QUÉBEC)

Des exercices de tir aux armes portatives se poursuivront de jour et de nuit au Champ de tir de Farnham (Québec) jusqu'à nouvel ordre.
 Ce champ de tir se trouve sur une propriété du MDN, située à l'intérieur du Camp militaire de Farnham, sur la rive gauche de la rivière Yamaska, à environ 2,8 km au nord-ouest de Farnham. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.
 Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.
MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS
 Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.
 Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.
PAR ORDRE
 Sous-ministre
 Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
 17630-77

LE DEVOIR

Renseignements.....(514) 844-3361
Administration.....(514) 844-3361
Rédaction.....(514) 842-9628
Annonces classées.....(514) 286-1200
Publicité.....(514) 842-9645
 numéro sans frais.....1-800-363-0305

Abonnements
 Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
 Québec.....(418) 845-2080
 Extérieur — Indicatif 514.....1-800-361-6059
 Indicatif 418.....1-800-483-4747
 Indicatif 819.....1-800-361-5699
 Indicatif 613.....1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Canada

Défense nationale National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE SAINT-BRUNO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champ de tir de Saint-Bruno.
 La zone de danger est circonscrite par les limites du camp de Saint-Bruno près de Saint-Basile-le-Grand (Québec), et sise dans la paroisse Sainte-Julie (cinquième concession) et la paroisse Saint-Bruno. Il est possible d'obtenir une description du champ de tir de Saint-Bruno en s'adressant au chef des opérations de la BFC Montréal.
 Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.
MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS
 Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.
 Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.
PAR ORDRE
 Sous-ministre
 Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
 17630-77

Canada

Défense nationale National Defence

AVIS AU PUBLIC

ZONE DANGEREUSE LAC SAINT-PIERRE

En 1952, le Gouvernement fédéral désignait comme ZONE DANGEREUSE la partie du lac Saint-Pierre située au sud du chenal de navigation et autorisait le Centre d'essais et d'expérimentation de la Défense nationale à Nicolet d'y procéder au tir d'artillerie. La délimitation exacte de cette ZONE DANGEREUSE figure à la fin du présent avis.
 L'expression ZONE DANGEREUSE signifie, dans ce cas, que des tirs d'artillerie peuvent être effectués en tout temps à l'intérieur de cette zone et que toute personne qui en franchit les limites peut être exposée au danger. En dépit du fait que le ministère de la Défense nationale prend toutes les mesures raisonnables en vue d'éviter que des accidents ne se produisent, quiconque pénètre dans la ZONE DANGEREUSE le fait à ses risques et périls.
 Le ministère de la Défense nationale est également propriétaire d'un lopin de terre longeant la rive sud du lac Saint-Pierre et qui s'étend de la rivière Nicolet à une pointe de terre connue sous le nom de Longue Pointe située directement au nord du village de Baieville. Ce lopin est clôturé et un nombre suffisant d'affiches portant l'inscription d'ENTRÉE INTERDITE y sont installées. Toute personne qui enfreint ce règlement s'expose au danger. Veuillez prendre note que ce terrain est aussi officiellement reconnu comme réserve d'oiseaux et qu'il y est strictement interdit de chasser.
 Toute personne découvrant un objet suspect soit à l'intérieur des limites de la ZONE DANGEREUSE, soit en aval du fleuve ou ailleurs doit éviter de le déplacer, marquer le mieux possible son emplacement et prévenir le détachement local de la Sûreté du Québec. Bien que la majeure partie des projectiles tirés dans la ZONE DANGEREUSE soient inoffensifs, certains peuvent être une source de danger et la distinction entre ces deux catégories ne peut être établie que par des experts en la matière. Il est strictement interdit de collectionner ces objets et tenter de les déplacer ou même y toucher de façon non avertie pourrait être dans certains cas bien spécifiques extrêmement dangereux.
 Le présent avis ne comporte aucune modification des conditions en vigueur; il n'est publié qu'à titre de rappel à tous les intéressés.

DÉLIMITATION DE LA ZONE DANGEREUSE
 Commence à un point de la digue de l'île Moras, à proximité de l'embouchure de la rivière Nicolet, à 46° 15'00" de latitude nord et à 72° 39'14" de longitude ouest,
 de là, en direction ouest, à 46° 15'00" de latitude nord jusqu'à un point situé à environ 455 mètres de la ligne du chenal de navigation à 46° 15'00" de latitude nord et 72° 43'20" de longitude ouest,
 de là suivant la ligne sud du chenal de navigation, à une distance de quelque 455 mètres jusqu'à un point situé à 46° 09'20" de latitude nord et à 72° 56'20" de longitude ouest,
 de là, vers le sud-est jusqu'à la Pointe à Comtois, située à l'est de l'embouchure de la rivière Saint-François, à 46° 07'21" de latitude nord et à 72° 55'00" de longitude ouest,
 de là, vers le nord-est, le long de la rive sud du lac Saint-Pierre jusqu'à un point situé à 46° 12'17" de latitude nord et à 72° 39'24" de longitude ouest,
 de là, vers le nord-est, jusqu'à un point situé sur la rive ouest de la rivière Nicolet à 46° 13'58" de latitude nord et à 72° 38'28" de longitude ouest,
 de là, vers le nord, le long de la rive ouest de la rivière Nicolet jusqu'au point de départ.

PAR ORDRE
 Sous-ministre
 Ministère de la Défense Nationale

Ottawa (Ontario)
 Canada
 17630-77

Canada

Résultats

Provincial Tirage du 89-10-06

NUMÉROS	LOTS
3381378	1 000 000 \$
381378	10 000 \$
81378	1 000 \$
1378	100 \$
378	25 \$
78	10 \$

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

La Mini Tirage du 89-10-06

NUMÉROS	LOTS
4 6 9 0 0 9	50 000 \$
6 9 0 0 9	5 000 \$
9 0 0 9	250 \$
0 0 9	25 \$
0 9	5 \$
4 6 9 0 0	1 000 \$
4 6 9 0	100 \$
4 6 9	10 \$

Quintuplé Semaine du 89-10-02

	3	4
LUNDI	245	6550
MARDI	580	1679
MERCREDI	199	2688
JEUDI	138	1524
VENDREDI	039	5476
SAMEDI	012	4168

649 Tirage du 89-10-07

2 7 12 15 18 48

No complé-mentaire 42

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 2 034 752,80 \$
5/6+	9 85 409,30 \$
5/6	372 1 580,10 \$
4/6	20 660 54,70 \$
3/6	370 857 10 \$

VENTES TOTALES: 18 289 429,00 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 600 000,00 \$

Prochain tirage: 89-10-11

SELECT Tirage du 89-10-07

8 15 16 20 21 41

No complé-mentaire 30

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 612 748,00 \$
5/6+	1 49 039,00 \$
5/6	50 653,80 \$
4/6	2 699 54,50 \$
3/6	44 097 5,00 \$

VENTES TOTALES: 1 698 667,00 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 000 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 89-10-14

INTER PLUS Tirage du 89-10-06

NUMÉROS	LOTS
168051	250 000 \$
68051	2 500 \$
8051	250 \$
051	25 \$
51	10 \$

NUMÉROS MOBILES

39944	2 500 \$
4385	250 \$
726	25 \$

Banco Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

Tirage du: 89-10-06 PROCHAIN TIRAGE: 89-10-09

2	6	8	11	12
15	18	22	23	24
33	36	45	50	52
53	59	60	68	69

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispartie entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Selon Kaboul, Moscou n'offre que « de l'aide humanitaire »

Mais le pont aérien sur la capitale afghane y transporterait \$200 millions d'armements par mois

d'après AFP
KABOUL — Une controverse a éclaté ce week-end sur l'étendue réelle de l'aide soviétique à l'Afghanistan, huit mois après le retrait des troupes de ce pays envahi par l'Armée Rouge en 1979. Que transportent les avions soviétiques qui, chaque jour, atterrissent dans la capitale afghane ? Essentiellement de la nourriture, comme le clament Moscou et Kaboul ? Essentiellement de l'armement, comment le prétend Washington et la guérilla ?

Le gouvernement afghan affirme, de son côté, que les 16 à 20 avions de transport soviétiques atterrissant quotidiennement à Kaboul acheminent « essentiellement » de la nourriture et des médicaments, et non des armes et des munitions comme le laisse entendre la « propagande hystérique » occidentale.

Tout au long du week-end, les responsables civils et militaires à Ka-

boul se sont attachés à souligner l'aspect « humanitaire » du pont aérien assuré par l'Union soviétique depuis le retrait de ses dernières forces d'Afghanistan, le 15 février.

Confirmant que « de 16 à 20 avions arrivent chaque jour à Kaboul » en provenance d'URSS (il s'agit principalement d'Iliouchine-76 et d'Antonov-24, selon des sources occidentales), le porte-parole du gouvernement, M. Mohammed Nabi Amani, a déclaré que ces appareils transportent en moyenne « 30 tonnes de blé ou de farine » chacun, alors qu'une partie de la population de la capitale craint des restrictions alimentaires cet hiver.

« Nous n'avons pas besoin de la voie aérienne, les routes sont ouvertes », a pour sa part assuré le général Abdul Haq Olumi, secrétaire du conseil suprême de défense de la patrie.

Pressés de questions par les journalistes, les deux hommes ont cependant implicitement confirmé séparément qu'une partie très faible, selon eux, de l'aide militaire soviétique était effectivement acheminée par air.

M. Amani a ainsi déclaré que les armements soviétiques arrivent « pour la plupart » par la route, tandis que le général Olumi a indiqué que « mis à part les pièces de rechange », le chargement des avions est composé à « 80 ou 90 pour cent » de denrées de base.

Ces chiffres sont contestés par des sources pro-occidentales à Kaboul même. Un diplomate a affirmé avoir vu à plusieurs reprises des camions transportant des missiles sol-sol SCUD quitter la zone de l'aéroport. « Cela coûterait trop cher au régime d'acheminer ce genre d'équipements par la route du nord », notamment en termes de soutien logistique et de

protection terrestre et aérienne, a-t-il dit.

Contrairement aux appareils afghans, tous les avions de transport soviétiques, certains frappés du sigle de la compagnie aérienne soviétique Aeroflot, lâchent des leurres thermiques en survolant la capitale pour éviter d'éventuels missiles Stinger tirés par les rebelles, ont noté les journalistes. Un Antonov-12 a par ailleurs été détruit au sol lors d'une attaque à la roquette contre l'aéroport le 13 septembre.

Les Américains, qui soutiennent la guérilla musulmane afghane, dénoncent régulièrement les livraisons « massives » d'équipements militaires soviétiques au gouvernement de Kaboul, évaluant le coût mensuel de cette aide à « entre \$200 et \$300 millions US » depuis le départ de l'armée soviétique.

En septembre dernier, un diplo-

mate américain en poste au Pakistan voisin, où se trouvent les quartiers-généraux de la guérilla, a affirmé que l'aide militaire des États-Unis aux rebelles représente « à peine un dixième des quelque \$3 milliards US » que Moscou dépense désormais annuellement pour soutenir le gouvernement du président Najibullah.

Cette aide est « légitime » car elle s'inscrit dans le cadre de la « coopération bilatérale militaire et économique » entre l'Union soviétique et l'Afghanistan qui ont plus de 2,000 km de frontière commune, a dit M. Amani.

Il a dénoncé la « campagne de propagande hystérique » de l'Occident et en particulier des États-Unis à propos des livraisons soviétiques, campagne qui, a-t-il dit, vise à « trouver de nouveaux prétextes pour continuer à armer les extrémistes

(moudjahidine) et justifier leur incompétence ».

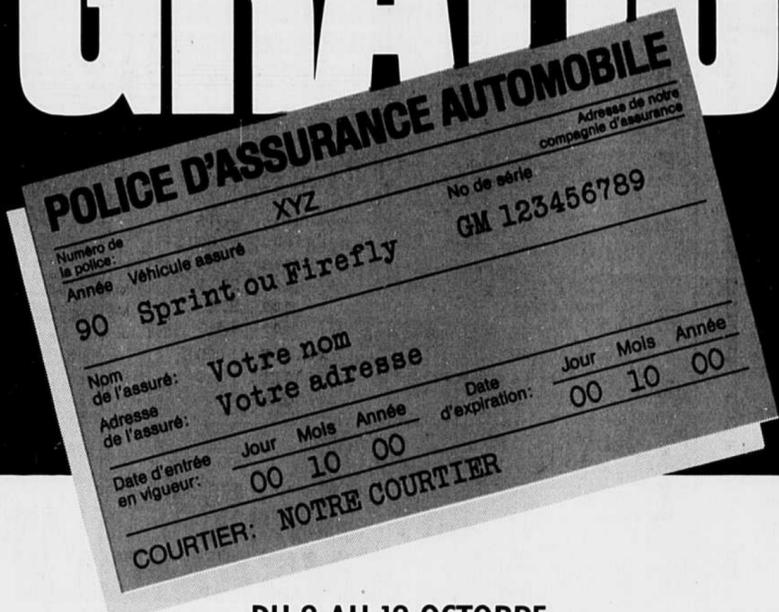
« Nous sommes prêts à accepter une réduction symétrique » (des livraisons d'armes), a ajouté M. Amani.

Le général Olumi, lui, a laissé entendre que le pont aérien entre Moscou et Kaboul pourrait prochainement être interrompu. « Bientôt, nous n'avons plus besoin de ce transport aérien », a-t-il dit sans autre précision.

Le responsable militaire a par ailleurs démenti que des pilotes soviétiques soient revenus en Afghanistan pour combattre aux côtés des officiers de l'armée de l'air afghane.

« Depuis le retrait, aucun pilote soviétique n'a volé (en Afghanistan) à bord d'un avion militaire. Nous avons assez de pilotes expérimentés et nous n'avons pas besoin d'en demander à nos amis », a-t-il dit.

LA POLICE EST GRATIS



**DU 2 AU 13 OCTOBRE
 NOUS VOUS PAYONS UNE POLICE D'ASSURANCE
 À L'ACHAT D'UNE SPRINT OU D'UNE FIREFLY
 À PARTIR DE SEULEMENT**

8 395 \$



Transport et préparation en sus. Cette offre s'applique uniquement aux Sprint et Firefly vendues et livrées entre le 2 et 13 octobre 1989 inclusivement. Cette offre ne s'applique pas aux ventes commerciales. La police d'assurance couvre votre véhicule pour une période de 12 mois suivant la signature du contrat d'assurance. La police d'assurance vous offre une protection complète: • responsabilité civile pour une valeur de 1 000 000 \$ • dommages éprouvés par le véhicule assuré • tous risques franchise de 250 \$ • valeur à neuf garantie 12 mois. Seuls les résidents du Québec sont admissibles à cette promotion. Voir votre concessionnaire pour tous les détails.

LES CONCESSIONNAIRES GM, ÇA ROULE!

CHEVROLET
 Beretta
 Camaro
 Caprice
 Cavalier
 Corsica
 Corvette
 Celebrity
 Sprint

OLDSMOBILE
 88 Royale
 Cutlass Calais
 Custom Cruiser
 Cutlass Ciera
 Cutlass Supreme
 Ninety Eight Regency
 Toronado

PONTIAC
 6000
 Bonneville
 Firebird
 Firefly
 Grand Am
 Grand Prix
 Safari
 Sunbird
 Tempest

BUICK
 Century
 Electra
 Electra Estate
 Le Sabre
 Reatta
 Regal
 Riviera
 Skylark

**LES CONCESSIONNAIRES GM
 VOUS OFFRENT ÉGALEMENT
 CES EXCELLENTS PRODUITS.**



CADILLAC
 Allante
 Brougham
 De Ville
 Eldorado
 Fleetwood
 Seville

CAMIONS CHEVROLET
 Chevrolet S-10
 Blazer S/V
 Suburban
 Sportvan
 Astro
 Chevy Van
 Pick-up C/K
 Tracker

CAMIONS GMC
 GMC S-15
 Jimmy S/V
 Suburban
 Rally
 Safari
 GMC-Vandura
 Pick-up C/K
 Tracker



L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

À moins d'un mois des élections en Namibie

La violence entache le processus électoral

d'après AFP

WINDHOEK — Des violences ont été signalées hier dans le processus d'accession démocratique à l'indépendance de la Namibie.

Le représentant spécial des Nations unies dans cette colonie sud-africaine, M. Marti Ahtisaari, s'est déclaré « consterné » par les violences qui ont opposé au cours du week-end les partisans des deux principaux partis politiques namibiens, et ont fait deux morts et une quarantaine de blessés à Oshakati (nord).

Le porte-parole de l'ONU en Namibie, M. Fred Eckhard, a en outre affirmé que M. Ahtisaari devrait rencontrer les représentants des deux groupes, afin de discuter avec eux du code de conduite du 12 septembre rejetant le recours à la violence.

Des accrochages ont eu lieu samedi et dimanche entre des partisans de l'Organisation du peuple du sud-ouest africain (SWAPO, mouvement nationaliste noir) et l'Alliance démocratique de la Turnhalle (DTA, soutenue par Pretoria). La DTA est le principal rival de la SWAPO dans la campagne électorale pour les élections à l'assemblée constituante qui auront lieu à partir du 7 novembre prochain.

Samedi, des violences avaient eu lieu dans la région d'Oshakati, à l'issue d'un meeting électoral de la SWAPO. Un policier a été tué par une grenade et plus de vingt personnes ont été blessées. Des accrochages ont également eu lieu dimanche à Oshakati, à la suite des obsèques d'un militant de la DTA tué le 30 septembre dernier au cours d'un affrontement avec la SWAPO.

M. Eckhard a par ailleurs indiqué qu'un contrôleur de l'ONU avait été légèrement blessé par des partisans présumés de la DTA.

Bien que les deux groupes rivaux aient été accusés de pratiquer une politique d'intimidation, les policiers de l'unité anti-guérilla des « Koe-

voet », à la pointe de la lutte contre la SWAPO pendant la guérilla, officiellement démobilités il y a une semaine, ont également été mis en cause. Un porte-parole de l'ONU avait estimé mardi dernier qu'un quart d'entre eux n'avaient pas remis leurs armes.

Le président de la DTA, M. Dirk Mudge, a affirmé hier que la démobilitation des Koevoet constituait une « sérieuse erreur de jugement » de la part des Nations unies. Il a ajouté que la DTA ne pouvait être tenue pour responsable de la conduite des Koevoet, même si la plupart d'entre eux sont membres de l'Alliance démocratique.

Ironiquement, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar s'est montré au même moment optimiste dans son rapport sur l'engagement des Nations unies dans le processus d'indépendance de la Namibie, publié hier à New York, mais rédigé avant les violences de ce week-end.

Dans ce rapport au conseil de sécurité, en date du 6 octobre, M. Perez de Cuellar se déclare « heureux de faire savoir au conseil que toutes les parties intéressées se conforment de plus en plus aux dispositions du plan

de règlement et lui ont donné tout lieu de croire qu'elles continueraient à le faire ».

Les seules difficultés qu'il relève restent le maintien dans les forces de polices locales sous administration sud-africaine, la SWAPOL, de quelques éléments des « Koevoet », et le contrôle de toutes les activités de la SWAPOL par la police de l'ONU, actuellement forte de 1,500 hommes.

La rédaction de ce rapport a été achevée avant les graves incidents de ce week-end ayant fait deux morts et 40 blessés entre partisans et adversaires des deux principaux partis politiques du pays, la SWAPO et la DTA.

Ces deux organisations font partie des dix formations politiques autorisées à présenter des candidats aux élections du 7 au 11 novembre prochains pour une assemblée constituante de 72 membres, chargée d'élaborer la future constitution namibienne avant la proclamation de l'indépendance, prévue pour le 1er avril 1990.

Le 12 septembre dernier, ces dix partis avaient signé un « code de bonne conduite » rejetant notamment le recours à la violence.

La guérilla s'installe en Azerbaïdjan

Découverte d'armes cachées

MOSCOU (Reuter) — Selon le KGB, de grandes quantités d'armes et de munitions ont été découvertes vendredi dans un hélicoptère affrété par des Arméniens pour acheminer de la farine au Haut-Karabakh, territoire d'Azerbaïdjan peuplé en majorité d'Arméniens, rapportait hier l'agence Tass.

Selon des informations en provenance de cette région revendiquée par l'Arménie, des heurts entre Arméniens et Azéris ont chaque jour de nouvelles victimes. Des soldats déchargeant l'hélicoptère MI-26 affrété par une organisation caritative arménienne y ont découvert des fusils de chasse, 52 grenades de fabrication artisanale, plus de 150 détonateurs et des munitions.

« Le commandant de bord G. Maltsev a dit que pas plus lui que son équipage ne savaient quoi que ce soit sur ces armes », écrit Tass en précisant que l'appareil avait décollé de Goris, en Arménie. « À la suite de la découverte des armes à bord de l'hélicoptère, les contrôles ont été renforcés dans les aéroports et sur toutes les pistes d'atterrissage » d'Arménie, ajoute Tass.

Les Azéris bloquent depuis plusieurs mois les accès routiers et ferroviaires au Haut-Karabakh, et certaines régions ne peuvent plus être ravitaillées que par des avions militaires. Un porte-parole de l'organe désigné au début de l'année par Moscou pour administrer le Haut-Karabakh a déclaré dimanche que la situation s'y détériorait sérieusement et que des coups de feu y étaient sans cesse échangés.

L'hebdomadaire *Les Nouvelles de Moscou* rapporte que des pilotes acheminant des vivres par voie aérienne dans la région y ont repéré des camps où s'entraînent des insurgés. Depuis août, des ouvriers azéris bloquent aussi le passage des convois vers l'Arménie, dans l'espoir de

lui faire renoncer à ses revendications sur le Haut-Karabakh.

L'envoi, la semaine dernière, de soldats chargés de rétablir les liaisons ferroviaires vers l'Arménie s'est jusqu'à présent révélé infructueux. Le président Mikhaïl Gorbatchev a lancé la semaine dernière un nouvel appel au calme, et a réaffirmé que le Kremlin avait pour politique de refuser toute modification de frontière dans la région.

Le Front populaire letton opte pour l'indépendance

RIGA (Reuter) — Le Front populaire de Lettonie a adopté un plan ambitieux qui va jusqu'à l'éventuelle accession à l'indépendance, mais a pris soin de reconnaître la nécessité d'une période de transition qui devrait éviter une confrontation directe et immédiate avec le Kremlin.

Le programme adopté ce week-end par les 1,152 délégués au deuxième congrès du Front dépasse tous les projets présentés à ce jour dans les Républiques baltes. Il trace à grands traits le portrait d'une Lettonie indépendante, pluraliste, dénucléarisée et démilitarisée.

La version définitive du programme atténue les passages les plus virulents, dirigés contre le Parti communiste et les lois sur la citoyen-

neté, et laisse une marge de manoeuvre considérable à l'administration communiste de la République.

Un autre élément majeur du plan est la notion de « période de transition » vers l'indépendance, définie de façon suffisamment vague pour réduire le risque des foudres du Kremlin. « Le prochain problème va être la longueur de la période de transition. La véritable bataille va se dérouler sur ce terrain. Tout ne se fera pas du jour au lendemain », a déclaré Janis Jurkans, porte-parole du Front.

Les membres plus radicaux du Front, tout en se ralliant après d'âpres débats, ont en revanche fait vœu de militer pour une « transition brève ».

Les milliards de Marcos ne peuvent acheter son « retour »

d'après AFP

MANILLE — La présidente Corazon Aquino a réaffirmé hier son opposition au retour aux Philippines de la dépouille de l'ancien président Ferdinand Marcos, et démenti les rumeurs, toujours persistantes, sur une offre de la famille Marcos de faire un don de plusieurs milliards de dollars au pays, pour favoriser le retour du défunt au pays natal.

« Pour des raisons d'intérêt national et de sécurité, je suis opposée au retour, en ce moment, des restes de l'ancien président Marcos, il ne peut donc y avoir de compromis », a-t-elle affirmé en réponse à des questions de journalistes.

Cette mise au point fait suite à des informations locales selon lesquelles des offres de compromis ayant été formulées, Mme Aquino pourrait, lors de son prochain voyage aux États-Unis, au début du mois de novembre, rencontrer Mme Imelda Marcos, veuve du dictateur.

Mme Aquino a ajouté « ne pas être au courant » d'un supposé projet de l'ancien président de faire don de \$4 milliards US en or en échange d'une autorisation de revenir aux Philippines. « Toutes sortes de rumeurs ont couru à ce sujet, mais rien de concret n'est jamais venu à ma connaissance », a-t-elle dit.

Le frère de la présidente, Jose Cojuangco, l'un des chefs du parti présidentiel à la Chambre, avait lancé la semaine dernière l'idée d'un compromis autorisant le retour des restes en échange de la récupération de l'argent détourné.

Mais la présidente avait sèchement démenti tout compromis de ce genre.

M. Marcos est mort à l'âge de 72 ans le 28 septembre dernier dans un hôpital de Honolulu où il vivait en exil, après avoir quitté Manille en 1986 après une révolte populaire appuyée par une partie de l'armée.

Selon des sources officielles, lui-même, sa famille et leurs associés proches auraient détourné au total entre \$5 et \$10 milliards US pendant presque 21 années de présidence. Mais il est impossible, à ce stade, d'évaluer la fortune des Marcos, considérée cependant comme l'une des plus importantes du monde.

Une série de procès sont en cours entre l'État philippin et les Marcos, en Suisse, aux États-Unis et à Manille. Mme Marcos a elle-même été inculpée, puis laissée en liberté, contre une caution de \$5 millions US aux États-Unis.

Les Philippines ont une dette extérieure de \$28 milliards US.

LA SATISFACTION QUE VOUS RETIREZ D'UNE VOITURE HAUTE PERFORMANCE DÉPEND ENTIÈREMENT DE CE QUE VOUS EN EXIGEZ.

Vous faites l'essai sur route d'une Acura Legend LS. Vous avez découvert une route tortueuse comme une couleuvre. Vous vous demandez si tout ce qu'on vous a dit au sujet des caractéristiques de maniabilité exceptionnelle de la Legend sera à la hauteur de vos propres exigences. Vous démultipliez pour prendre un virage court...



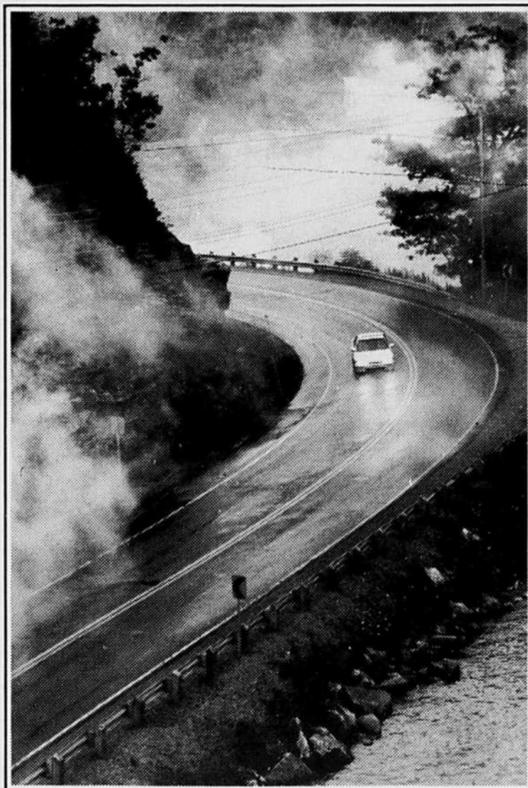
Ceux qui ont déjà eu la chance de conduire une Legend se rappellent bien le son mélodieux du moteur. Quand vous passez de la première à la deuxième, le son que vous entendez ne ressemble à celui d'aucune autre automobile. C'est facile à comprendre vu que le moteur de la Legend est le fruit de ce que les ingénieurs de Honda ont appris lorsqu'ils ont conçu le moteur le plus performant de l'histoire de la course Formule 1.

La base du groupe motopropulseur de la Legend est un moteur V6 de 2,7 litres à 24 soupapes avec arbre à cames en tête et injection programmée de carburant qui peut développer jusqu'à 160 CV. Ce moteur compact et léger en aluminium est un modèle d'efficacité. Vous pouvez toujours compter sur sa puissance remarquablement vive et précise.

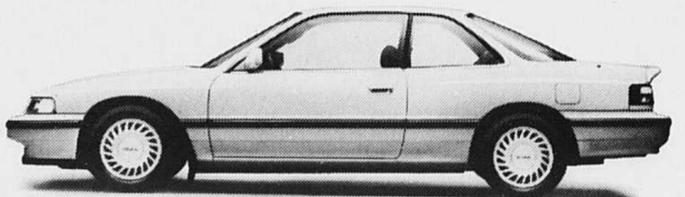
La puissance est transmise à l'entraînement par une traction avant qui offre une meilleure stabilité de la direction même quand les conditions de la route sont loin d'être idéales. La direction de la plupart des voitures à traction avant peut avoir tendance à « tirer » vers la gauche ou la droite lors de l'accélération soudaine. Les ingénieurs de la Legend ont résolu ce problème en concevant des arbres de longueur égale et d'angle égal qui distribuent donc... également... le couple.

Pour que les caractéristiques haute performance soient évidentes, la Legend est équipée d'une direction à crémaillère avec suspension à double fourchette, indépendante à chaque roue. Il n'y a pas meilleure technologie de la direction que la crémaillère. Elle offre la réaction la plus directe et la plus précise à la commande de l'automobiliste. La direction à crémaillère étant assistée en fonction de la vitesse et les sièges en cuir étant fermes et solides, l'automobiliste n'est pas un simple observateur de la performance. Il y participe.

Dans les virages courts, la Legend ne vous fait pas balloter. La suspension à double fourchette et les barres stabilisatrices inspirées par la



Pour de plus amples renseignements sur la garantie Acura de 5 ans/100 000 km** les noms des concessionnaires et le Plan AcuraBail*** téléphonez sans frais au 1-800-263-2828.



ACURA
Les voitures construites de main de maître.
Votre vie tient à votre ceinture.

*Sondages 1987, 1988 et 1989 de l'Index de satisfaction du client d'une voiture neuve de J.D. Power and Associates sur la qualité du produit et le service du concessionnaire aux États-Unis. **Selon le cas échéant le premier. Détails chez le concessionnaire. ***Un service Acura authentique offert par Honda Canada Finance Inc.



PRESTIGE ACURA
3700 Autoroute 440, O., Laval Tél.: 745-1234

ACURA PRÉSIDENT
4648 Boul. St. Jean N., Dollard-des-Ormeaux Tél.: 696-2991

LUCIANI ACURA
4040 Jean Talon O., Montréal Tél.: 340-1344

ÉLÉGANCE ACURA
1144 Rue Principale, Granby Tél.: 378-4969

LES GALERIES ACURA
7100 Boul. Métropolitain E., Anjou Tél.: 354-8811

Hydro-Québec prise à la gorge

Le syndicat devra relâcher un peu son étreinte

HYDRO-QUÉBEC est au premier rang des employeurs de la province. Du moins en ce qui touche la rémunération globale, c'est-à-dire la somme des salaires et des avantages sociaux offerts à ses employés. C'est en tout cas ce que soutiennent les dirigeants de l'entreprise, chiffres à l'appui.

Encore aujourd'hui, et cela malgré un important freinage depuis quelques années, les employés d'Hydro-Québec profitent d'une avance considérable sur ceux d'une vingtaine d'entreprises offrant les meilleures conditions au Québec. Pourtant, jamais peut-être dans l'histoire de la société d'État, les relations de travail n'auront été aussi mauvaises. C'est l'enfer. Le climat s'est détérioré au point que c'en est plus vivable.

Qu'on en juge... Depuis la mi-mai, débrayages illégaux et moyens de pression se conjuguent pour rendre la vie impossible : brouillage des ondes-radio, ralentissements, perte de clés et bris de serrures, refus de faire des heures supplémentaires, déclenchements des systèmes d'incendie, appels à la bombe, vacarme et désordre dans les locaux, intimidation, appels anonymes, vandalisme...

L'escalade culminera mercredi à 8 heures alors que débutera une grève de 24 heures à l'échelle de toute la province. Ce ne serait que le premier d'une série de débrayages votés à 88 % par les hommes de métiers, les employés de bureau et les techniciens, tous membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ).

Comment en est-on arrivé là ? Les conventions collectives sont expirées depuis le 18 décembre 1988. Peu auparavant, les parties avaient procédé à l'échange de leurs propositions respectives. Ce fut la rupture immédiate. Depuis ce temps, rien n'a bougé.

Essentiellement, le grippage tient au refus du syndicat de ne rien discuter que sur la base de ses propres demandes. Le syndicat n'en démord pas : face aux « positions rétrogrades » de l'employeur, il ne veut pas céder un seul pouce sur le terrain des « droits acquis ».

Quant aux objectifs d'Hydro-Québec, ils sont inscrits dans son plan d'entreprise pour le présent exercice. Il s'agit de renouveler les conventions collectives de ses 14,000 employés syndiqués 1) en continuant de réduire l'écart entre la rémunération globale de son personnel et celle de son marché de référence, 2) en maintenant son effort d'a-

mélioration de la productivité et 3) en réglant le contentieux de la sous-traitance qui traîne malgré une entente avec le syndicat en juin 1988.

En clair, non seulement les propositions salariales d'Hydro-Québec sont-elles bien en-deçà de l'évolution de l'indice des prix à la consommation, mais l'entreprise cherche à obtenir des amendements aux conventions qui lui permettraient de poursuivre certaines de ses activités à un coût moins élevé.

Plus concrètement, Hydro-Québec cherche à réduire les heures supplémentaires consacrées à la réfection et au prolongement de son réseau souterrain de distribution à Montréal. À cet effet elle demande au syndicat l'autorisation de créer un quart de travail le soir après l'heure de pointe, ce qui entraînerait des modifications à l'horaire d'une trentaine de jointeurs. Hydro-Québec cherche aussi à réduire de 52 à 35 semaines le temps de réfection des groupes turbo-alternateurs des centrales hydrauliques. Elle devrait créer pour ce faire un deuxième quart de travail pendant 17 semaines par année, soit des modifications d'horaires d'une centaine d'employés.

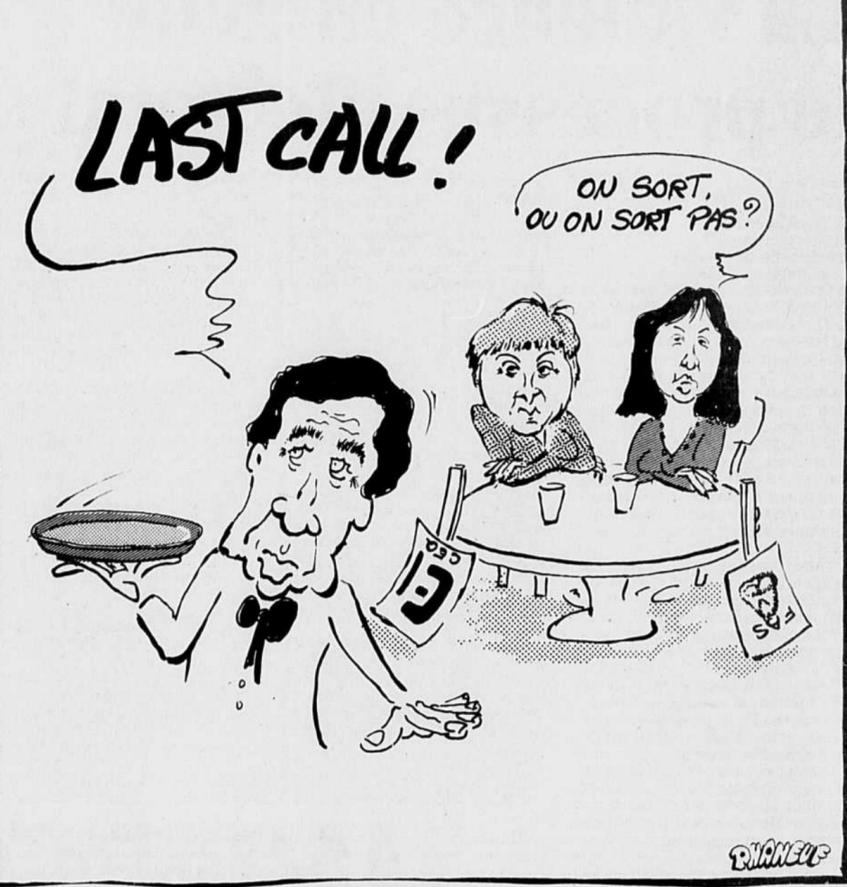
La société d'État voudrait également corriger certaines lacunes dans son service à la clientèle consécutives à l'implantation des horaires variables ; elle désirerait plus de flexibilité dans la gestion de la liste de rappel des employés temporaires ; elle souhaiterait enfin clarifier le texte de la convention au chapitre de la santé et de la sécurité au travail relative au droit de refus qui se prêterait à des utilisations abusives.

De tout cela, le syndicat ne veut rien savoir, tout en maintenant ses propres demandes : hausse de salaire de 6 %, réduction de la semaine de travail, heures supplémentaires payées à taux double, création de 2,400 nouveaux emplois et élimination de la sous-traitance dans le cas des employés de bureau et des techniciens.

Bref, deux monopoles redoutables, deux grands sauriens se sont sautés à la gorge dans un combat impitoyable auquel la population du Québec ne peut qu'assister, impuissante, non sans un certain effarement. Il serait trop commode de vouloir renvoyer les parties dos à dos. En l'occurrence, il nous semble que le Syndicat canadien de la fonction publique devra y mettre un peu du sien. Qu'en pense M. Louis Laberge ?

— JEAN FRANCOEUR

SECTEUR PUBLIC : LA FIIQ, LA FTQ ET LE SFPQ ONT DÉJÀ RÉGLÉ !



Calmer le jeu en RDA

Mikhaïl Gorbatchev exhorte les jeunes à la patience

SOYEZ patients, restez, a dit en substance Mikhaïl Gorbatchev, à Berlin-Est, à la jeunesse d'un État socialiste qui fête son 40e anniversaire. Le message décevait tous ceux qui, frappés par les images de la débandade des dernières semaines, auraient attendu une plus ferme réprimande de dirigeants est-allemands barricadés dans leur conservatisme. Le rejet par Moscou de la doctrine Brejnev a du bon pour ces derniers, et ils auront pu se reconforter dans la proclamation par M. Gorbatchev de sa volonté de non-ingérence.

Le chef du Kremlin n'en a cependant pas moins exprimé fermement sa foi dans le mouvement général de réforme et d'ouverture, et sa conviction que les communistes est-allemands, à terme, n'y échapperont pas. Pouvaient-ils aller au-delà ?

Le seul objectif de la venue à Berlin-Est de M. Gorbatchev était de calmer le jeu. L'histoire, en effet — et chacun le sent, à l'Est comme à l'Ouest — menace de déraper en RDA. La fuite éperdue des jeunes Allemands de l'Est, plus que les déboires des communistes à Varsovie, fait courir un danger majeur à la stabilité en Europe.

La Pologne, la Hongrie existent, quel que soit l'état de décrépitude du communisme ; mais, sans ce dernier, la RDA est un pur artifice. L'exode des Allemands de l'Est préfigure de ce point de vue l'autodissolution d'un État qui n'a de fondement qu'idéologique, mais qui est aussi la pièce mai-

trasse du pacte de Varsovie.

Or il est évident pour tout le monde que les réformes à l'Est ne sont envisageables pour l'instant qu'à l'abri de ce pacte, et, par conséquent, qu'un accès incontrôlé de nationalisme en Allemagne pourrait remettre brutalement en cause tout le processus en cours dans l'Europe socialiste. Il y aurait quelque hypocrisie à ne pas reconnaître que cette inquiétude est aussi la leur et à reprocher à M. Gorbatchev de s'être montré trop timoré à Berlin-Est.

Le chef du Kremlin s'est bien gardé de reprendre à son compte la version officielle est-allemande des événements récents, à savoir la thèse du complot ourdi par l'Allemagne fédérale. Il a en revanche nettement proclamé son attachement, jusqu'à nouvel ordre, aux frontières d'après-guerre. Il l'a fait en incriminant l'extrême droite, nostalgique des frontières de 1937. C'est facile, c'est un classique de la propagande soviétique, mais le problème ne se situe pas dans ces franges extrêmes de l'opinion ouest-allemande.

Il est de concevoir pour la RDA une légitimité qui lui permette de durer. L'ouverture des dirigeants est-allemands à une politique de réforme y suffirait-elle ? Aucun n'a pour l'instant d'autre réponse à proposer. Cela risque d'être un peu court.

— LE MONDE

Joachim, « roi du Québec »

L'ACTUALITÉ
LUC-NORMAND TELLIER

POUR QUI a déjà étudié l'histoire des pays nordiques, l'évolution actuelle du Québec et de l'accord du lac Meech évoque un étrange parallèle. À 85 ans de distance, le scénario norvégien semble se reproduire...

En 1891, soit 85 ans avant l'accession du PQ au pouvoir, à Oslo, le premier ministre Venstre gagnait haut la main une élection en revendiquant la création au sein de l'Union Norvège-Suède d'un poste de ministre norvégien des Affaires étrangères, ce qui équivalait dans le contexte à une certaine « souveraineté-association ».

De longues négociations s'amorcent alors au cours desquelles la Norvège réduisit peu à peu ses demandes, comme le fit René Lévesque en 1981. Ultérieurement, la Norvège ne réclama plus que la création de services consulaires norvégiens : la bourgeoisie norvégienne estimait alors, comme de plus en plus la bourgeoisie québécoise aujourd'hui, que ses intérêts étaient mal défendus par le pouvoir central.

En 1898 en Norvège, comme au Canada en 1981, ces négociations en vue d'un compromis échouèrent, le pouvoir central jugeant dans les deux cas qu'il ne pouvait céder aux tendances autonomistes.

En Norvège comme au Québec, le coup de force du pouvoir central fut suivi d'une période de gestation relativement calme qui put laisser croire que tout était rentré dans l'ordre.

Puis, 85 ans avant l'échéance du lac Meech, soit au printemps 1905, le Parlement norvégien décréta de façon légale, mais unilatérale, l'établissement d'un service consulaire norvégien indépendant dans les divers pays du monde. Alors tout se précipita.

Le roi Oscar II de Suède et de Norvège refusa de signer le décret. Le 7 juin 1905, le Parlement déclara « la dissolution de l'Union avec la Suède du fait que le Roi a cessé d'exercer ses fonctions en qualité de Roi de Norvège ».

Le 15 août 1905, lors d'un référendum, les Norvégiens se prononcèrent à 99,95 % en faveur de la séparation de la Norvège. Le Parlement suédois refusa d'accepter cette décision unilatérale et dépêcha des troupes. La raison finit néanmoins par prévaloir et une entente sur la dissolution de l'Union fut signée entre Suédois et Norvégiens en septembre 1905.

La priorité du gouvernement norvégien fut alors de rassurer le monde extérieur et de calmer la Suède. Bien qu'un certain nombre de Norvégiens aient alors souhaité l'institution d'une République, le premier ministre Christian Michelsen préconisa la mise en place d'une monarchie constitutionnelle afin de bien signifier au monde que l'accession à l'indépendance n'avait rien de révolutionnaire.

Bien plus, les Norvégiens offrirent le trône à un prince suédois, le roi Oscar II ne daigna même pas répondre. Les Norvégiens se tournèrent alors vers le second fils du futur roi de Danemark, vers le prince Carl, époux de Maud de Grande-Bretagne. Celui-ci accepta, sous réserve d'un référendum.

Le 12 novembre 1905, les Norvégiens lui donnèrent plus de 75 % de leurs voix. Le 18 novembre, le Storting se prononça à son tour en sa faveur. Le 25 novembre, le nouveau roi, ayant choisi le nom d'Haakon VII, arriva à Oslo. Le 27 novembre, il prêtait serment de fidélité.

La Norvège était indépendante et les bourgeois et les grandes puissances, calmés.

Aujourd'hui, la question consulaire et le statut de « société distincte » qui y était attaché semblent rétrospectivement bien accessoires, tout comme l'opposition qu'y fit la Suède apparait dérisoire. L'essentiel était ailleurs, dans la marche de l'histoire.

Au lendemain de son indépendance, la Norvège connut le calme et la prospérité. Les Norvégiens ont aujourd'hui l'un des plus hauts niveaux de vie au monde et, détail important, ils s'entendent mieux que jamais avec les Suédois.

Au cas où ce parallèle inspirerait le premier ministre Bourassa, le second fils de notre voisine la reine du Danemark et du Groënland s'appelle Joachim.

Il est de père français et en bonne partie d'éducation française. Il descend des Beauharnois qui ont donné un gouverneur et un intendant à la Nouvelle-France, ainsi que du prince Arthur de Grande-Bretagne, fils de Victoria et gouverneur général du Canada. Il a vingt ans. Il est blond mince et très grand.

Il incarne le charme discret de la monarchie « à bicyclette », social-démocrate et scandinave. Sans doute, comme son grand-oncle, connaît-il la recette des indépendances « en douce ».

LETTRES AU DEVOIR

Le Prince

J'AI BIEN rigolé lorsque j'ai appris que Gérard Pelletier avait prononcé devant les congressistes du PEN Club une conférence portant sur les droits des écrivains. Faut-il rappeler que le monsieur fut membre d'un gouvernement qui fit emprisonner des centaines d'écrivains, d'intellectuels et de militants pour simples délits d'opinion ? En matière de crédibilité, disons qu'on a déjà vu mieux...

Puisque la section francophone du PEN Club canadien tient tant à sombrer dans le ridicule, pourquoi n'inviterait-elle pas, l'an prochain, pour marquer le 20e anniversaire de la Crise d'octobre, nul autre que le Prince, lui-même, à venir faire une petite causerie sur les droits et libertés ?

— YVES FAVREAU
Montréal, le 2 octobre.

McDonald's écolo

DEPUIS le boeuf pur à 100% (du boeuf, c'est du boeuf...) au quart de livre (un gros 4 onces quoi...), McDonald's choisit les mots pour conquérir les esprits.

Ainsi, quand cette multinationale se défend à pleine page de contribuer à détruire la forêt tropicale d'Amérique du Sud et écrit qu'elle n'achète pas de boeuf provenant de la forêt tropicale amazonienne, ou des terrains fraîchement déboisés de cette région, elle a raison.

Un élevage de boeuf ne se fait pas dans la forêt tropicale, mais sur un territoire qui est celui d'une prairie créée par l'élimination de la forêt. Quant à la fraîcheur du déboisement des terrains qui selon certains organismes alimentent la multinationale pour certains de ses marchés, elle n'égale peut-être pas sa salade.

Je ne sais pas pour l'Amérique du Sud mais j'ai un livre édité au Costa Rica en 1985 et qui parle de la hamburgisation de l'Amérique Centrale (Hedström, Ingemar (1985) *Somos Parte De Un Gran Equilibrio, La Crisis Ecológica En Centroamérica*, DEI (Departamento Ecueménico de Investigaciones) San Jose, Costa Rica 127 pp.).

Une forte demande de viande a été créée dans cette région où persiste la faim, pour satisfaire la demande des fast-food nord-américains, à la suite de l'apparition de ce mode d'alimentation plutôt néfaste lancé notamment par McDonald's.

Ainsi, entre 1960 et 1980, la production de viande a augmenté de 160%, entraînant la destruction de la moitié des forêts tropicales d'Amérique Centrale durant cette même période.

Couvrant moins de 8 % des terres émergées, les forêts tropicales abritent la moitié des espèces végétales et animales de notre planète. Elles disparaissent actuellement à un rythme effréné notamment pour enrichir des affairistes (projets de barrages, élevages, commerce du bois, etc.) et accueillir les exclus de la croissance économique (colonisation au Brésil, par exemple).

— CHRISTIAN BOULAIS
Montréal, le 4 octobre.

Pas à ce prix

Lettre à l'Association des critiques de théâtre

AUCUNE des pièces québécoises créées ici durant la dernière saison ne mérite donc, selon votre jugement, de se voir décerner le titre de « meilleur texte ». Cette opinion, qui a été largement publicisée sans évidemment offrir à aucun des auteurs des textes concernés la chance de se défendre contre elle, à moins de souhaiter se voir immédiatement taxé de ressentiment, s'interprète selon nous comme suit : Dans le panier des textes, en 1988-89, il n'y avait pas de dessus, il n'y avait qu'un fond.

Nous, récipiendaires du Prix décerné dans cette catégorie depuis son établissement, nous trouvons en désaccord avec cette assertion et tenons à vous faire part de notre colère à l'idée que nos pièces servent soudain de caution à un jugement qui a toutes les allures d'une giflée assénée à nos camarades dont les textes ont été créés la saison dernière.

En effet, après avoir décerné votre prix trois années de suite, le fait de le retenir la quatrième revient à dire aux auteurs dont les textes ont été créés cette année que leur production n'est pas du tout à la hauteur de celle de leurs confrères des années précédentes, les textes créés durant les saisons antérieures — les nôtres — faisant donc tout à coup bel et bien office de caution et de justification de cette morniffe distribuée avec fort battage publicitaire et pétage de bretelles. [...]

Nous avons pris la décision de vous retourner les parchemins faisant état de l'élection de nos pièces au titre de meilleurs textes créés au cours des dernières saisons. [...]

— Normand CANAC-MARQUIS
Normand CHAURETTE
René-Daniel DUBOIS
Montréal, 30 septembre.

Les alliés objectifs

Lettre à M. Jacques Parizeau

JE TROUVE abusif d'employer un tel langage philosophico-politique publiquement. Allié est un nom qui désigne une personne avec le respect qui lui est dû. L'adjectif qualificatif qui suit la désigne objectivement utilitaire à d'autres fins que les siennes propres. D'un abus de langage, vous passez à un geste insidieux. Vous offrez votre aide au Parti Égalité pour qu'il soit considéré comme un parti politique reconnu. S'ils sont contre vous, pourquoi les flattez-vous ? Tout cela est fort utile, j'imagine ?

— CLAUDE DÉCARY
Montréal, le 4 octobre.

Conseil ou paravent ?

APRÈS DES complications injustifiables, j'ai pu prendre connaissance du neuvième rapport d'activités du Conseil de la magistrature (juin 1988).

Sa composition : 11 juges, un avocat, deux représentants du public — un homme et une femme —, n'est pas en mesure de satisfaire les intérêts supérieurs de la justice dans une société moderne. La représentativité des citoyens s'y trouve nettement minoritaire. Si la justice a été jusqu'à récemment l'apanage d'une profession, l'évolution à travers le monde convient à une responsabilité

■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

commune, ou à une participation élargie dans son administration.

De ce point de vue, la finale du rapport devient aberrante. Car, M. Gaston Rondeau, président du Conseil et juge en chef de la Cour provinciale, incite le ministre à limiter sa distribution « aux seuls membres de la magistrature et aux bâtonniers », à l'encontre de la volonté de transparence à la base de toutes les réformes du droit entreprises depuis plusieurs années.

L'une des tâches essentielles du Conseil, hélas mal connue du public — pas de publicité contraignante —, consiste à recevoir les plaintes contre les juges pour manquement au code de déontologie (intégrité, impartialité, sérénité).

Même important, le nombre de plaintes étudiées pour l'année du rapport (soit 24) n'est guère concluant. La plupart des plaignants potentiels ne feront jamais de démarche auprès du Conseil ou retireront leur plainte aussitôt, par peur de représailles.

Mon expérience à cet égard — plaintes contre trois juges dans des affaires impliquant la Régie du logement — m'a rendu fort sceptique sur sa crédibilité.

Comment les membres du Conseil, eux-mêmes des juges en fonction, peuvent-ils rendre un jugement à caractère objectif contre un collègue ? Dans tous les cas aussi, il s'agit de sauver la face. Les juges ne portent-ils pas le titre (archaïque) d'honorable ? Pour ce faire, parfois, on n'hésitera pas à jeter le ridicule sur le plaignant. Pourtant, la contestation de bon aloi est l'épine dorsale de la démocratie.

— JOSEPH CÔTÉ
Montréal, le 5 octobre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messagerie Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements (514) 844-5738

LE DEVOIR (USPS # 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00. US Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER send address changes to: insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518

Faudrait-il en Ontario une université francophone ?

L'universalité d'abord

LE PROJET de création d'une université unilingue francophone en Ontario, tel qu'avancé par différents groupes représentant les francophones, notamment l'Association canadienne-française de l'Ontario, est un projet fort louable en soi. Néanmoins, je pense que le débat ne devrait pas être orienté sur la présence physique d'une université francophone mais plutôt sur la présence du savoir.

L'enseignement universitaire n'est pas relié à la culture d'un peuple ou d'une région à proprement parler, mais plutôt relié à l'exploration de l'inconnu et au repoussement des barrières du savoir. Ainsi, une université jouera vraiment son rôle social si l'enseignement qu'elle dispense contribue à augmenter les connaissances des étudiants pour qu'ensuite ces mêmes étudiants en ressortent pour influencer la vie, non seulement sur le plan local ou régional mais d'une façon universelle.

Prenons l'exemple de la science médicale. Il n'est pas important d'étudier en un endroit plutôt qu'un autre mais d'avoir accès aux derniers développements du monde médical. Cette accessibilité peut-être obtenue de par les exposés des maîtres mais l'on peut aussi se servir des livres, de la télévision, ou de tout autre moyen pouvant véhiculer le savoir.

L'Université qui réussit à offrir la meilleure formation en médecine n'est pas celle qui est située à Québec, Ottawa ou Toronto mais celle qui réussit à rassembler le plus de connaissances sur le sujet. L'enseignement universitaire est une affaire de savoir et non de culture sociale.

À titre de président du Comité régional pour l'Ontario de l'Association des diplômés de l'Université Laval, je suis bien en mesure de constater la situation de cette université et d'en distinguer ce qui en fait sa force et son influence.

Même si le campus de l'Université Laval est situé en plein centre de la ville de Québec, la puissance de cette université vient du fait qu'elle sait attirer des étudiants de partout, des étudiants en soif de sa-



L'Université Laval, d'après une photographie datant de 1972. « Même si le campus de l'Université Laval est situé en plein centre de la ville de Québec, la puissance de cette université vient du fait qu'elle sait attirer des étudiants de partout, des étudiants en soif de savoir. »

PHOTO W. B. EDWARDS

voir. Ces étudiants sont souvent francophones bien sûr, mais ils sont souvent aussi anglophones et parfois d'une origine extérieure au Canada.

À cause de cette situation, l'on ne peut pas dire que l'Université Laval appartient exclusivement à Québec.

De plus, parce que la véritable influence de l'Université Laval ne débute qu'au moment où ses diplômés quittent le campus pour aller pratiquer leur science respective, l'on ne peut pas dire non plus que l'influence est uniquement limitée à Québec, la ville, ni à Québec, la province, car les diplômés sont dispersés partout de par le pays, voire de par le monde.

L'université Laval est en quelque sorte universelle et aucunement régionale ou provinciale.

Pour la seule région de l'Outaouais, incluant à la fois Ottawa ainsi que le secteur Hull-Gatineau-Aylmer, l'on compte plus de 2,700 diplômés, anciens ou anciennes étudiants de Québec qui sont aujourd'hui en poste dans la région. Leur présence n'est pas uniquement résidentielle et plusieurs, sinon la majorité, des diplômés de l'Université Laval occupent des postes de hautes décisions, postes par lesquels ils influencent fortement notre vie à tous.

Voilà ce qui fait une grande université. Non pas la présence physique de ses installations, mais le

rayonnement de son enseignement et le dépassement réalisés par ses diplômés.

En ce qui concerne le projet d'une université francophone en Ontario, je dis que le projet est grandiose et qu'il mérite réflexion. Cette réflexion ne doit cependant pas être influencée par la culture franco-ontarienne, si grande et si riche soit-elle, mais influencée par la question du savoir universel. Voilà la véritable question à laquelle il faut trouver une réponse.

Que l'avenir de la future université francophone en Ontario soit grand mais qu'il soit universel.

— BERNARD BUJOLD
Ottawa, le 6 octobre.

Arrêtez la Phase II !

Aucune excuse

LES PARTICIPANTS à la Conférence de Montréal sur l'énergie et le développement viable, le Caucus canadien sur l'énergie et l'environnement, ainsi que les associations signataires, venues de partout au Canada, exigent un arrêt immédiat du mégaprojet de la Phase II de la Baie James.

La première phase a considérablement endommagé l'écosystème et la mode de vie aborigène :

— une conséquence imprévue de l'inondation des réservoirs a été la contamination des poissons par le mercure;

— les réservoirs ont détruit de vastes étendues de forêt vierge et de toundra;

— la hausse du niveau des rivières a déséquilibré la migration du caribou et l'ensemble de l'habitat faunique;

Le coût estimé de \$ 46 milliards représente un gaspillage éhonté des fonds publics;

La conservation et l'utilisation plus efficace de l'énergie au Québec — région qui remporte le palmarès mondial en matière de gaspillage d'électricité — représentent un moyen bien moins dispendieux de répondre à la demande énergétique;

Plutôt que la construction d'encore plus de barrages, dans le but d'exporter encore plus d'électricité, Hydro-Québec devrait investir dans la réparation et la rationalisation de son réseau domestique de distribution, qui a plongé les Québécois dans le froid et dans le noir à plusieurs reprises l'hiver dernier;

Il n'y a aucune raison ni excuse maintenant de répéter les erreurs coûteuses du passé, alors que nous sommes en mesure d'évaluer toutes les conséquences désastreuses sur le plan environnemental découlant de la Phase I.

— Helen CONNOR-LAJAMBE
Peter WELDON



Matthew COON COME
Richard KISTABISHI

Greenpeace Canada; Les Amis de la Terre; Energy Probe; Project Ploughshares (Montréal); Canadian Coalition for Nuclear Responsibility (Montréal); Coalition pour la surveillance du nucléaire (Sherbrooke); B.C. Conference of the United Church of Canada, Environment Working Group; Nuclear Awareness Project (Oshawa); Mouvement vert mauricien; Citizens for Nuclear Responsibility (Lennoxville); La Voix des femmes (Montréal); West Islanders for Nuclear Disarmament (Montréal); Society to Overcome Pollution (STOP, Montréal); Windsor & District Clean Water Alliance/Labour Council Environment Committee; The World Uranium Hearing; Concertation Zone libre d'armes nucléaires; Coalition for a Nuclear Free Great Lakes; Health Professionals for Nuclear Responsibility; Westmount Initiative for Peace; Montreal Green Coalition; Saskatchewan Environmental Society; Conservation Council of New Brunswick (Fredericton); Concerned Citizens of Manitoba; Social Justice Committee of Montreal; Estrie contre l'irradiation; Mother Earth; Algoma Manitoulin Nuclear Awareness

Montréal, le 1er octobre.

Grève et délinquance

Ni tout blanc ni tout noir

ROGER Rondeau, psychologue (LE DEVOIR, 27 septembre), pose une question importante : dans quelle mesure un intervenant social dont le travail consiste à intégrer à la société les jeunes délinquants, peut-il se placer dans une situation de grève illégale ? Malheureusement, cette question est restée sans réponse, M. Rondeau faisant plutôt état de ses préjugés.

Il n'y a pas d'équivalence absolue entre la notion de justice et l'état de légalité. La preuve en est que notre système de surveillance des plus complexes pour décider de l'état de culpabilité (illégalité) des citoyens. Ainsi, un citoyen aujourd'hui coupable, peut se retrouver non coupable demain. On connaît de multiples lois qui ont été proclamées pour répondre à des intérêts particuliers et qui par la suite, furent déclarées illégales.

Dans un tel contexte, quelle est la marge de manoeuvre dont disposent les citoyens ? Chantal Daigle aurait-elle dû se soumettre aux décisions des Cours supérieure et d'Appel, quitte à mettre sa vie en danger, en attendant la décision de la Cour suprême qui, après le fait, lui a donné raison ?

La réalité en matière de légalité n'est ni tout à fait blanche, ni tout à fait noire.

Qui doit être déclaré coupable ? Le jeune qui n'en peut plus ? Sa mère alcoolique ? Son père abuseur ? Les professionnels qui ne peuvent les aider parce que débordés ? Le ministre des Affaires sociales qui place « l'équilibre budgétaire » et les contrôles administratifs au-dessus de la santé du public ?

La loi doit être appliquée mais il faut surtout que justice soit faite. Vous préféreriez mettre en centre d'accueil sécuritaire une adolescente incestuée qui fugue de chez elle (donc en état d'illégalité), plutôt que de la supporter dans le moyen qu'elle emploie pour se protéger ? Selon vos propos, votre choix est clair, la légalité doit primer sur tout ! Donc, empêcher de fuger prime sur la protection à accorder à l'enfant.

La loi, au début du siècle, était une activité criminelle parce qu'elle constituait une entrave à la liberté de commerce. Il a fallu des grèves illégales pour faire changer la législation.

Dans le secteur public, le problème de fond ne se situe-t-il pas plutôt au niveau du régime des relations de travail ? Ce régime a placé les infirmières dans un état d'illégalité simplement parce qu'elles appliquaient strictement leur convention collective de façon concertée.

— JEAN-ROGER BEAUDOIN
psychologue depuis 15 ans
membre de la CSN
Montréal, le 29 septembre.

Que reste-t-il du pays des ancêtres ?

Quel héroïsme !

Lettre à M. Jean-Ethier Blais Président du Centre francophone canadien du P.E.N. Club international

INDÉNIABLEMENT, le chapitre français du P.E.N. Club canadien a trouvé en vous un président éclairé et vigilant, au dynamisme inépuisable comme en fait foi l'ambitieux mais combien alléchant programme du 54e congrès international de l'organisme, qui se déroule ces jours-ci à Montréal.

Devant ce coup de maître réalisé à force de science et de persévérance, nous nous empressons de vous en féliciter chaleureusement.

Mais dans ce concert d'éloges tout à fait méritées à votre endroit, il nous faut cependant ajouter une fausse note, qui nous vient à la lecture des propos que vous avez tenus au DEVOIR (13 septembre).

Faire de Montréal la ville littéraire par excellence en Amérique constitue de votre part un objectif louable et certes réaliste. Mais que vous lanciez aux orties toute la production littéraire des écrivains francophones vivant hors des murs du Québec en déclarant que « le joyau de la vie intellectuelle en Amérique du Nord, c'est la littérature québécoise » a de quoi nous laisser perplexes.

Nous ne sommes évidemment pas aveugles au point d'ignorer qu'il é-

dition française se concentre en grande partie à Montréal, et que c'est au Québec qu'on retrouve la plus grande concentration d'écrivains publiés. Mais de grâce, n'escamotez pas pour autant le fait que des maisons d'édition françaises existent aussi en Acadie, en Ontario et dans l'Ouest du pays, et que des auteurs, qu'ils soient de Caraquet, de St-Boniface, de Sudbury ou même de Yellowknife, persistent à signer leur oeuvre en français.

Vivre et prospérer n'est guère facile au Québec lorsqu'on est écrivain ou éditeur. Imaginez alors quel héroïsme cela demande lorsqu'on est francophone hors Québec.

Que le centre francophone canadien du P.E.N. Club songe à se rebaptiser « centre québécois », comme nous l'apprenait le même article du DEVOIR, voilà une gifle de plus dont nos auteurs et éditeurs français en milieu minoritaire se seraient bien passés. Et pourtant, les Antonine Maillet, Gabrielle Roy, Jean-Marc Dalpé, prouvent qu'il peut exister une littérature non québécoise de qualité, dont la voix unique vient ajouter à la spécificité culturelle des francophones du pays tout entier.

— RACHEL GAUVIN
Fédération culturelle canadienne-française

Ottawa, le 28 septembre.

Le pays rapetissé

« Si les Québécois veulent un jour rapetisser le pays des ancêtres... » (Dixit J.-P. Lefebvre, 12 sept.)

CE PAYS que M. Lefebvre qualifie des ancêtres. C'est rapetissé ! Il est déjà rapetissé. On le rapetisse toujours davantage, progressivement, inéluctablement; l'érosion démographique anglaise et étrangère le ronge à jamais. Nous ne le possédons déjà plus. Aujourd'hui, il est anglais quoiqu'on en dise !

Ce n'est point nous, Québécois-Français, qui rapetissons ce pays jadis nôtre; ce sont les Anglais qui le rapetissent continuellement par la fourberie, le fanatisme, le racisme et la haine de tout ce qui est français. L'histoire de l'Ouest est probante. Les Anglais francophobes ne l'ignorèrent-ils pas à dessein de vagues d'immigrants dont les descendants nous sont hostiles ?

Cette partie occidentale de ce pays autrefois français a bien encore des Français, bien sûr, et des Ilots français qui subsistent, qui vivent par-ci par-là : qu'en restera-t-il en quelque décennie ?

L'Ontario déjà rapetissé, jadis français lui aussi, n'est plus maintenant qu'une presqu'île française adjacente au Québec.

Le Québec, le véritable pays des

ancêtres (car avant que l'Ouest français fut, le Québec l'était quelque 150 ans antérieurement) ne se rapetisse-t-il pas déjà en territoire occupé par les Anglais et les immigrants ? L'île de Montréal; de plus, ne voit-on pas ce qui se passe en zones limitrophes : le Pontiac, l'Outaouais dont Hull désormais ?

En moins de 50 ans ! Le Québec de nos ancêtres risque gravement de se rapetisser, car s'y produira ce que les Anglais francophobes firent dans l'Ouest par l'immigration; ce qui est plus grave, ce sont de nos compatriotes et notre propre gouvernement qui font ici lâche besogne par une politique d'immigration à courte-vue dont les effectifs augmentent annuellement menacent notre pays français, notre nation.

Les mêmes causes ne produisent-elles pas les mêmes effets ? N'a-t-on pas rapporté récemment que les trois-quarts des immigrants en cette année 1989 sont de langue anglaise et que le démographe Jacques Henripin est pessimiste quant à l'avenir français de Montréal ?

Faudrait-il perdre aussi le Québec de nos ancêtres; ne point laisser de pays français en héritage à nos petits-fils qui y ont droit et que nous devons avoir à cœur de leur transmettre intact en tout honneur, dignité et fierté, comme toute nation qui se respecte ?

Oh ! il y aura encore bien sûr ici du français comme en Louisiane à ce moment, sans pouvoir totalement s'épanouir en français, mais survivre dangereusement. Et puis après... disparaître, peut-être ?

Le Québec des bords du Saint-Laurent, de la vallée laurentienne, n'est-il pas des salles d'origines françaises le pays des ancêtres, l'authentique terre ancestrale ?

N'est-ce pas M. Lefebvre qui rapetisse le pays des ancêtres, restreignant celui-ci au Canada actuel ? La Nouvelle-France, l'Amérique française du Nord avant la défaite militaire de 1759, n'est-elle pas plutôt le vrai et grand pays des ancêtres ? Qu'il agrandisse alors le pays des ancêtres en toute son étendue première ! Qu'il demande purement et simplement l'annexion du Canada aux États-Unis. Quant à y être !

Si le Canada eut été français et le Québec anglais, ne croyez-vous pas qu'il y a belle lurette que MM. les Anglais eussent proclamé ce Québec leur pays ? Aurait-il eu tort ?

— LÉANDRE FRADET
Québec, le 30 septembre.

Pitié pour les grenouilles

Atrocités

NOTRE cruelle société en prend fort à son aise avec les grenouilles, en oubliant que ces mignonnes créatures sont des êtres sensibles et dotés d'un système nerveux très évolué, qui fait en sorte qu'elles peuvent malheureusement connaître les affres de la douleur tout comme nous.

Une scène de vivisection courante dans nos écoles et collèges, dont j'ai été moi-même témoin, est dénoncée dans le documentaire *Crimes cachés* diffusé par la Société québécoise pour la défense des animaux. Les élèves sont invités à ouvrir une grenouille vivante, qui a eu droit au préalable à une « anesthésie » avant-gardiste, consistant à enfoncer un poinçon dans la tête de l'animal, en tentant de triturer le cerveau.

On comprendra qu'on est à la

fine pointe de la technologie, et que les apprentis tortionnaires doivent caractériser l'animal laborieusement avant de réussir cette forme raffinée d'acupuncture ! Le sang gicle, les lambeaux de chair volent, l'animal se débat désespérément. Voici quelques bribes de conversation saisies lors de l'opération :

« Hostie, ça fâ un heure que j'la gosse pour d'y rentrer l'pic ! À commence à être pas mal maganée, et à l'gut de m'écoquer, la crisse ! Si à m'saute dans face, he l'éfoûère ! — Pas grave, hette-là et prends-in un aute : y sont toutes garanties biodégradables. Faut protèher l'environnement, sacramin ! »

Au Secondaire, de pompeux « professeurs de biologie », brillants vivisecteurs en mal d'expériences de laboratoire faciles à préparer tout en faisant très « scientifiques sans-cœur », invi-

tent leurs élèves à faire fumer des grenouilles, dans le but d'illustrer les méfaits du tabagisme.

La pauvre grenouille se remplit de fumée de cigarette jusqu'à en éclater : quel moyen original de démontrer les effets nocifs de la nicotine ! Même le savant « professeur » en perd sa composition et se tient les côtes. Tordant !

Vous aurais-je coupé l'appétit, et gâché votre dîner de cuisses de grenouilles ce soir ? À propos, vous savez comment on les « ré-colte » ? C'est simple : on arrache les pattes de ces batraciens à froid, et de sang-froid. On n'a ensuite qu'à jeter les grenouilles mutilées à la poubelle, où elles peuvent continuer à souffrir, et mourir si ça leur chante.

Et voilà, jamais deux atrocités sans trois !

— ALBERT DAVELUY
Québec, le 1er octobre.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Ruée

capiale, M. Théorêt s'est fait le candidat de la famille et du bien-vivre, avec pour slogan un gros poupon rose qui babille « La Famille d'abord » sur de super-panneaux placardés le long des voies rapides qu'arpentent soir et matin les 115,000 banlieusards qui travaillent à Montréal.

Bref, une élection à trois qui contrairement à celle de 1981 (en 1985, l'élection du maire Claude Lefebvre était presque assurée) met en présence trois partis aux caisses bien dodues, dont les organisateurs ont maintenu depuis le printemps un rythme d'opérations promotionnelles effréné.

C'est que beaucoup d'intérêts sont en jeu. L'affaire du zonage a mis au jour l'ampleur du potentiel spéculatif à Laval. Depuis cinq ans, les investissements déclarés de plus de 300 projets dans le secteur industriel et commercial s'élevaient à plus d'un demi-milliard de dollars. Le nombre d'unités de logements s'est accru de près de 20 % depuis 1984.

Selon Michel Fréchette, président de Promédia, responsable de la campagne publicitaire du PRO des Lavallois, plus d'un demi-million aura été dépensé par son parti entre la démission de Claude Lefebvre et les élections du 5 novembre pour mousser la candidature de M. Gilles Vaillancourt.

Les trois partis disposent d'autant d'argent, alors les dépenses vont se ressembler. On en dépense pas plus qu'en 1985 ou en 1981, la seule différence, c'est qu'à cette élection les trois partis ont autant de moyens », affirme celui-ci de toutes les élections lavalloises depuis 1969.

La loi permet aux partis de dépenser environ \$ 225,000 durant la campagne officielle de 58 jours qui s'est ouverte le 8 septembre, précise le trésorier de la ville, M. Maurice Vinet. Une paotille si l'on considère que les partis sont en fait en pré-campagne depuis l'élection partielle du 5 février 89.

Les électeurs connaissent désormais les trois candidats. Il faut maintenant les convaincre d'acheter le nôtre », soutient M. Fréchette.

Le choix sera facile car même si le nerf de la guerre porte sur les taux de taxes et le transport, les trois candidats dans la course tiennent des discours passablement différents.

Sur la question du zonage, pas de méprise possible. Gilles Vaillancourt jure que son administration n'a fait que répondre aux demandes des agriculteurs et Québec prend les décisions ultimes.

« Les agriculteurs sont venus nous voir parce que depuis la loi il y avait eu 237 autorisations pour des usages autres qu'agricoles. On veut une zone agricole limitée à 32 %, mais qu'elle soit permanente. Les pseudo-scandales n'ont pas touché Laval. Ce n'est pas de peindre Laval en vert et de se cacher derrière une réglementation qui va protéger la ville », soutient le maire Vaillancourt.

Il affirme d'ailleurs que les allégations de l'opposition, à l'effet que plus de \$ 750 millions seraient tombés dans les poches de spéculateurs n'ont été le moteur sur le dézonage appliqué par le premier ministre Bourassa, sont purement théoriques.

« Les gens qui ont perdu par application du zonage agricole, a-t-on pensé à les compenser ? Les villes n'ont aucun contrôle sur les profits faits par les gens, ils sont libres d'acheter où et quand ils veulent », tranche-t-il.

M. Vaillancourt se défend bien d'ailleurs d'avoir annoncé la création d'un Centre de développement de l'agriculture biologique pour faire oublier l'affaire du zonage à ses électeurs.

Pour la candidate Pierrette Roussin, dont le parti prône la protection de la zone agricole équivalente à 47 % du territoire, le développement urbain doit se limiter aux zones blanches actuelles. « Les gens ont l'impression que c'est l'établissement qui mène les affaires à Laval. La Commission de protection du territoire agricole a réalisé son mandat, il est temps que les villes reprennent la responsabilité de leur territoire », affirme Mme Roussin.

Mais la politique d'aménagement du territoire du Parti Lavallois comporte plus qu'une zone verte protégée. Mme Roussin promet aussi le zonage d'une ceinture de 1000 pieds tout le long des rives où seront étudiés tous les projets en hauteur. Elle veut aussi négocier la fermeture de la carrière Demix, une plaie ouverte au cœur de la ville, et limiter le développement en bordure des autoroutes.

« Je sais que je n'ai pas les développeurs de mon bord, mais il faut être capable de servir ceux et celles qui sont déjà à Laval et qu'il y règne enfin une harmonie. Il faut que cesse le 'free for all' à Laval », affirme la candidate à la mairie.

Son adversaire, M. Théorêt, qui a jusqu'ici livré une guerre de chiffres à ses adversaires en s'engageant à baisser de 10 % le compte de taxes de tous les Lavallois et à geler l'évaluation pour les propriétaires de 65 ans et plus, parle aussi de mettre un frein au développement « incontrôlé » de Laval.

« La plupart des grands développeurs sont des étrangers qui se fient carrément de la qualité de vie à Laval. Ça c'est fini. Fini les carrières, les cimenteries, les pressions. On va continuer le développement mais avec des industries de qualité, de haute technologie et des bureaux », affirme l'ex-député de Vimont qui promet de déchirer l'entente liant l'UPA et la Ville s'il est élu.

« On ne viendra plus à Laval pour faire une passe. Si on répond aux be-

soins des familles et des gens, les industries font faire la queue pour s'installer ici. Là où on offre une qualité de vie exceptionnelle, le développement économique suit. Et ça, les gens d'affaires le savent », poursuit M. Théorêt, qui ne craint pas de se mettre à dos le milieu des affaires.

Un sondage réalisé à la mi-septembre, commandé par le Parti Lavallois, plaçait Mme Roussin et M. Vaillancourt nez à nez, récoltant chacun 30 % des intentions de votes. Loin derrière, M. Théorêt suivait avec 15 % du suffrage, mais plus de 20 % des électeurs se disaient indécis ou refusaient de répondre. Au pays de l'Eldorado, bien des surprises sont possibles d'ici le 5 novembre.

◆ L'Europe

de liberté en RDA, à l'issue de services religieux célébrés dans quatre églises de la ville pour la paix dans le monde.

« C'est la plus extraordinaire manifestation que j'ai jamais vue dans une ville est-allemande », a déclaré un diplomate occidental sur place. « Malgré le nombre extraordinaire des manifestants, tout s'est passé dans un calme impressionnant », a-t-il ajouté.

À l'issue de la manifestation, des membres de la milice ont même engagé par endroits le dialogue avec les manifestants.

Il est vrai que trois groupes pour la Défense des droits de l'homme, de la justice et de l'environnement de Leipzig avaient lancé juste avant le rassemblement un appel au calme, et condamné l'emploi de la violence.

Les milliers de policiers sur place ont montré beaucoup de retenue et de discrétion pendant toute la manifestation, notent les observateurs présents à Leipzig. Juste avant, les autorités ouest-allemandes avaient vivement dénoncé à Bonn la répression à Berlin-Est, Dresde et Leipzig, de manifestations de moindre importance (5,000 personnes ou moins) que celle d'hier. Bonn a estimé que seules des réformes en RDA, que la RFA se déclare prête à soutenir économiquement, pourraient améliorer la situation.

Le chancelier Helmut Kohl a dénoncé au cours d'une conférence de presse le « système autoritaire et rigide » de l'Allemagne de l'Est qui « ne tente plus d'assurer son pouvoir que par la répression à l'intérieur et la fermeture sur l'extérieur ».

« Des matraques et des interpellations ne sont pas des arguments contre l'insatisfaction » de la population, a déclaré le porte-parole adjoint du gouvernement, M. Dieter Vogel.

« Les voies de fait contre les manifestants, comme les obstacles empêchant les journalistes de travailler, ainsi que le refus de délivrer des visas d'une journée, sont en éclatante contradiction avec les accords de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), auxquels la RDA est elle aussi soumise », a ajouté M. Vogel.

M. Kohl a enfin indiqué que la RFA continuerait à accueillir « à cœur ouvert » les personnes qui, « par détresse morale et angoisse existentielle », quittent la RDA. Environ 130,000 Allemands de l'Est sont passés en RFA depuis le début de l'année, et l'exode se poursuit, notamment par la filière polonaise.

À Budapest, l'humeur était complètement différente, hier, de celle de Berlin-Est. On y parlait sur les chances qu'a la Hongrie de réussir sa transition vers le « post-communisme ».

M. Rezzo Nyers, 66 ans, a été élu président du nouveau Parti socialiste hongrois (PSH), en raison de sa personnalité de rassembleur des différents courants réformistes et centristes du PSH.

Il occupait cette même fonction depuis juin dernier à la tête du Parti communiste (PSOH). M. Nyers, un ancien typographe, était membre du Parti social-démocrate avant sa fusion forcée avec le Parti communiste en 1948.

Cette victoire des réformistes, nette sur le plan des textes votés, moins claire quant au personnel politique qui reste en place, en a cependant laissé certains sur leur faim. Le vice-premier ministre Peter Medgyessy, par exemple, a déclaré que le « compromis n'est pas assez convaincant », car « la ligne de démarcation » entre les réformistes et les autres « n'est pas tout à fait claire ».

En effet, les quelque 200 délégués au 14e congrès du Parti communiste (PSOH) qui n'ont pas voté samedi soir en faveur de la création du nouveau parti étaient à nouveau dans la salle dimanche matin pour discuter des statuts, du programme et du futur Comité directeur du PSH. Certains d'entre eux devaient cependant annoncer leur adhésion au nouveau « Parti communiste hongrois », mis sur pied par une fraction de l'aile conservatrice.

Les sceptiques se demandent maintenant si le changement formel de nom et de statuts du parti — avec le socialisme démocratique, l'alternance au pouvoir, les élections libres, l'État de droit, etc., désormais inscrits dans les textes fondamentaux — se vérifiera dans les faits, car de nombreux membres de la vieille garde n'ont pas encore quitté la nouvelle formation.

L'un des plus illustres représentants de cette ancienne garde est l'ex-patron du PSOH Karoly Grosz, qui effectue une véritable valse hésitation. Un jour, il annonce qu'il prendra sa retraite politique à l'issue du congrès, un autre qu'il veut fonder un nouveau parti, et un troisième qu'il reste dans le PSOH (maintenant PSH), le véritable parti légal à ses yeux.

Imre Pozsgay, chef de file des réformistes, est conscient de la nécessité d'une clarification. « Nous devons clairement dire où sont les limites (par rapport aux autres). Mais que se serait-il passé si Martin Luther avait dit qu'il n'autorisait pas les catholiques à le rejoindre », a déclaré M. Pozsgay.

Pour le politologue et réformiste

Attila Agh, il faut un « filtrage ». On n'a pas besoin dans le nouveau parti de ceux qui ont les mains salées par le sang ou par l'argent ».

Janos Berecz, ancien idéologue, déchu il y a plusieurs mois de ses fonctions dirigeantes au parti, a joué un rôle ambigu. Sifflé samedi soir par des délégués pour ses interventions, il aurait voté pour la résolution soumise au congrès et serait toujours membre du parti.

Par contre, un groupe conservateur, la société Janos Kadar, du nom de l'ancien chef du parti hongrois de 1956 à 1988, a annoncé dès dimanche la création d'un « Parti communiste hongrois ». La poussière n'a pas fini de retomber à Budapest, après ce week-end extraordinaire.

◆ Canadiens

dont il exerce le pouvoir, et 43 % le désapprouvent. C'est en Colombie-Britannique que la disgrâce du premier ministre est la plus marquée: 22 % des personnes interrogées ont dit qu'elles aimaient sa performance tandis que 62 % ont exprimé leur insatisfaction.

En Ontario 26 % des répondants ont exprimé une opinion favorable au premier ministre alors que 63 % lui sont défavorables. Dans les provinces atlantiques, les opinions favorables atteignent 29 % contre 51 %. Et dans les Prairies, ont compté 31 % de satisfaits contre 58 %.

Plus les personnes interrogées sur le sujet étaient jeunes, plus leur degré de satisfaction grimpeait, a constaté Gallup. Le taux de satisfaction augmentait aussi avec le niveau d'éducation.

Les résultats de ce sondage sont basés sur des entrevues menées auprès de 1,051 personnes entre les 6 et 9 septembre. La marge d'erreur d'un échantillon de cette taille ne dépasse habituellement pas quatre points de pourcentage, 19 fois sur 20.

◆ Rivard

nom de Roselyne qui, hier, affirmait au DEVOIR que Robert Rivard était mort « en douceur, parmi les siens ».

Le comédien laisse dans le deuil son épouse et trois enfants d'un précédent mariage dont l'auteur-compositeur et interprète Michel Rivard.

Au théâtre, où il avait débuté en 1946 en faisant partie de l'équipe des Compagnons de Saint-Laurent du père Émile Legault, avec les Paul Dupuis, Jean Gascon, Jean-Louis Roux, Jean Coutu, etc., et à la télévision où il sera l'un des habitués de la grande époque des télé-théâtres, Robert Rivard laisse le souvenir d'un acteur de composition qui a particulièrement servi les auteurs d'ici.

Il a été le créateur des rôles importants de Passe-Partout dans Zone à la télévision en mai 1953, et d'Émile, l'ami de Joseph Latour dans Un simple soldat à la télévision en 1957.

Du même Marcel Dubé, dont il fut l'un des interprètes assidus, Robert Rivard avait été de la création de La Lettre au tout début de la télévision en septembre 1952, il avait joué dans Les Frères ennemis en 1960, et dans Médée en 1968.

Mais c'est un rôle d'abord créé par Marc Favreau (Sol) à la télévision en 1955 qui rendra Robert Rivard célèbre à travers le Québec dès l'automne 1956. Il reprend en effet à Favreau le rôle de Beau-Blanc dans le téléroman de Germaine Guèvremont, Le Survenant. De cet espèce d'énergumène du village, bête et un peu idiot, il va faire un type à part entière dans notre histoire télévisuelle.

Robert Rivard, qui avait un peu le caractère d'un paysan des villes, va beaucoup servir les auteurs québécois de la télévision comme Yves Thériault (Le Marcheur en 56), Louis-Georges Carrier (Pour cinq sous d'amour), Robert Choquette (Ti-Croche dans La Pension Veldeur en 60-61), et plus récemment Victor Lévy-Beaulieu, pour lequel il créa deux rôles, l'un dans Race de monde et le plus récent dans L'Héritage, avec ce rôle de Delphis que le comédien Yvan Canuel a repris cette année lorsque Rivard a décidé d'abandonner le théâtre.

Les amateurs de téléromans se souviendront également de son personnage d'Hector Milot dans Rue des Pignons de Louis Morisset et Mia Riddez.

Robert Rivard avait été durant plusieurs années le président de l'Union des artistes et ces activités professionnelles l'avaient plutôt éloigné du théâtre où, sauf pour des saisons de théâtre d'été, il jouait de moins en moins. On se souvient d'une prestation il y a quelques années dans Un Pays dont la devise est je m'oublie de Jean-Claude Germain, au Théâtre Populaire du Québec.

Comme tous les comédiens de sa génération, celle des Compagnons et des débuts de la télévision, Robert Rivard avait été formé au métier d'acteur sur le tas, à une époque où les écoles de théâtre n'existaient pas.

◆ La CEQ

grève; d'autres ont émis des avis écrits mais, des directeurs d'établissements ont agi, prétend Mme Pagé, tout comme si la CEQ était visée par un deuxième décret adopté par Québec contre les grévistes cotisant à la CSN lesquels seraient en outre menacés de perdre et la retenue à la source de la cotisation syndicale (formule Rand) et une partie de leurs bénéfices de vacances.

Me Michel Boyer, du contentieux de la Centrale de l'enseignement du Québec, a profité de la rencontre avec les journalistes pour s'exprimer sur les motifs que la CEQ invoquera en Cour supérieure, s'agissant d'une autre requête en nullité — déjà inscrite en Cour supérieure — au sujet de la Loi 160 (cette « matraque insensée », dit Mme Pagé) sur laquelle se fonde le gouvernement québécois pour sévir contre les grévistes des secteurs public et parapublic.

Les syndiqués CEQ qui ont fait grève, à la fin de l'été, sont répartis dans 200 établissements environ où cette centrale parle au nom de tous les inhalothérapeutes et d'environ 93 % des technologues médicaux.

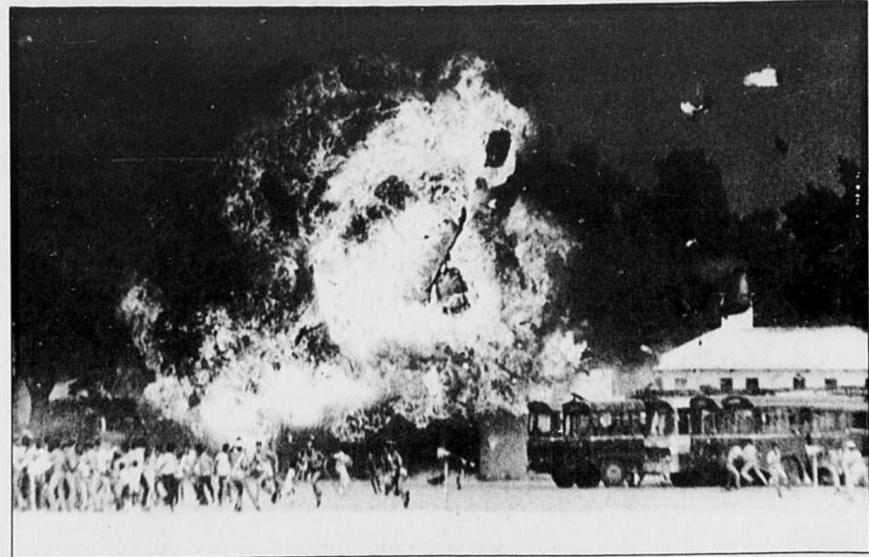


PHOTO AP

La fin d'un Mirage

Un réacteur Mirage 2000 des forces armées indiennes s'est écrasé au sol dimanche à New Delhi lors d'un spectacle aérien. L'avion, un réacteur de fabrication française, faisait une virile à la verticale lorsqu'il a décroché et s'est abattu au sol près d'une foule de spectateurs. Le pilote n'a pas réussi à s'éjecter et est mort sur le coup. Personne n'a été blessé par les débris de l'appareil mais des spectateurs, s'enfuyant pour éviter l'avion en chute, ont été piétinés plus ou moins sérieusement.



PHOTO CP

Voici les restes de l'effroyable collision qui a fait douze morts et 45 blessés à Village Cormier, au Nouveau-Brunswick dimanche. L'accident plonge tout le village dans le deuil.

DOUZE MORTS ET 45 BLESSÉS AU N.-B.

Une collision met un village en deuil

VILLAGE CORMIER, N.-B. (PC) — La tragédie survenue à Village Cormier, au Nouveau-Brunswick, ce week-end, a touché pratiquement tous les foyers de ce petit village de quelque 200 habitants, au sud-est de la province.

Le docteur Jean-Yves Plourde, un médecin généraliste de Shédiac, a été l'un des premiers à arriver sur les lieux de l'accident. Plusieurs des victimes étaient ses patients.

« C'est une petite population. Tout le monde se connaît. Les victimes appartenaient presque toutes à la même famille. Il y a beaucoup d'enfants. Ça va être dur pour le village tout entier », a-t-il commenté.

La police cherchait toujours hier à

déterminer les causes de la collision entre un camion chargé de billes de bois et un chariot de ferme transportant une cinquantaine de personnes, dimanche. Le chargement de billes de bois s'est déversé sur les passagers du chariot, tuant 12 personnes et en blessant 45.

Environ 50 membres des familles Léger et McGraw, qui forment la majeure partie de la population du village, avaient pris place à bord du chariot à foin, pour la ballade prévue dans le cadre de leurs festivités familiales annuelles de l'Action de grâce.

Hier, toute l'activité du village se concentrait sur l'accident. Des centaines d'amis, de voisins et de simples curieux s'étaient rendus sur les

lieux de la catastrophe. Et plusieurs maisons du village étaient vides, alors que les amis et les membres des familles éprouvées se rendaient renforcer les survivants dans les hôpitaux de Moncton.

« C'est difficile à croire, à comprendre », commentait Edmond Léger, en regardant la scène de l'accident en compagnie de son petit garçon. « Je les connaissais tous... mon fils va savoir ce qui en est vraiment demain, quand il ira à l'école et que les enfants qui sont morts ne seront pas là ».

Stoïquement, les villageois affirment qu'ils se remettront de leurs pertes, même s'ils admettent que cela prendra du temps.

Dans l'Est du Québec, dans le Bas du Fleuve et dans la région de Trois-Rivières, les infirmières sont en bloc syndiquées à la CEQ.

Vendredi dernier, il y a eu concertation entre la CSN, la CEQ et la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ) pour en venir à une coordination lorsqu'elles ont à présenter des requêtes devant les tribunaux. Mme Pagé estime que ces pourparlers sont « de bon augure » et qu'ils mèneront, sinon à des actions conjointes, du moins, à une démarche où beaucoup de points seront communs aux trois centrales syndicales.

Me Boyer a rappelé hier l'essentiel des faits quant à la contestation, en 1986, de la Loi 37 par la CEQ, la CSN et la FTQ. Le juge de la Cour supérieure avait alors déclaré qu'un droit fondamental comme la liberté d'association était atteint par la Loi 37 mais, ultérieurement, au moment de juger du fond de la question, ce juge avait invoqué des arrêts de la Cour suprême pour donner en partie raison au Procureur général du Québec.

Il y a trois ans, les centrales n'avaient pas plaidé contre la Loi 160 comme telle; d'où leur volonté de s'attaquer maintenant à cette loi qui autorise Québec à déclencher une série de mesures répressives qui atteignent leurs membres.

Mme Pagé a par la même occasion dénoncé comme une mesure de représailles « inacceptable » la décision du comité patronal de négociation de couper la rémunération prévue à l'équipe syndicale des négociateurs, dans le secteur de la santé et des services sociaux. Les sanctions, Mme Pagé les assimile à un moyen de chantage; elle croit que ce n'est pas la voie susceptible d'améliorer le climat de travail dans ce chalon névralgique des secteurs public et parapublic.

Le président du Conseil du Patronat du Québec, M. Ghislain Dufour, a émis pour sa part un communiqué où il recommandait, hier, à Québec de ne pas suspendre l'application de la Loi 160, comme l'avait demandé la semaine dernière la CSN; « autrement les lois n'auraient plus de sens ». M. Dufour n'accepte pas que l'on bafoue l'autorité légitime du Parlement. Selon le président du

Varmus et Bishop, dit le texte de l'Assemblée Nobel, « se sont servis d'un rétrovirus (dont l'ARN est transcrit en sens contraire) générateur de cancer pour identifier les oncogènes qui contrôlent la croissance dans des cellules normales » et c'est en 1976 que fut publiée leur « ahurissante » conclusion, à savoir que dans le virus, l'oncogène n'est pas un authentique gène viral, mais qu'il représente un gène cellulaire normal dont le virus s'est saisi au cours de son accroissement dans la cellule réceptrice et qu'il a transféré », poursuit le texte selon lequel « jusqu'à présent on a pu identifier plus de 40 oncogènes différents ». La découverte a contribué à faire plus amplement comprendre les systèmes de signalisation compliqués qui régissent la croissance des cellules normales.

Selon le professeur Reichard, « l'espoir à long terme est que nous pourrions guérir tous les patients atteints du cancer, mais qu'il n'y aura plus de patients de ce type. Nous devrions être en mesure d'empêcher la maladie de se déclarer ». Toutefois, Reichard précise que la médecine n'est qu'au début de l'application pratique de ces nouvelles connaissances, Bishop et Varmus ayant contribué aussi au choix du traitement du cancer.

Varmus a pour sa part déclaré qu'il s'agit d'un « projet à long terme. Nous ne comprenons toujours pas assez les détails (de la maladie) pour mettre au point des thérapies », a-t-il souligné.

M. Varmus est né en 1939, à Ocean-side, dans l'État de New York. Il fait ses études à Harvard et à Columbia et rejoint l'université de Californie de San Francisco en 1970. M. Bishop, né en 1936 à York, en Pennsylvanie, est membre de nombreuses sociétés savantes où il siège avec son collègue, Harold Varmus.

Les travaux des deux chercheurs leur ont valu, en 1982, le titre de « chercheurs californiens de l'année » et de nombreux autres prix et distinctions: prix de la fondation Passano (1983); prix Armand Hammer (1984), etc. Les deux Nobel avaient, en 1987, reçu une distinction du Collège américain des médecins pour leur contribution au progrès de la science médicale.

« Le président du Conseil du Patronat du Québec, M. Ghislain Dufour, a émis pour sa part un communiqué où il recommandait, hier, à Québec de ne pas suspendre l'application de la Loi 160, comme l'avait demandé la semaine dernière la CSN; « autrement les lois n'auraient plus de sens ». M. Dufour n'accepte pas que l'on bafoue l'autorité légitime du Parlement. Selon le président du

« C'est une petite population. Tout le monde se connaît. Les victimes appartenaient presque toutes à la même famille. Il y a beaucoup d'enfants. Ça va être dur pour le village tout entier », a-t-il commenté.

Le Festival de Granby couronne la relève

Lynne Crevier

« LA RELÈVE est belle et bonne », s'est exclamée « grand-maman » Reno avant de décerner le premier prix d'interprétation à Josée Lajoie, devant une foule en liesse samedi soir, assistant à la 21^e édition du Festival international de la chanson de Granby, sous les caméras de Télé-Métropole qui diffusait à chaud l'événement.

Plein à craquer, le Théâtre Palace a donné des sueurs aux spectateurs, à l'orchestre formée de huit musiciens et surtout aux huit finalistes devant prouver aux yeux de tous que l'avenir de la chanson francophone est viable, malgré la houle que connaît l'industrie du spectacle et du disque, ici et à l'étranger.

La mise en scène de Louise Forestier est restée sobre, en dépit de l'éclairage « tutti frutti », imposée par la télédiffusion du concours, indice révélateur de futurs auteurs et interprètes.

Cette année, le Festival de Granby a auditionné 226 candidats, 32 sont restés jusqu'aux demi-finales, puis un jury en a retenu huit, que l'on a donc pu voir à la télé ou entendre le soir même à la radio de Radio-Canada. Télé-Métropole diffusera la soirée de gala des trois prochaines années et entend investir annuellement durant cette période \$ 1,4 million destinés à encourager les nouveaux loups de la chanson. A son tour, le groupe Vidéotron a accordé \$ 100,000 au festival, afin de créer la Fondation André Chagnon, laquelle servira au départ de nouvelles car-



Les juges Ginette Reno (à gauche) et André Gagnon (à droite) posent en compagnie des lauréats du Festival de Granby: l'interprète Josée Lajoie et l'auteur-compositeur-interprète Lynda Lemay.

rières.

En parlant du loup... l'irrésistible Jean Leloup (vainqueur du Festival de Granby en 1983) a investi la scène avec sa défroque habituelle, débarrassée au maximum, pour nous balancer ses chansons où l'on devine, plus que l'on distingue nettement, la verdeur du propos. Né à Québec, le jeune monsieur, grand voyageur d'Alger, à Lomé (Togo), en passant par Paris, accuse un léger accent français. Sa voix rocailleuse se montre agressive. On le prendrait volontiers pour le

frère cadet de Bernard Lavilliers, essayant de surpasser son aîné « rocker », ou bien pour Dewaere, le « vilain » petit copain de Depardieu dans *Les Valseuses*.

Avant lui, on a pu entendre (sans sourcilier) les lauréates de l'an dernier: Nadine Dionne et Carole Lockwell. On a aussi découvert une chanteuse française, « à texte », Isabelle Morelli, la révélation du Festival de Bourges 1989, frêle et pâle copie d'Isabelle Mayereau. Depuis cette année, le festival a l'intention d'inviter

régulièrement de jeunes chanteurs européens à venir se produire à Granby, sans les inscrire à la compétition cependant.

Plus tôt en soirée, chacun des finalistes nous a d'abord chanté une première pièce non diffusée, puis il en a livré une seconde devant les caméras. De cette manière, la presse et le jury ont été mieux à même de juger la performance, réglés à la seconde près par les caprices de la télé, des cinq participantes et trois participants. Une rude tâche qui a fait dire à l'un des membres du jury, Ginette Reno: « Plus j'ai de pouvoir pour juger, moins j'en suis capable! »

Dans l'étude qu'était devenu alors le Théâtre Palace, on amorça la distribution des prix. Quatre s'en sortirent avec les honneurs.

L'auteur Nelson Minville, de Grande Ville en Gaspésie, rafla le « prix de la chanson primée » pour *Le Fleuve* et celui de la presse, lui permettant de repartir avec \$ 1,000.

Le prix d'interprétation est allé à Josée Lajoie d'Edmonton en Alberta, qui recevait une bourse de \$ 10,000. La chanteuse s'est attaquée entre autres à *Mes blues passent pu dans porte* de Gerry Boulet et Breen Leboeuf, avec des inflexions rauques à la Marjo et un visage séduisant à la Charlotte Rampling, en se livrant totalement dans une fougère rageuse. Cette fille a du chien et nous promet bientôt ses propres compositions.

Linda Lemay de Portneuf signe les siennes. Elle a chanté *La Veilleuse* (une histoire de femme âgée vivant de ses souvenirs) avec suffisamment de conviction et sans trop de clichés pour décrocher le prix de \$ 10,000 dans la catégorie auteur-compositeur-interprète.

Lors de la semi-finale, l'interprète Kathleen Desbiens de Beauport reçut le « prix du public », assorti d'un montant de \$ 500.

Eve Montpetit n'en a remporté aucun, mais elle s'est bien débrouillée en nous interprétant *Y'a que toi et moi* d'une voix ample, qu'elle ira ensuite projeter mélancoliquement dans son saxophone. Plus d'un aurait voté pour elle.

Notons que les trois auteurs masculins ne faisaient pas le poids devant leur consœur, Linda Lemay. Moins habiles à manier la métaphore qu'elle, sans quoi une chanson s'alourdit et perd de son tonus, ils en ont été réduits à se comporter comme les Piché, Lavoie, Séguin, sans grande originalité.

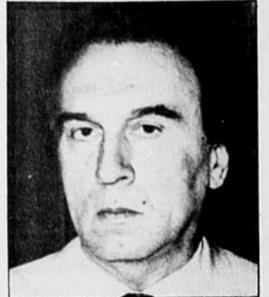
Michel Barbeau, dans la peau du chanteur engagé, nous assène: *J'ai rien à faire de vos guerres*, Nelson Minville, lui, nous abreuve de *Souçon d'amour*. Tandis que Marc Savoie nous balance sa chanson soprofrique, *Le prisonnier d'Outremont*, satire ratée de l'embourgeoisement des ados, en s'accompagnant à la guitare... Quel calvaire!

Malgré cela, soulignons encore le travail fabuleux de Louise Forestier qui a su, en l'espace d'une semaine, préparer les finalistes à bâtir un vrai spectacle de pros.

PHILARMONIQUE DE BERLIN

Abbado succède à von Karajan

BERLIN-ouest, RFA (AFP) — L'Italien Claudio Abbado, 56 ans, a succédé dimanche à Herbert von Karajan à la tête de l'Orchestre philharmonique de Berlin après un vote à huis-clos des 120 musiciens de l'orchestre, a annoncé le ministre de la Culture de la ville, Mme Anke Martiny.



Claudio Abbado

Le vote, qui s'est tenu dimanche dans un endroit secret, a duré six heures, a précisé Mme Martiny (Parti social-démocrate SPD) au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue dans l'enceinte de la Philharmonie.

Claudio Abbado, qui occupera également le poste de directeur artistique, a immédiatement accepté le choix des musiciens et va pouvoir commencer à discuter des termes de son contrat avec le Parlement (Sénat) de Berlin-Ouest, a ajouté Mme Martiny.

Claudio Abbado est le cinquième chef d'orchestre de la Philharmonie de Berlin en 107 années d'existence après Hans von Bülow, Arthur Nikisch, Wilhelm Furtwängler et Herbert von Karajan, décédé le 16 juillet dernier à Salzbourg en Autriche.

Les deux membres du comité directeur de l'assemblée des musiciens de l'orchestre, MM. Klaus Haussler et Alexander Wedow, se sont réjouis du choix de M. Abbado en parlant d'une « élection exemplaire », en dépit d'une décision difficile à prendre.

Plusieurs noms prestigieux avaient été avancés pour occuper la place laissée vacante par Herbert von Karajan, parmi lesquels ceux de Lorin Maazel, James Levine, Daniel Barenboim, Riccardo Muti ou Carlos Kleiber.

La Philharmonie de Berlin est le seul orchestre au monde à élire son chef. Les musiciens avaient déposé, avant la pause estivale, des bulletins indiquant leur préférence dans une urne scellée et déposée chez un notaire, chaque membre pouvant désigner jusqu'à trois noms.

Aujourd'hui directeur musical de l'Opéra de Vienne et depuis 1987 directeur musical général de la ville de Vienne», le successeur de Karajan a dirigé la Scala de Milan en 1968 et en 1983 a pris la tête de l'orchestre philharmonique de Londres.

M. Abbado s'occupe également aujourd'hui des jeunes chefs d'orchestre d'Europe ainsi que de l'orchestre de chambre européen. Au mois de janvier 1988, il a dirigé pour la première fois le concert d'ouverture de la Philharmonie de Vienne.

Né le 26 juin 1933 à Milan dans une famille d'artistes, Claudio

Abbado a étudié au conservatoire Giuseppe-Verdi de la métropole italienne avant de suivre pendant un an les cours de la célèbre académie musicale de Vienne. Le nouveau chef d'orchestre de la Philharmonie de Berlin a obtenu en 1958 aux États-Unis le prix Koussevitzky et en 1966 le prix Mitropoulos à New-York.

Claudio Abbado a déjà enregistré à plusieurs reprises avec la célèbre formation.

Ainsi, leur dernier enregistrement commun, un disque compact (CD) consacré à la *Deuxième symphonie* et l'*Alto rhapsodie*, de Brahms, vient de sortir chez DGG.

Abbado a gravé avec les Berlinois le *Concerto pour violon*, de Brahms (soliste: l'Israélien Schiomo Mintz), et les *1er et 2e Concertos de piano*, de Prokofiev (soliste: l'Argentine Martha Argerich), aussi chez DGG.

Le chef italien a enregistré également beaucoup avec d'autres orchestres, toujours chez DGG (Philharmonie de Vienne, Orchestre de Chicago, London Symphony Orchestra et Orchestre de chambre de l'Europe).

Il a entamé avec la Philharmonie de Vienne un cycle Dvořák, un autre de pièces de Webern. De cette collaboration doit sortir en novembre un CD de musique contemporaine (Ligeti, Nono, Boulez et Rihm).

Avec l'Opéra de Vienne dont il est directeur artistique, il vient d'annoncer des projets lyriques: *La Khovantchina* de Moussorgski, et *Elektra* de Strauss qui viennent après un *Wozzeck* de Berg, et, cette rentrée, une *Italienne à Alger* de Rossini.

Cette double collaboration avec Vienne et Berlin s'inscrit en fait dans la droite ligne de Karajan qui fut également un temps directeur de l'Opéra de la capitale autrichienne, tout en dirigeant la Philharmonie de Berlin.

Pablo Picasso, écrivain prolifique

PARIS (AFP) — Deux institutions françaises — les éditions Gallimard et la Réunion des musées nationaux — font découvrir une facette méconnue de l'abondante création de Picasso, ses écrits, dans un important ouvrage intitulé *Picasso, écrits*.

On savait que le génie de Picasso s'était manifesté dans de nombreux domaines, de la peinture à la sculpture en passant par la gravure, ou la céramique. On savait aussi qu'il était l'auteur d'une pièce de théâtre, *Le désir attrapé par la queue* (1941), mais on avait oublié qu'il en avait écrit une deuxième, *Les quatre petites filles* (1947-48).

Et surtout, le public ignorait que l'artiste avait écrit en espagnol, sa langue maternelle, et en français, plus de 340 poèmes, s'apparentant largement à l'écriture dite « automatique », chère aux surréalistes.

« Le plus exubérant des peintres fut un poète assez confidentiel », estime Marie-Laure Bernadac, conservatrice au musée Picasso à Paris et co-responsable de cet ouvrage.

Ce travail littéraire ne fut pourtant pas un bref épisode dans la vie de Picasso puisque celui-ci le mena

pendant 25 ans, de 1935 à 1959. C'est la somme de tous ces écrits qui est aujourd'hui publiée pour la première fois.

« Ce n'est pas un hasard si l'écriture apparaît en 1935, à un moment de profonde dépression se manifestant par l'impuissance picturale », constate Marie-Laure Bernadac. La plume prend le relais du pinceau.

Mais les textes sont aussi souvent des oeuvres visuelles. Écrits à l'encre de Chine sur des feuilles de papier d'Arches, ils flattent le plaisir de l'oeil.

Pour Michel Leiris, écrivain et ethnologue français très proche à un moment du surréalisme, l'écriture picassienne est « une libre coulée qui ne prend jamais forme de discours et chemine faisant se révéler riche en fulgurances ».

Dans sa préface à l'ouvrage, il remarque que Picasso « joue insatiatement, inlassablement des mots », qu'il en use « avec une vertigineuse liberté ».

Picasso avait envisagé de son vivant de publier ces textes. Le projet n'a jamais abouti, peut-être à cause de l'accueil mitigé qu'ils avaient

reçu.

André Breton, le pape des surréalistes, les aurait trouvés « bons ». Mais l'écrivaine Gertrude Stein, très liée au milieu artistique de cette époque, avait fait savoir sa déception.

« À ceux qui diront que ses poèmes ne sont pas ce qu'il a fait de mieux, on répondra que Picasso se montre à l'état brut dans ces délires verbaux », juge Christine Piot, autre responsable de cet ouvrage.

Les « écrits » constitueraient donc un apport fondamental dans la connaissance de l'homme. Une exposition, intitulée *Le crayon qui parle*, leur sera consacré début novembre au musée Picasso de Paris, à l'hôtel Salé dans le Marais.

Une autre exposition, intitulée *Je suis le carnet* et présentée jusqu'au 31 décembre au musée des Arts décoratifs à Paris, s'attache à l'aspect plus connu de Picasso, le dessinateur et le peintre. Mais elle a l'avantage d'offrir une sélection des nombreux cahiers et carnets de l'artiste.

Du gribouillis au dessin abouti, en passant par l'esquisse, c'est le formidable travail préparatoire de Picasso qui est montré.

MUSIQUE / chronique

En mouvement et en concert au Desjardins

Marie Laurier

C'EST EN musique que la Semaine Desjardins célébrera le 16 au 21 octobre son 20^e anniversaire. Pour l'occasion, le complexe Desjardins deviendra le cœur d'une grande fête sous le thème *En mouvement et en concert*. Le mouvement Desjardins entend ainsi démontrer son implication dans le domaine des arts en encourageant la relève et en offrant gratuitement au grand public un événement culturel dont la grande vedette est la musique.

Dès 7 h, le 16 octobre, musiciens, poètes, chanteurs, danseurs, comédiens seront au rendez-vous et ce sera un feu roulant de spectacles.

Deux concerts sont prévus en soirée à 21 h: le 19 octobre, la soprano Pauline Vaillancourt accompagnée du pianiste et chef d'orchestre Jean-Eudes Vaillancourt interprète *Les Récitations* de Georges Aperghis, et *La Voix humaine* de Francis Poulenc, selon un texte de Jean Cocteau; le lendemain soir à la même heure, le compositeur Joël Vincent Bienvenu créera un spectacle de danse et musique avec Michel Garneau, Anik Bissonnette, Louis Robitaille et Luc Durand.

Le samedi 21 octobre, toute la journée est consacrée aux jeunes qui seront accueillis par des animateurs, des comédiens et des musiciens. Une exposition d'éléments technologiques musicaux et sonores est également ouverte toute la semaine au public de la Place Desjardins.

Idées heureuses

RÉALISÉE dans un climat de détente et d'intimité à l'église *Erskine and American*, la 3^e saison des rencontres *Idées Heureuses*, une initiative de Geneviève Soly, reprend cette semaine. Vendredi le 13 octobre, à 21 h 30, sous le thème de *La Nocturne*, la claveciniste Mireille Lagacé interprétera les *Variations Goldberg*. Cette pièce aura été précédée d'extraits du *Petit livre* d'Anna Magdalena Bach joués par Geneviève Soly à l'orgue et au clavecin et la soprano Denise Pelletier. Ce programme sera répété le lendemain soir un peu plus tôt, soit à 20 h à l'heure de l'*Ordinaire*.

Le *Petit livre* d'Anna Magdalena Bach, très peu connu des amateurs de la musique de Bach, est pourtant une oeuvre digne d'intérêt, comme Mme Soly. Il s'agit d'un recueil de courtes pièces, facile d'écoute, qui permet un aperçu inusité de la vie intime musicale dans la famille Bach. Anna Magdalena était la femme de J.-S. Bach et elle avait l'habitude d'inscrire dans son petit livre, ou de faire inscrire à des

membres de sa famille, de petites pièces qu'elle aimait particulièrement. On y retrouve, entre autres, l'aria qui fournit le thème des *Variations Goldberg*.

Concerts vitraux

BORIS BROTT, co-directeur de l'Orchestre de chambre McGill dévoile aujourd'hui le programme d'une série de *Concerts vitraux* qui seront présentés à compter du 27 novembre dans le Grand Salon de l'ancien hôtel Windsor. Les oeuvres des grands compositeurs Vivaldi, Mozart, Bach, Rossini et Beethoven seront au programme sous un éclairage tout à fait particulier. Les autres concerts auront lieu le 26 février, 19 mars et 16 avril 1990.

Fondation Allegra

LA FONDATION Allegra présente son premier concert de la saison le jeudi 12 octobre à la salle Redpath de McGill. Le groupe est formé de Dorothy Fraiberg au piano, Ann Robert et Nadia Francaville au violon, Alexey Dyachkov à l'alto et Katherine Skorzewska au violoncelle.

Souvenirs de Tadoussac

UNE OEUVRE pour flûte et bande magnétique du compositeur John Winiarz, a été classée parmi les douze oeuvres retenues parmi celles de 297 compositeurs de 30 pays différents au concours du Prix de composition international Olympia à Athènes dernièrement. La pièce primée intitulée *Souvenirs de Tadoussac* sera interprétée le 8 novembre prochain par Guy Pelletier dans un concert du Nouvel ensemble moderne (NEM) qui sera diffusé en direct par Radio-Canada FM.

Enseignant à l'Université Concordia, John Winiarz s'emploie présentement à écrire de la musique pour accordéon et bande magnétique pour l'accordéoniste d'Ottawa Laurie Rosewater et à écrire une pièce pour alto solo pour Rivka Golani.

Chapelle Sixtine

LE CHOEUR du Studio de musique ancienne débute sa 16^e saison à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement. Au programme: son traditionnel concert a capella sous la direction de Christopher Jackson rappelant le genre de chant que l'on entend dans la Chapelle Sixtine de Rome.

Ladies Morning Musical Club

UN AUTRE GROUPE important lance sa saison cette semaine: le vénérable *Ladies Morning Musical Club* qui en est à sa 98^e année de présence musicale dans la métropole. Le Beaux Arts Trio formé de Menahem Pressler, au piano, Isidore Cohen, au violon, et Peter Wiley au violoncelle attend les abonnés et leurs amis à la salle Pollack. Au programme: des oeuvres de Haydn, Ravel et Schubert.

Trêve à la grève

LES PROBLÈMES avec la direction du Centre national des Arts qui ont entraîné l'annulation des concerts prévus n'empêcheront pas l'orchestre de présenter ce soir et demain le concert du 20^e anniversaire. Les 46 musiciens de l'Orchestre du CNA ont convenu de faire la trêve pour respecter leur engagement et ils joueront sous la direction de Victor Feldbrill dans une autre salle de la capitale, soit l'École secondaire de commerce. Le soliste est le pianiste Richard Goode.

Musiques actuelles

IL N'EST pas trop tôt pour parler de la manifestation de musique actuelle qui aura lieu à Montréal du 1^{er} au 11 novembre 1990 puisque la date limite pour l'inscription aux appels d'offres est le 15 octobre prochain: le festival est à la recherche de compositeurs, d'instrumentistes et de performeurs ayant une vision de la musique du 21^e siècle et ce, dans les catégories suivantes: projets interdisciplinaires, musiques de concert (orchestre, interprète ou électro-acoustique) et musique-vidéo. Pour plus de renseignements, s'adresser à Joanne Bérubé ou Jean Piché au (514) 849-4046.

EN BREF...

Gainsbourg sur pied

PARIS (AFP) — Le chanteur français Serge Gainsbourg, admis jeudi à l'hôpital américain de Neuilly, près de Paris, à la suite d'un léger malaise cardiaque, a quitté l'hôpital dimanche en fin de matinée, a-t-on appris dimanche auprès de l'hôpital. L'état de santé du chanteur a été jugé « satisfaisant » et il a pu regagner son domicile parisien. Agé de 61 ans, Serge Gainsbourg, déjà victime d'un infarctus en 1973, avait subi le 11 avril une opération du foie qui avait duré six heures. À la suite de cette intervention, le chanteur a renoncé à l'alcool à la demande de ses médecins.

Funérailles privées

NEW YORK (AFP) — Le corps de l'actrice Bette Davis, décédée vendredi dans la banlieue parisienne des suites d'un cancer, sera rapatrié cette semaine à Los Angeles pour des funérailles privées, a annoncé dimanche son avocat à New York, M. Harold Schiff a précisé qu'il comptait organiser avec le fils de l'actrice, Michael Merrill, « des funérailles très privées ainsi qu'une cérémonie du souvenir dans une semaine ou deux » sur la côte Ouest. Bette Davis a deux filles, Barbara Hyman et Margot Merrill.

UBU PRÉSENTE
De Queneau à l'Ouvroir de Littérature Potentielle

OULIPO SHOW

PIERRE CHAGNON BERNARD MENÉY DANIELE PANNETON CARL BECHARD

MISE EN SCÈNE: DENIS MARLEAU
★ PRIX SPÉCIAL DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CRITIQUES DE THÉÂTRE 1988 ★

ONZE
REPRÉSENTATIONS
EXCEPTIONNELLES
du 3 au 14 octobre à 20:30

elysée BILLETTS EN VENTE AU THÉÂTRE
ET À TOUTS LES COMPTOIRS THEATRON
COMMANDES TEL. AVEC CARTE DE CREDIT. (Taux de service) 289-2525
35, RUE MILTON, 848-4058
MÉTROPOLITAIN LAURENT

"C'est le langage qui prend la vedette... tordant, irrésistible."
Jean Beauvoisy, La Presse

"Virtuose. Ils sont à proprement parler virtuoses! Un savoir-faire exceptionnel"
Aline Gélinas, VOIR

"Un spectacle pas ordinaire, authentique, périlleux!"
Francine Grimaldi, RC

"Haute-voltage et perfection dans le monde du verbe et de l'exploit vocal. Une perle."
Robert Lévesque, Le Devoir

LA TÉLÉ CE SOIR

★ *Land Of Tiger*. National Geographic présente un documentaire sur les parcs nationaux Kanha et Ranthabbhor en Inde et sur la remontée du nombre de tigres dans ce pays. TVO 19 h.

★ *Culture juive*. Animé par Claude Charron, *Le match de la vie* diffuse une émission consacrée à l'importante communauté juive du Québec. TVA 20 h 30.

★ *Un amour en Allemagne*. Drame de moeurs de A. Wajda avec Hanna Schygulla, Piotr Lysak et Marie-Christine Barrault. En 1941, dans un village allemand, une épicière s'éprend d'un prisonnier de guerre polonais. R.-Q. 22 h 30.

★ *La question*. Drame social de L. Heynemann avec Jacques Denis, Nicole Garcia et Jean-Pierre Sentier. Un journaliste est emprisonné et torturé pour avoir appuyé le Front de libération en Algérie. R.-C. 23 h 20.

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) - Kick Boxer mar. au jeu. 7 h, 9 h.
ASTRE II: - Sea of Love mar. au jeu. 7 h 15, 9 h 30.
ASTRE III: - Cruising Bar mar. au jeu. 7 h 15, 9 h 30.
ASTRE IV: - Millennium mar. au jeu. 7 h, 9 h 10.

BOYNAVENTURE I: (861-2725) - Kick Boxer sem. 7 h 20, 9 h 30.
BOYNAVENTURE II: - Millennium sem. 7 h, 9 h 15.
BROSSARD I: (465-5906) - Sexe, mensonges et vidéo mar. au jeu. 7 h, 9 h 15.
BROSSARD II: Parenthood mar. au jeu. 7 h 05, 9 h 30.

CINEMA POINTE-CLAIRE 3: Parenthood sem. 7 h 30, 9 h 30.
CINEMA POINTE-CLAIRE 4: Sea of Love sem. 7 h, 9 h 20.
CINEMA POINTE-CLAIRE 5: Kick Boxer sem. 7 h 10, 9 h 10.

DAUPHIN I: (721-6060) - Sexe, mensonges et vidéo mar. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, mer. et jeu. 7 h 30, 9 h 30.
DAUPHIN II: Jésus de Montréal mar. 2 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20, mer. 7 h 20, 9 h 40, jeu. 7 h 10, 9 h 20.

LAVAL I: (688-7776) - Black Rain 7 h, 9 h 25.
LAVAL II: - Innocent 7 h 20, 9 h 40.
LAVAL III: - Johnny Handsome 7 h 20, 9 h 30.
LAVAL IV: - Haute sécurité 7 h 30, 9 h 50.

PARADIS I: (354-3110) - Cruising Bar 7 h, 9 h.
PARADIS II: - Parenthood 7 h 05, 9 h 20.
PARADIS III: - Abyss 7 h, 9 h 40.
PARISIEN I: (866-3856) - Monsieur Hire 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.

FAMOUS PLAYERS
APRÈS DROITS THÉÂTRIAUX ET CINÉMA, LA PARTENARIAT COMÉDIE DE COLINE SERRIAU
ROMUALD & JULIETTE
Le PARISISN
VERSAILLES

CINEMA EGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mil. - Sea of Love 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 45.
CINEMA EGYPTIEN 2: Mil. - Parenthood 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 25.
CINEMA EGYPTIEN 3: Mil. - Cinéma Paradiso 1 h 15, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30.

CINEMA JEAN-TALON: Mil. - Innocent 7 h 15, 9 h 30.
CINEMA OMEGA 1: - Chérie, j'ai réduit les enfants mar. au jeu. 8 h.
CINEMA OMEGA 2: - Haute sécurité mar. au jeu. 8 h.
CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (521-1793, après 18 h) - Little Vera tous les soirs 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) - Sex, Lies and Videotape 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, 11 h.
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: - Uncle Buck 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, mer. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, jeu. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15.
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: - When Harry Met Sally 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

LOEW'S I: (861-7437) - Shirley Valentine 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30.
LOEW'S II: - In Country 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.
LOEW'S III: - A Dry White Season 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30.
LOEW'S IV: - Dead Poets Society 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 05.
LOEW'S V: - Licence to Kill 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h.

PLATEAU I: (521-7870) - Les matins infidèles 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
PLATEAU 2: - Société des poètes disparus 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
FAIRVIEW I: (697-8095) - An Innocent Man 7 h, 9 h 40.
FAIRVIEW II: - Black Rain 6 h 50, 9 h 30.

SUR SCENE

CANNES 1989 PRIX SPECIAL DU JURY
UN TRIOMPHE A NEW-YORK!
TROP BELLE POUR TOI!

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) - Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30. - Paolo Ramos Band et Jacques Labelle, du 12 au 15 oct.
BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007) - Séminaire McGill Combos, le 10 oct. à 20h. - Pierre Côté, guitare, le 10 oct. à 22h.15.

LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322) - Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30.
LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) - Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30.

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) - Disk Jockey, du mer. au sam.
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) - Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) - Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bay, contrebassiste, du mar. au jeu. de 20h. à 01h., les ven. et sam. de 21h. à 02h.

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin Côte-des-Neiges, Montréal - Poésie: lecture-spectacle avec Marie Savard, musique de Judith Gruber-Stitzer, mise en place de Monique Leffle, le 10 oct. à 20h.
MAISON DE LA CULTURE MARIE-UGUAY: 6052 boul. Monk, Montréal - Conférence: Arts et civilisation grecs par Suzel Perrotte, le 10 oct. à 19h.

M. Gilles Lemay donnera une conférence sur les ex-détenus et la réhabilitation. Cette conférence aura lieu chez les Bénévoles qualifiés au service des jeunes, mercredi 11 oct. à 9 h a.m., au Pavillon G. Lebeau, arrière du 39, boul. Gouin ouest. 331-2599.
Exposition d'insectes et de fossiles à la Bibliothèque de Terrebonne, mercredi 18 octobre à 19 h, au 855 Ile des Moulins. 471-4042.

Le PARISISN
VERSAILLES

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808) - Les 5 à 7 en musique, lun. au ven. avec Daniel Lessard - Spectacle de jazz le mar. à 22h., le 10 oct. invités: Dani Auron Quartet
LE BELMONT: 4483 St-Laurent, Montréal (845-8443) - Shower Team, le 10 oct. à 21h.30.

HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal - Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au sam. de 20h. à 01h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Montréal (285-1450) - Bar du Foyer: Tibor Ceasar, pianiste, lun. 17h. à 20h., mar. au ven. 17h. à 01h., sam. 20h. à 01h.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600) - Musée causerie, le 10 oct. à 14h.30.
PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530) - Le ciel ce soir, Les secrets de l'ombre et Les 10 ans du télescope Canada-France-Hawaii, lun. 20h.30, mar. mer. 13h.30, jeu. ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30 et 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30 et 20h.30.

RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-0845) - Spectacles de jazz du mer. au sam. à 22h., le dim. à 13h.
RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) - Jocelyne Trudelle trouvée morte dans ses larmes, de Marie Laberge, du 28 sept. au 29 oct. à 20h.30. - Considérations sur l'aisé et le ponctuel de Pierre Girard, m. en s. André Roberge, les 15-16 oct. à 20h.30.

Conférence intitulée: La lutte pour la survie du béluga du Saint-Laurent, par Pierre Béland, ce soir à 20 h, à l'Amphithéâtre du Jardin botanique de Montréal. 277-9864.
Revue, organisme communautaire à but non lucratif, est à la recherche de bénévoles pour venir en aide à des jeunes de 12 à 15 ans. 259-0634.

LES 4 FACES DE MICHEL CÔTÉ
CRUISING BAR
UNE COMÉDIE QUI S'ATTRAPÉ...!!
MALOFILM DISTRIBUTION

LA LUMIÈRE DU LAC
MALOFILM DISTRIBUTION

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, Montréal (523-1211) - Les grands départs de Jacques Languiand, m. en s. Jean Asselin, du 19 sept. au 14 oct. à 20h.30.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: Place des Arts (842-2112) - Jean-Marc Chapat, conférencier, du 5 au 14 oct. à 20h.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0583) - La vie de Galilée de Bertolt Brecht, traduction Gilbert Turp, m. en s. Robert Lepage, du 26 sept. au 21 oct., du mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) - Richard 111 de Shakespeare, traduction Antonine Maillet, m. en s. André Brassard, du 4 au 28 oct.

TELEVISION

Table with 24 columns representing time slots (18h00 to 00h00) and rows representing different TV channels (2, 3, 5, 6, 10, 12, 15, 17, 20, 22, 24, 25, 33, 35) and their respective programming.

LA VIE ECONOMIQUE

Nouveau record à Wall Street

NEW YORK (AFP) — Le marché s'est montré hésitant et très peu actif hier à Wall Street où l'indice Dow Jones a néanmoins réussi à inscrire un nouveau record absolu.

Poursuivant sur sa lancée de la semaine dernière lorsqu'il avait grimpé de près de 93 points — meilleure performance de l'année —, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé en hausse de 5,89 points à 2,791,41 points. Le principal baromètre de la grande bourse newyorkaise a établi ainsi un nouveau record pour la cinquième séance consécutive.

Comme prévu en raison du « Columbus Day » et du « Yom Kippour », le marché a été très peu actif avec seulement 87 millions d'actions échangées (contre 173 millions vendredi). Les hausses étaient à peine plus nombreuses que les baisses: 696 contre 648 (552 titres inchangés).

Selon les analystes, Wall Street a eu besoin de « respirer » hier en marquant une pause après les très fortes progressions de ces

derniers jours.

La tendance reste toutefois soutenue par la perspective d'une baisse des taux d'intérêt aux États-Unis en raison du ralentissement de la croissance dont témoigne l'augmentation du taux de chômage annoncé vendredi, et de la fermeté persistante du dollar, soulignant certains experts.

D'autres analystes se montrent néanmoins très prudents concernant ce recul éventuel des taux d'intérêt, estimant que la Réserve fédérale (Fed) pourrait attendre encore quelque « bons » chiffres en matière d'inflation avant de relâcher prudemment les rênes du crédit.

Par ailleurs, l'indice Nikkei des 225 plus importantes valeurs industrielles de la Bourse de Tokyo est remonté hier à la séance de la mi-journée en gagnant 104,68 yens pour terminer la session à 35.314,03 yens. Le volume des échanges a porté sur 300 millions d'actions, contre 400 millions vendredi.

Dans la crainte du « nouveau rouble » Des Soviétiques se ruent sur l'or et les diamants

MOSCOU (AFP) — La menace d'une réforme monétaire en Union soviétique pour éponger la masse de roubles « spéculatifs » en circulation a contribué à l'apparition d'un nouveau genre de files d'attente : devant les bijouteries, rassemblant des Soviétiques en quête de valeurs refuge, l'or et les diamants.

La rumeur sur une décision brutale du gouvernement de procéder à l'émission d'un « nouveau rouble », avec limitation du nombre de billets que chacun pourrait échanger, court depuis quelques mois. Elle avait déjà provoqué des mouvements de hausse sur le marché noir des devises, certains préférant transformer en toute illégalité leur pécule en marks ou dollars.

La rumeur a repris corps avec l'annonce, le mois dernier, par Mikhaïl Gorbatchev de « mesures impopulaires » pour enrayer la crise économique. Cette solution est maintenant réclamée par certains dirigeants des syndicats officiels.

Leur organe, Troud, a publié, hier, la résolution qu'ils ont adoptée à l'occasion de leur première manifestation de contestation à Moscou, mardi dernier. Lors de ce premier rassemblement de rue du courant conservateur qui avait choisi pour cibles les coopératives (les nouvelles entreprises privées introduites par M. Gorbatchev) et les « spéculateurs », les intervenants ont demandé une « réforme monétaire ». Il s'agirait de remplacer la monnaie en circulation par de nouveaux billets, échangés à concurrence d'une certaine somme pour « éliminer les millionnaires ».

Un syndicaliste du Gosznak, l'organisme officiel d'émission des billets, avait même affirmé à cette occasion que « tout est techniquement prêt pour imprimer les nouveaux roubles ».

Le message est si bien passé que les Izvestia, l'organe du gouvernement, s'inquiétaient, hier, de la « fuite devant l'argent » des Soviétiques. Faisant état des queues devant les bijouteries où certains attendent toute la nuit pour être bien placés à l'ouverture, le journal évoque une autre solution possible, comme le retour au « tchervonets », un billet coûtant 10 roubles et pouvant être échangé contre sept grammes d'or, introduit en 1922 sous Lénine et supprimé en 1947.

La masse monétaire énorme en circulation en URSS est l'un des principaux sujets de préoccupation des économistes. En présentant le budget au Soviet suprême, le 25 septembre dernier, le ministre des Finances, Valentin Pavlov, avait annoncé une réduction de l'émission moné-

taire, 10 milliards de roubles (\$ 16 milliards US) en 1990 contre 18 milliards, cette année.

Il donnait ainsi pour la première fois des indications chiffrées sur le financement par la planche à billets des dépenses de l'Etat.

Le directeur de la Banque centrale M. Guerachienko, s'est montré sceptique en commission devant les députés, ont rapporté, hier, les Izvestia. « Si le Soviet suprême limite à 10 milliards de roubles l'émission, déjà au premier trimestre 1990, on risque d'avoir un problème pour payer les salaires », leur a-t-il dit.

Ainsi, si l'on en croit M. Guerachienko, une nouvelle pénurie pourrait apparaître en URSS : celle des billets de banque.

RoyNat Inc.



Marcel Boudreau

M. John D. Thompson, président du conseil d'administration a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Marcel Boudreau au conseil d'administration de RoyNat Inc. M. Boudreau, qui détient un MBA de l'Université Western Ontario est présentement Vice-président exécutif de la compagnie.

RoyNat Inc., filiale de Montreal Trustco, est le plus important prêteur privé au Canada spécialisé dans le financement des petites et moyennes entreprises. Des fonds sont offerts pour: acquisition d'immobilisations — fonds de roulement — refinancement — fusions et achats d'entreprises.

L'Europe de 1993

Désaccord sur la TVA

LUXEMBOURG (AFP) — Les ministres des Finances de la CEE ont estimé hier que la TVA et les accises (taxes sur l'alcool ou le tabac) devraient continuer à être prélevées dans le pays où le produit est consommé et au taux appliqué par ce pays, même après le 1er janvier 1993.

Ce statu quo sera maintenu « pour une période limitée » tout en supprimant les contrôles fiscaux aux frontières, indique le texte de conclusions, adopté à l'unanimité par les ministres à l'issue de leur réunion à Luxembourg.

La Commission européenne avait proposé de passer dès 1993 à un système où la TVA serait prélevée dans le pays où la marchandise a été produite. Mais les Douze ont considéré que ce nouveau régime supposait des conditions qui ne seraient pas remplies au 1er janvier 1993.

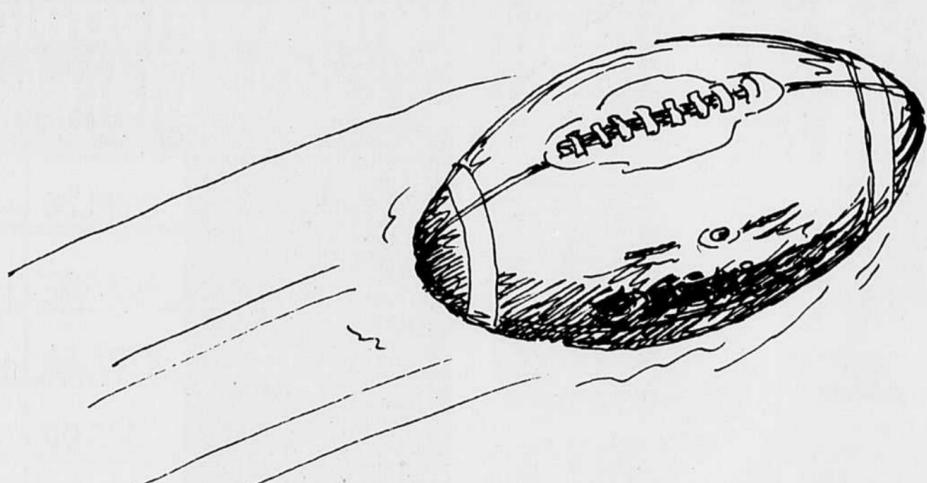
Cet accord entre les ministres sur un statu quo laisse encore de nombreuses questions essentielles en suspens, dont le rapprochement des taux de TVA en Europe ou le sys-

tème de contrôle pour lutter contre la fraude. Les ministres se sont bornés à charger un groupe d'experts fiscaux des Douze d'étudier des solutions pratiques à ces questions pour préparer une décision formelle.

Les Douze sont toujours aussi divisés. La Grande-Bretagne continue de penser qu'il faut laisser aux lois du marché le soin de resserrer l'éventail des taux de TVA, qui va actuellement de 0 à 38 %. La France considère que les fourchettes envisagées (de 4 à 9 % pour les produits de première nécessité et 14 à 20 % pour le taux normal) sont trop larges, selon un diplomate français.

La TVA représente actuellement plus de 40 % des recettes fiscales de la France, contre 25 % en RFA ou 15 % au Royaume Uni.

La Commission européenne — qui doit soumettre aux Douze une proposition formelle avant toute décision — a maintenu des réserves sur les conclusions des ministres et attend d'avoir certaines garanties.



Attrapez une de nos 4 envolées par jour pour Dallas!

4 départs par jour, 7 jours par semaine

Vos affaires vous conduisent souvent à Dallas? Delta vous offre 4 départs par jour, chaque jour de la semaine, avec correspondance à Boston.

Profitez de notre service personnel supérieur qui a fait la renommée de Delta. En effet, depuis 15 ans, Delta est la championne parmi les principales lignes aériennes américaines en ce qui a trait à la satisfaction des passagers*.

Un voyage d'affaires par Delta, c'est un vrai plaisir!

Alors, lorsque vos affaires vous amènent à Dallas, demandez à votre agent de voyages de faire vos réservations avec Delta ou appelez-nous à Montréal au 337-5520.

Saisissez votre chance au vol... et rendez-vous bientôt à Dallas avec Delta!

*Selon les statistiques du ministère des transports américains sur les plaintes des consommateurs.



LES DÉJEUNERS-CAUSERIES 1989-1990 de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Dr. Larkin Kerwin
Président
Agence spatiale canadienne



Le mardi, 17 octobre 1989 à midi
Le Reine Elizabeth

Allocution:
«L'Agence spatiale canadienne — une voie inédite de rayonnement pour la science et le commerce au Canada et à Montréal»

Prochain déjeuner-causerie: 7 novembre 1989
Monsieur Guy Dufresne
Président et chef des exploitations
Kruger Inc.
Le Méridien Montréal

Réservations: 288-9090
772, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 1G1

RELAIS D'AFFAIRES

ESTRIE

CHERIBOURG: Le plus gros Centre de Congrès en Estrie. Facilites pour réunions et congressistes de 10 à 1000 pers. (14 salles polyvalentes sur 200 acres de terrain). 85\$ par pers. en occ. dble incluant: 3 repas par jour, salle principale, écu. audio-visuel de base, 2 pauses-santé, taxes et service. Possibilités d'organisation d'activités à l'intérieur du complexe sportif ou activités individuelles. (bain L./plac./gym/...)
* 115\$ en occupation simple
Contactez Dept. des Ventes au 1-800-567-6132 (au Québec seulement) ou 819-843-3308. C.P. 337, Magog J1X 3W9.

AUBERGE DE JOUVEUNE: Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productives. À partir de 60\$ p.pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. À quinze minutes de Magog, Route 220, Orford. Bonsecours JOE 1H0 — (514) 532-3134

LAURENTIDES

Auberge St-Denis ★★★★★ 23 chambres (18 avec foyer) cuisine française

Forfait: "Réunion d'Affaires" \$130** /pers./jour (occupation simple)

St-Sauveur des Monts
61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R0
Membre international de «Romantik Hotels»

RELAIS & CHATEAUX

L'ART DU BIEN RECEVOIR
Caractère, courtoisie, charme, confort, cuisine

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'au-trefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une veille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi, 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 200\$ p.p. occ. double. (819) 842-2451.

LAURENTIDES / VAL-DAVID

HÔTEL LA SAPINIÈRE: Endroit désigné pour joindre affaires et plaisir — À 1 heure de Montréal — 70 chambres — Classifié 5 fleurs de lys — Table d'Hôte — Prestigieuse cave à vins — Sports de saison — 5 salles de conf., équip. audio-visuel complet — FORFAITS VACANCES DISPONIBLES — À proximité des grands centres de ski — MH: (514) 866-8262 — Ext. MH: 1-800-567-6635 — Val-David (819) 322-2020 — Fax: (819) 322-6510 — C.P. 190 Val-David J0T 2N0.

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle (Promotion '89). Un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de MH: 1-800-363-2582 ou 229-4151 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-licieu. Une hostellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponible. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

LAC BEAUPORT

NOUVEAU CHÂTEAU LAC BEAUPORT
À quinze minutes du Vieux Québec, le Nouveau Château Lac Beauport vous offre des forfaits complets d'affaires à prix compétitifs. L'endroit idéal pour vos congrès, réunions, séminaires, etc... et même des vacances. Plusieurs salles de conférences entièrement équipées pouvant accueillir de 6 à 400 personnes. Possibilité de pratiquer presque tous les sports. Forfaits complets disponibles à partir de 99\$, par pers. par jour, occ. simple.
154, Chemin Le Tour du Lac, Lac Beauport 1-(418) 849-1811, 1-(800) 463-2682

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL HEBDOMADAIRE

Cette semaine à la bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Table listing company names, dates, times, and locations for general assemblies.

DRÔITS DE SOUSCRIPTION ADMIS POUR LA NÉGOCIATION Fletcher Challenge Ltd.

Base d'attribution: 1 droit pour 1 action ordinaire détenue.

Date d'expiration: le 1er décembre 1989.

Date d'expiration: le 1er décembre 1989. Note: Les droits de souscription se transfèrent...

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT Sandwell Swan Wooster Inc.

Modalités: Electrowatt Investment Corp. offre d'acheter toutes les actions ordinaires...

L'offre est sujette à certaines conditions et au dépôt par SNC Inc. des 546 100 actions qu'elle possède.

MODIFICATION À UNE OFFRE D'ACHAT Plastibec Ltée

Modalités: La nouvelle offre de Steelwork Investments Ltd. est maintenant de 1,60 \$ par action...

La seule condition de l'offre, qui était de recevoir 59 % des actions ordinaires en circulation, est maintenant rencontrée...

RACHAT EN TOTALITÉ National Bank Leasing Inc.

Valeurs: débentures 12,5 % série 0, 22 février 1993. Prix de rachat: 1 018 \$ (comprend 18 \$ de prime).

Date de rachat: le 10 octobre 1989.

MODIFICATION DE LA RAISON SOCIALE Groupe Henlys Ltée

Ancien nom: Groupe Henlys Ltée (HEN)/Nouveau nom: Secura Inc. (SCA).

PROGRAMME DE VENTE OU D'ACHAT POUR LES DÉTENTEURS DE LETS IRRÉGULIERS Falconbridge Gold Corp.

Le programme de vente permet aux détenteurs de 99 actions ordinaires ou moins, inscrits le 29 septembre 1989...

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi...

PROGRAMME DE VENTE PERMET AUX DÉTENTEURS DE 499 ACTIONS CLASSE A OU MOINS DE VENDRE LEURS ACTIONS SANS FRAIS DE COMMISSION.

Le programme se termine le 8 décembre 1989.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi...

Le programme de vente permet aux détenteurs de 499 actions classe A ou moins de vendre leurs actions sans frais de commission.

Le programme se termine le 8 décembre 1989.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi...

Le programme de vente permet aux détenteurs de 499 actions classe A ou moins de vendre leurs actions sans frais de commission.

Le programme se termine le 8 décembre 1989.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi...

Le programme de vente permet aux détenteurs de 499 actions classe A ou moins de vendre leurs actions sans frais de commission.

Le programme se termine le 8 décembre 1989.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi...

Le programme de vente permet aux détenteurs de 499 actions classe A ou moins de vendre leurs actions sans frais de commission.

Le programme se termine le 8 décembre 1989.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi...

Le programme de vente permet aux détenteurs de 499 actions classe A ou moins de vendre leurs actions sans frais de commission.

Le programme se termine le 8 décembre 1989.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi...

Le programme de vente permet aux détenteurs de 499 actions classe A ou moins de vendre leurs actions sans frais de commission.

Le programme se termine le 8 décembre 1989.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi...

Le programme de vente permet aux détenteurs de 499 actions classe A ou moins de vendre leurs actions sans frais de commission.

Le programme se termine le 8 décembre 1989.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi...

Le programme de vente permet aux détenteurs de 499 actions classe A ou moins de vendre leurs actions sans frais de commission.

Le programme se termine le 8 décembre 1989.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi...

Le programme de vente permet aux détenteurs de 499 actions classe A ou moins de vendre leurs actions sans frais de commission.

Le programme se termine le 8 décembre 1989.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi...

Le programme de vente permet aux détenteurs de 499 actions classe A ou moins de vendre leurs actions sans frais de commission.

Le programme se termine le 8 décembre 1989.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi...

Le programme de vente permet aux détenteurs de 499 actions classe A ou moins de vendre leurs actions sans frais de commission.

Le programme se termine le 8 décembre 1989.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi...

Le programme de vente permet aux détenteurs de 499 actions classe A ou moins de vendre leurs actions sans frais de commission.

Le programme se termine le 8 décembre 1989.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi...

Le programme de vente permet aux détenteurs de 499 actions classe A ou moins de vendre leurs actions sans frais de commission.

Le programme se termine le 8 décembre 1989.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi...

Le programme de vente permet aux détenteurs de 499 actions classe A ou moins de vendre leurs actions sans frais de commission.

Le programme se termine le 8 décembre 1989.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi...

Le programme de vente permet aux détenteurs de 499 actions classe A ou moins de vendre leurs actions sans frais de commission.

Le programme se termine le 8 décembre 1989.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi...

Le programme de vente permet aux détenteurs de 499 actions classe A ou moins de vendre leurs actions sans frais de commission.

A B

Table A: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

C D

Table C: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

E F

Table E: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

G H

Table G: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

I J

Table I: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

K L

Table K: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

M N

Table M: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

O P

Table O: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

Q R

Table Q: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

S T

Table S: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

U V

Table U: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

W X

Table W: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

Y Z

Table Y: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

A B

Table A: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

C D

Table C: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

E F

Table E: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

G H

Table G: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

I J

Table I: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

K L

Table K: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

M N

Table M: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

O P

Table O: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

Q R

Table Q: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

S T

Table S: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

U V

Table U: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

W X

Table W: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

Y Z

Table Y: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

A B

Table A: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

C D

Table C: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

E F

Table E: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

G H

Table G: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

I J

Table I: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

K L

Table K: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

M N

Table M: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

O P

Table O: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

Q R

Table Q: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

S T

Table S: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

U V

Table U: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

W X

Table W: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

Y Z

Table Y: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

A B

Table A: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

C D

Table C: Stock market data for various companies, including volume, price, and change.

Ces renseignements sont fournis par Tassé

Coup d'oeil hebdomadaire sur le Marché

Table with 4 columns: Index Name, Value, Change, and Percentage Change.

Indice de la Bourse de Montréal

2063.26 + 58.44

Indice TSE-300

4037.83 + 94.81

Indice Dow-Jones

2785.52 + 92.70

Or (Toronto)

363.00 - 2.00

Dollar canadien (USc)

85.08 + .13

Taux d'escompte

12.48 %

Inflation

5.2 % (août)



Au nom de votre santé, Cessez de fumer!

Les plus fortes variations hebdomadaires pour les actions ordinaires*

Table with 3 columns: Title, Price 29-09, Price 06-10. Lists top 15 rising and falling stocks.

Les plus fortes variations hebdomadaires pour les titres RÉA*

Table with 3 columns: Title, Price 29-09, Price 06-10. Lists top 15 rising and falling REITs.

* Par pourcentage. Les titres intérieurs à \$ 2.00 ne sont pas considérés.

Source: Bourse de Montréal

Source: Bourse de Montréal

Source: Bourse de Montréal

Gala 1989 des Grands Montréalais

Sous le patronage de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain et du Canadien National, l'Académie des Grands Montréalais honorerà trois nouveaux Grands Montréalais lors de son douzième Gala qui aura lieu le jeudi 26 octobre 1989 à 18 h 30 au Palais des Congrès de Montréal.

À cette occasion, l'Académie des Grands Montréalais décernera son Prix d'excellence à l'auteur d'une thèse de doctorat, présentée et soutenue dans l'une des quatre universités de Montréal.

Prix du billet : 165 \$
Pour réservation :
Madame Andrée Martel
La Chambre de commerce
du Montréal métropolitain
288-9090.



Laurent Beaudoin
Chef d'entreprise



Gratien Gélinas
Homme de théâtre

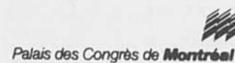


Madame David M. Stewart
Philanthrope

La Chambre
de commerce
du Montréal
métropolitain



Bell



L'ACTUALITE BOURSIERE

NEW YORK

Marché hésitant et peu actif

NEW YORK (AFP) — Le marché s'est montré hésitant et très peu actif, hier, à Wall Street où l'indice Dow Jones a néanmoins réussi à inscrire un nouveau record absolu.

Poursuivant sur sa lancée de la semaine dernière lorsqu'il avait grimpé de près de 93 points - meilleure performance de l'année -, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé en hausse de 5,89 points à 2791,41 points. Le principal baromètre de la grande bourse newyorkaise a établi ainsi un nouveau record pour la cinquième séance consécutive.

Comme prévu en raison du "Columbus Day" et du "Yom Kippour", le marché a été très peu actif avec seulement 87 millions d'actions échangées (contre 173 millions vendredi). Les hausses étaient à peine plus nombreuses que les baisses: 696 contre 648 (552 titres inchangés).

Selon les analystes, Wall Street a eu besoin de "respirer" lundi en marquant une pause après les très fortes progressions de ces derniers jours.

La tendance reste toutefois soutenue par la perspective d'une baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis en raison du ralentissement de la croissance dont témoigne l'augmentation du taux de chômage annoncé vendredi, et de la fermeté persistante du dollar, soulignent certains experts.

D'autres analystes se montrent néanmoins très prudents concernant le recul éventuel des taux d'intérêt, estimant que la Réserve fédérale pourrait attendre encore quelque "bons" chiffres en matière d'inflation avant de relâcher prudemment les rênes du crédit.

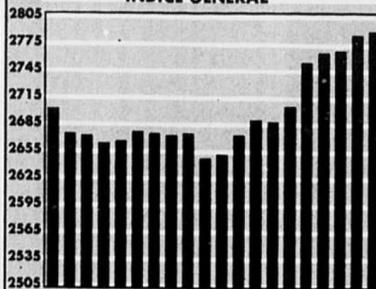
En attendant, les compagnies aériennes se sont à nouveau distinguées lundi avec des gains appréciables. American Airlines (AMR), cible d'une OPA du promoteur immobilier Donald Trump, a gagné encore 1 3/8 dollar à 104 3/4 dollars, entraînant dans son sillage USAir, plus 3 1/4 à 51 7/8 et Delta Air Lines, plus 1 1/2 à 81 3/4.

Progression également de Walt Disney, plus 6 1/4 à 134 1/8, de Sony, plus 4 7/8 à 65 5/8 et d'IBM, plus 1 3/4 à 109 1/4.

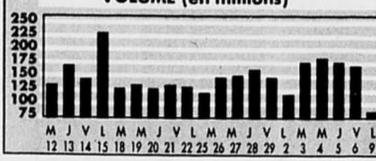
Recul en revanche de Dow Chemical, moins 1 7/8 à 99 3/4 et de GTE Corp., moins 1 1/4 à 66 dollars.

NEW YORK

INDICE GENERAL



VOLUME (en millions)



A B

ACM	1.01	107	9%	9	9%
AMR	121	1296	104%	103%	104%
ASA	30	127	44%	44%	44%
AT&T	140	191	137%	137%	137%
AXP	40	75	10%	10%	10%
BBK	1.02	1.02	0%	0%	0%
BBT	1.02	1.02	0%	0%	0%
BBZ	1.02	1.02	0%	0%	0%
BBY	1.02	1.02	0%	0%	0%
BBX	1.02	1.02	0%	0%	0%
BBW	1.02	1.02	0%	0%	0%
BBV	1.02	1.02	0%	0%	0%
BBU	1.02	1.02	0%	0%	0%
BBT	1.02	1.02	0%	0%	0%
BBZ	1.02	1.02	0%	0%	0%
BBY	1.02	1.02	0%	0%	0%
BBX	1.02	1.02	0%	0%	0%
BBW	1.02	1.02	0%	0%	0%
BBV	1.02	1.02	0%	0%	0%
BBU	1.02	1.02	0%	0%	0%

E F

EGG	68	15	81%	34%	34%
EGD	1.02	1.02	0%	0%	0%
EGE	1.02	1.02	0%	0%	0%
EGF	1.02	1.02	0%	0%	0%
EGG	1.02	1.02	0%	0%	0%
EGD	1.02	1.02	0%	0%	0%
EGE	1.02	1.02	0%	0%	0%
EGF	1.02	1.02	0%	0%	0%
EGG	1.02	1.02	0%	0%	0%
EGD	1.02	1.02	0%	0%	0%
EGE	1.02	1.02	0%	0%	0%
EGF	1.02	1.02	0%	0%	0%

G H

GATX	2.11	156	66%	66%	66%
GATY	2.11	156	66%	66%	66%
GATZ	2.11	156	66%	66%	66%
GATA	2.11	156	66%	66%	66%
GATB	2.11	156	66%	66%	66%
GATC	2.11	156	66%	66%	66%
GATD	2.11	156	66%	66%	66%
GATE	2.11	156	66%	66%	66%
GATF	2.11	156	66%	66%	66%
GATG	2.11	156	66%	66%	66%
GATH	2.11	156	66%	66%	66%
GATI	2.11	156	66%	66%	66%
GATJ	2.11	156	66%	66%	66%
GATK	2.11	156	66%	66%	66%
GATL	2.11	156	66%	66%	66%
GATM	2.11	156	66%	66%	66%
GATN	2.11	156	66%	66%	66%
GATO	2.11	156	66%	66%	66%
GATP	2.11	156	66%	66%	66%
GATQ	2.11	156	66%	66%	66%
GATR	2.11	156	66%	66%	66%
GATS	2.11	156	66%	66%	66%
GATU	2.11	156	66%	66%	66%
GATV	2.11	156	66%	66%	66%
GATW	2.11	156	66%	66%	66%
GATX	2.11	156	66%	66%	66%
GATY	2.11	156	66%	66%	66%
GATZ	2.11	156	66%	66%	66%
GATA	2.11	156	66%	66%	66%
GATB	2.11	156	66%	66%	66%
GATC	2.11	156	66%	66%	66%
GATD	2.11	156	66%	66%	66%
GATE	2.11	156	66%	66%	66%
GATF	2.11	156	66%	66%	66%
GATG	2.11	156	66%	66%	66%
GATH	2.11	156	66%	66%	66%
GATI	2.11	156	66%	66%	66%
GATJ	2.11	156	66%	66%	66%
GATK	2.11	156	66%	66%	66%
GATL	2.11	156	66%	66%	66%
GATM	2.11	156	66%	66%	66%
GATN	2.11	156	66%	66%	66%
GATO	2.11	156	66%	66%	66%
GATP	2.11	156	66%	66%	66%
GATQ	2.11	156	66%	66%	66%
GATR	2.11	156	66%	66%	66%
GATS	2.11	156	66%	66%	66%
GATU	2.11	156	66%	66%	66%
GATV	2.11	156	66%	66%	66%
GATW	2.11	156	66%	66%	66%

TAUX D'INTERET

Institutions	Dépôts à terme 30-59	Certificats de placement garanti*			Prêts hypothécaires**		Prêts personnels Taux min.
		1 an	3 ans	5 ans	1 an	5 ans	
Banques							
CIBC	9.25	11.00	10.25	10.25	12.75	11.75	14.50
Comm. Italienne	9.25	10.75	10.25	10.00	12.75	11.75	15.00
Laurentienne	9.25	10.75	10.25	10.25	12.75	11.75	14.50
Montréal	9.25	10.75	10.25	10.25	12.75	11.75	14.00
Nationale	9.25	10.75	10.25	10.25	12.75	11.75	14.00
BNE	9.25	10.75	10.25	10.00	12.75	11.75	14.75
Royale	9.25	11.00	10.25	10.25	12.75	11.75	14.00
TD	9.25	11.00	10.25	10.10	12.75	11.75	14.25
Féd. des caisses pop. de Mtl***	9.00	11.00	10.25	10.25	12.75	11.75	14.25
Fiducies							
Trust Atlantique	10.00	11.00	10.50	10.50	12.50	11.50	—
Canada Trust	9.50	11.00	10.25	10.25	12.75	11.75	15.00
Fid. Can. Ital.	9.50	11.00	10.50	10.25	13.75	12.00	15.00
Central Guar. Trust	9.25	11.00	10.50	10.50	12.75	11.75	12.25
Fiducie Desjardins	9.50	11.00	10.50	10.50	12.75	11.75	—
Trust First City	9.00	11.25	11.00	11.00	—	—	—
Trust Général	9.50	11.00	10.75	10.75	12.75	11.75	—
Guardcorp	11.00	11.00	10.75	10.75	12.50	11.75	—
Guardian Trust	11.00	11.00	10.75	10.75	12.50	11.75	—
Trust Laurent.	9.50	10.25	10.25	10.75	12.75	11.75	—
Métropolitaine	9.75	11.25	10.75	10.50	—	—	—
Montréal Trust	9.50	10.75	10.25	10.38	12.50	11.75	—
Morgan Trust	9.50	11.00	10.25	10.00	—	—	—
Trust National	9.50	10.75	10.25	10.00	12.50	11.75	13.50
Société Nat. Fid.	9.50	11.00	10.25	10.25	12.75	11.75	—
Trust Prêt Revnu	9.50	11.00	10.75	10.75	12.75	11.75	—
Trust Royal	9.50	11.00	10.50	10.50	12.75	11.75	13.50
Shrbk Trust	9.50	11.00	10.75	10.75	12.75	11.75	—
Fid. Wellington	11.50	11.00	10.50	10.25	12.50	11.75	—
Société d'épargne							
Fin. Prêts Eparg.	9.25	10.75	10.25	10.25	12.50	11.75	14.00

*Certificat Pm Gm non encaissable pour la période investie; ** assurance-vie non incluse; *** taux recommandés par la Fédération des caisses populaires de Montréal et de l'Ouest du Québec. Taux en vigueur dès le 10 octobre. Les taux non fournis n'étaient pas encore disponibles au moment de la cueillette des données. En vigueur le 2 octobre 1989; sujet à changements sans préavis. Compilation: Presse Canadienne

DOW JONES INDUSTRIEL	DOW JONES 65 TITRES	DOW JONES TRANSPORT	SERVICES PUBLICS
5,89	4,84	13,87	0,44
2791,41	1115,15	1518,49	219,13
SET P 500	SET P 400	NYSE	VARIATION DES TITRES
1,02	1,27	0,40	705
359,80	410,49	199,34	546
			657

TABLEAU DE BORD

	Mois préc.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS		
Gains moyens hebdomadaires (\$)	juil. 487,20	489,02 5,03
Revenu du travail (millions \$)	juin 30,243,2	28,989,2 9,4
Personnes occupées (en millions)	août 12,97	12,93 2,37
Chômeurs	août 971,000	1,008,000 -5,4
CHARENTAIRES		
Grands magasins (millions \$)	juil. 4,467,0	4,421,2 3,5
Appartenant aux fabricants (millions \$)	juil. 38,366,3	38,372,2 3,7
Nouvelles commandes (millions \$)	juil. 22,545,3	25,947,2 4,4
Commandes en carnet (millions \$)	juil. 30,775,3	30,548,2 2,0
PRIX		
Prix à la consommation (1981 = 100)	août 152,4	152,3 5,2
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	juil. 150,1	149,5 14,1
Indice des prix des matières brutes (1981 = 100)	août 101,8	102,0 6,6
Matières brutes sauf combustibles	août 115,4	114,4 1,1
Prix de vente des produits industriels (1981 = 100)	août 131,1	131,2 1,8

	Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS		
Permis de bâtir (million \$)	juin 3,025,1	18,957,9 10,0
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	juil. 16,421	106,239 -1,7
ENERGIE		
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	juil. 5,846	40,562 -0,8
Production d'électricité (TW/h)	juil. 36,8	283,6 -1,8
Production de gaz (millions de mètres cubes)	juin. 9,727,3	67,597,5 5,0
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	juin. 8,2	48,9 6,0
COMMERCE EXTERIEUR		
Exportations, base balance des paiements (Millions \$)	juil. 9,935,1	81,653,7 2,9
Importations, base balance des paiements (millions \$)	juil. 9,416,6	78,825,9 6,0
PRODUCTION		
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	juil. 21,7	151,1 -10,6
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	juil. 1305,4	9,277,9 5,2
VENTES		
Ventes des grands magasins (millions \$)	juil. 963,8	6,687,8 4,6
Livraisons des fabricants (millions \$)	juil. 22,318,2	172,458,2 3,8
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions \$)	juil. 2,055,0	16,563,4 2,1
Ventes au détail (millions \$)	juil. 14,329,0	96,383,2 5,2

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas saisonnalisées. Source: Statistique Canada.

C D

CBI	40	25	19%	31	—
CBS	440	19	21%	20%	—
CCX	156	73	3%	—	—
CIGNA	106	12	63%	63%	—
CNW	65	12	37%	37%	—
CNUF	212	10	29%	—	—
CPC	180	10	63%	63%	—
CPL	125	14	16%	—	—
CompSo	97	111	51%	51%	—
CompF	97	674	23%	23%	—
CompH	120	10	40%	40%	—
CompI	120	10	40%	40%	—
CompJ	120	10	40%	40%	—
CompK	120	10	40%	40%	—
CompL	120	10	40%	40%	—
CompM	120	10	40%	40%	—
CompN	120	10	40%	40%	—
CompO	120	10	40%	40%	—
CompP	120	10	40%	40%	—
CompQ	120	10	40%	40%	—
CompR	120	10	40%	40%	—
CompS	120	10	40%	40%	—
CompT	120	10	40%	40%	—
CompU	120	10	40%	40%	—
CompV	120	10	40%	40%	—
CompW	120	10	40%	40%	—
CompX	120	10	40%	40%	—
CompY	120	10	40%	40%	—
CompZ	120	10	40%	40%	—

I J

ICM	37	263	6%	5%	—
ICN	160	10	17%	—	—
ICP	140	11	63%	63%	—
ICQ	140	11	63%	63%	—
ICR	140	11	63%	63%	—
ICS	140	11	63%	63%	—
ICT	140	11	63		

SPORTS

COUPE DE LA FÉDÉRATION

Dernier cadeau à Chrissie

TOKYO (AFP) — Les Américaines Martina Navratilova, Pam Shriver et Zina Garrison avaient un raison supplémentaire de vouloir remporter la Coupe de la Fédération de tennis. Elles tenaient absolument à ce que leur coéquipière Chris Evert se retire de la haute compétition sur un succès.

Les Bears et les Giants flanchent

Les Rams demeurent la seule équipe invaincue

TAMPA, Floride (AP) — Les Buccaneers de Tampa Bay semblent ne plus avoir aucun complexe. L'équipe qui a subi le plus de défaites au cours des années 1980 a mis fin à une disette de 12 matches contre Chicago en remportant une éclatante victoire de 42-35, infligeant ainsi aux Bears (4-1) leur première défaite de la saison.

Buccaneers provoquait trois revers, dont un échappé et une interception qui ont mené à des touches en première demie. Les Bears étaient-ils en état de choc ? Je ne le sais pas, a dit le bloqueur Rob Taylor, des Buccaneers.

deux verges à 2:18 de la fin du match. Les Eagles (3-2) sont ainsi revenus de l'arrière pour remporter une victoire de 21-19 aux dépens des Giants (4-1).

ter au cours des prochaines semaines, a-t-il dit. De toute façon il s'agit d'une longue saison. Rams 26, Falcons 14. À Anaheim en Californie, Jim Everett, le meilleur quart de la NFL selon les statistiques, a cumulé 290 verges de gains aériens et complété deux passes de touché dans un gain de 26-14 des Rams de Los Angeles (5-0) contre les Falcons d'Atlanta (1-4).

AVIS PUBLICS

LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL (S.Q. 1965, c. 77 et modifications) AVIS

DAME FLECHÈRE FORTIN Avis est donné que FLECHÈRE FORTIN, étudiante, domiciliée au 2276, rue Deville, en la ville de Montréal, Province de Québec, H4E 1L5, s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de « FRANCE FORTIN ».

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE ST-HYACINTHE, COUR FÉDÉRALE, NO: 17A-3528-89. REVENU CANADA 1987, partie demanderesse, VS Richard Tanguay, partie défenderesse. Le 23 octobre 1989 à 10h00, au 301, Petit-Rang, St-François, St-Pie de Bagot, district de ST-HYACINTHE, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Richard Tanguay, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion International blanc Silver 92, 57500 kg. Transar 11, «strappe» vert et noir, 1 CB Realistic, 1 radio cassette Realistic. Conditions: ARGENT VISE, COMPTEANT et/ou CHEQUE VISE. Information: NOËLLA POTVIN, huissier, (514) 461-3340. Maurice GAUCHER, A. Associés, 14 rue Davis, St-Bruno, Qc, J3V 1C8.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-05-01124-897. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT ACIER PROFILE S.B.B. INC., Partie demanderesse c. CONSTRUCTION M.H.F. INC., Partie défenderesse ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO: 505-05-001124-897. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT LE PROTONOTAIRE ADJOINT TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, Requéranter c. MARIA KISS, GEORGES YACOB, Intimés -et- LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE CHAMBLY, Mis en cause

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 505-11-00062-895. COUR SUPÉRIEURE EN FAILLITE DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE DE: Collection L. Prévost Inc. 160 Sutton Debon, Québec, JOL 1G0

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Avis est par les présentes donné à Collection L. Prévost Inc. a fait une cession le 28 septembre 1989, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 octobre 1989 à 11h30 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

Soyez avisés que Paul R. Mackay, notaire à Verdun, a démissionné du Tableau de l'Ordre des Notaires, et que depuis le 18 septembre 1989 Lucie Nadeau, notaire, pratiquant au 4948 Avenue Verdun, Verdun, Québec, H4G 1N3 (N. 769-6032) est nommée gardien provisoire et cet effet, est en possession du greffe et des dossiers de Paul R. Mackay. Et j'ai signé, ce 3 octobre 1989, Me LUCIEN DÉRASSE, notaire PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE.

AVIS Succession de Albert Saint-Pierre Avis est donné que monsieur Martin Saint-Pierre, domicilié au 4110 avenue du Parc Lafontaine à Montréal présent-tera un projet de loi privé à l'Assemblée nationale visant à lui permettre de recevoir sa part d'héritage dans la succession de feu J. Albert Saint-Pierre nonobstant la clause suspensive prévue au testament. Toute personne désirant intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation, 1025 rue St-Augustin, Québec, G1R 5A4, Montréal, le 18 septembre 1989

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-02-007988-897. COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT STEVE KIRMAN'S MUSIC LIMITED, Partie demanderesse c. REGIS LESIEUR, Partie défenderesse ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEAUXHARNOIS, NO: 760-11-000295-895. COUR SUPÉRIEURE EN FAILLITE DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE DE: Richard Coté 69 Dupont Châteauguay, Qué. N.A.S.: 218-240-067

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Avis est par les présentes donné à Richard Coté à fait une cession le 28 septembre 1989, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16 octobre 1989 à 11h00 a.m. à mon bureau, au 348 Chemin Larocque, Valleyfield, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Avis est par les présentes donné à Collection L. Prévost Inc. a fait une cession le 28 septembre 1989, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 octobre 1989 à 11h30 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Avis est par les présentes donné à Collection L. Prévost Inc. a fait une cession le 28 septembre 1989, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 octobre 1989 à 11h30 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-12-180124-897. COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) Divorce PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT CHRISTINE BISAKOWSKI, domiciliée et résidant au 2376 rue Frenette, Ville de Saint-Laurent, Partie demanderesse c. WASMUTH GROTE, d'adresse inconnue, Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à WASMUTH GROTE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame, Montréal, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse. Lieu: Montréal Date: 19 septembre 1989 MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-05-01124-897. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT ACIER PROFILE S.B.B. INC., Partie demanderesse c. CONSTRUCTION M.H.F. INC., Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à CONSTRUCTION M.H.F. INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration et bref a été remise au greffe à l'intention de CONSTRUCTION M.H.F. INC. Lieu: Montréal Date: 28 septembre 1989 MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-05-01124-897. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT LE PROTONOTAIRE ADJOINT TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, Requéranter c. MARIA KISS, GEORGES YACOB, Intimés -et- LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE CHAMBLY, Mis en cause

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-05-01124-897. COUR SUPÉRIEURE EN FAILLITE DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE DE: Collection L. Prévost Inc. 160 Sutton Debon, Québec, JOL 1G0

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Avis est par les présentes donné à Collection L. Prévost Inc. a fait une cession le 28 septembre 1989, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 octobre 1989 à 11h30 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-12-180124-897. COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) Divorce PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT CHRISTINE BISAKOWSKI, domiciliée et résidant au 2376 rue Frenette, Ville de Saint-Laurent, Partie demanderesse c. WASMUTH GROTE, d'adresse inconnue, Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à WASMUTH GROTE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame, Montréal, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse. Lieu: Montréal Date: 19 septembre 1989 MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-05-01124-897. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT ACIER PROFILE S.B.B. INC., Partie demanderesse c. CONSTRUCTION M.H.F. INC., Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à CONSTRUCTION M.H.F. INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration et bref a été remise au greffe à l'intention de CONSTRUCTION M.H.F. INC. Lieu: Montréal Date: 28 septembre 1989 MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-05-01124-897. COUR SUPÉRIEURE EN FAILLITE DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE DE: Collection L. Prévost Inc. 160 Sutton Debon, Québec, JOL 1G0

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Avis est par les présentes donné à Collection L. Prévost Inc. a fait une cession le 28 septembre 1989, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 octobre 1989 à 11h30 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Avis est par les présentes donné à Collection L. Prévost Inc. a fait une cession le 28 septembre 1989, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 octobre 1989 à 11h30 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-05-01124-897. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT ACIER PROFILE S.B.B. INC., Partie demanderesse c. CONSTRUCTION M.H.F. INC., Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à CONSTRUCTION M.H.F. INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration et bref a été remise au greffe à l'intention de CONSTRUCTION M.H.F. INC. Lieu: Montréal Date: 28 septembre 1989 MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-05-01124-897. COUR SUPÉRIEURE EN FAILLITE DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE DE: Collection L. Prévost Inc. 160 Sutton Debon, Québec, JOL 1G0

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Avis est par les présentes donné à Collection L. Prévost Inc. a fait une cession le 28 septembre 1989, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 octobre 1989 à 11h30 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Avis est par les présentes donné à Collection L. Prévost Inc. a fait une cession le 28 septembre 1989, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 octobre 1989 à 11h30 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Avis est par les présentes donné à Collection L. Prévost Inc. a fait une cession le 28 septembre 1989, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 octobre 1989 à 11h30 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Avis est par les présentes donné à Collection L. Prévost Inc. a fait une cession le 28 septembre 1989, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 octobre 1989 à 11h30 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-05-01124-897. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT ACIER PROFILE S.B.B. INC., Partie demanderesse c. CONSTRUCTION M.H.F. INC., Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à CONSTRUCTION M.H.F. INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration et bref a été remise au greffe à l'intention de CONSTRUCTION M.H.F. INC. Lieu: Montréal Date: 28 septembre 1989 MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-05-01124-897. COUR SUPÉRIEURE EN FAILLITE DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE DE: Collection L. Prévost Inc. 160 Sutton Debon, Québec, JOL 1G0

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Avis est par les présentes donné à Collection L. Prévost Inc. a fait une cession le 28 septembre 1989, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 octobre 1989 à 11h30 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Avis est par les présentes donné à Collection L. Prévost Inc. a fait une cession le 28 septembre 1989, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 octobre 1989 à 11h30 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Avis est par les présentes donné à Collection L. Prévost Inc. a fait une cession le 28 septembre 1989, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 octobre 1989 à 11h30 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Avis est par les présentes donné à Collection L. Prévost Inc. a fait une cession le 28 septembre 1989, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 octobre 1989 à 11h30 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-05-01124-897. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT ACIER PROFILE S.B.B. INC., Partie demanderesse c. CONSTRUCTION M.H.F. INC., Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à CONSTRUCTION M.H.F. INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration et bref a été remise au greffe à l'intention de CONSTRUCTION M.H.F. INC. Lieu: Montréal Date: 28 septembre 1989 MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-05-01124-897. COUR SUPÉRIEURE EN FAILLITE DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE DE: Collection L. Prévost Inc. 160 Sutton Debon, Québec, JOL 1G0

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Avis est par les présentes donné à Collection L. Prévost Inc. a fait une cession le 28 septembre 1989, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 octobre 1989 à 11h30 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Avis est par les présentes donné à Collection L. Prévost Inc. a fait une cession le 28 septembre 1989, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 octobre 1989 à 11h30 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Avis est par les présentes donné à Collection L. Prévost Inc. a fait une cession le 28 septembre 1989, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 octobre 1989 à 11h30 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Avis est par les présentes donné à Collection L. Prévost Inc. a fait une cession le 28 septembre 1989, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 octobre 1989 à 11h30 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

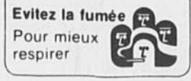
Greenfield-Park Ville de Appel D'Offres La Ville de Greenfield Park recevra des soumissions publiques sous enveloppes scellées adressées au greffier pour le projet suivant: PROJET ST-89-10 "FOURNITURE DE SERVICES D'UN MAÎTRE-ELECTRICIEN".

Ville de Montréal BUREAU DU GREFFIER AVIS PUBLIC AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le Conseil municipal, à sa séance tenue le 21 septembre 1989, a procédé à une première étude du projet de règlement suivant: Règlement de zonage relatif aux garderies.

Hydro-Québec APPELS D'OFFRES pour 14 h heure locale CMF.93009.A le mardi 31 octobre 1989 Institut de recherche Comté de Verchères

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure locale BCZ.91033.F le mardi 24 octobre 1989 254 550 MANCHONS ET RACCORDS COMPRESSIBLES EN CUIVRE

Hydro-Québec APPELS D'OFFRES pour 14 h heure locale FJ.C.96459.A le mardi 24 octobre 1989 Travaux de drainage et de génie civil



Québec logo with the text 'Le chef de service, Achats, Contrats et Surplus d'actif René Cantin, ing.' below it.

SPORTS

Les Giants et les A's en Série mondiale

Les Blue Jays et les Cubs sont tous deux éliminés en 5 matchs

SAN FRANCISCO (AP) — Will 'The Thrill' Clark a eu le dernier mot et a conduit les Giants de San Francisco au championnat de la Ligue nationale de baseball.

Clark a claqué un simple quand les coussins étaient tous occupés après deux retraits en huitième manche et a permis aux Giants de disposer des Cubs de Chicago 3-2 et de remporter le championnat de la Ligue nationale.

Les Giants affronteront donc leurs voisins, les Athletics d'Oakland, dans la Série mondiale qui commencera samedi.

Clark, qui a offert une des plus grandes performances dans l'histoire des séries, a établi une marque avec 13 coups sûrs et 24 buts au total.

Le gérant Don Zimmer, qui a été critiqué à quelques reprises dans la série pour son utilisation de ses lanceurs de relève, a tenté le sort et Clark une fois de trop.

Le partant Mike Bielecki, qui n'a permis que trois coups sûrs en sept manches et deux tiers, a donné des buts sur balles au frappeur suppléant Candy Maldonado, Brett Butler et Robby Thompson après deux retraits en huitième.

Ce fut une autre défaite décevante pour les Cubs, qui n'ont pas participé à la Série mondiale depuis 1945 et qui n'ont pas arraché les grands honneurs depuis 1908 quand ils avaient vaincu Detroit.

Les Giants en étaient à leur 16e championnat de la Ligue nationale, mais leur deuxième seulement depuis que l'équipe est à San Francisco.

Série mondiale remonte à 1954 quand ils avaient battu Cleveland en quatre matches.

C'était la première fois que les Giants remportaient le championnat devant leurs partisans à Candlestick Park et ils participeront à la première « Série du Métro » depuis 1956 quand les Yankees de New York ont battu les Dodgers de Brooklyn en sept matches.

Rick Reuschel a lancé pendant huit manches, permettant un point non-mérité en espaçant sept coups sûrs. Contrairement aux quatre premiers matches de la série, les lanceurs partants ont excellé.

Reuschel, qui avait accordé cinq points et qui n'avait lancé que pendant deux tiers de manche à Chicago, a permis un seul point en troisième manche et Bielecki a blanchi les Giants pendant six manches avant qu'ils n'égalent les chances.

Après un retrait en troisième, Kevin Mitchell a perdu dans le soleil un ballon de Jerome Walton pour une erreur de deux points. Sandberg a suivi avec un double d'un point.

Mais Clark devait jouer le héros une autre fois. Il a entrepris la septième avec un triple dans la droite. Il a marqué facilement quand Kevin Mitchell a suivi avec un ballon-sacrifice.

Les Cubs ont eu toutes sortes de chances de reprendre les devants, mais Andre Dawson en a bousillé quelques-unes. En huitième, il s'est présenté à la plaque avec des coureurs au premier et troisième coussins. Dawson a frappé un faible roulant dans les mains de Reuschel pour représenter le troisième retrait.

Le jeune Mark Grace, joueur de premier but des Cubs, a livré une belle lutte à Clark.

En sixième, Grace a obtenu un simple, son deuxième coup sûr du match et son 11e de la série. Grace était alors à égalité avec Clark pour le nombre de coups sûrs.



Ryne Sandberg est retiré au troisième coussin par Matt Williams, à la 3e manche. Sandberg tentait d'être un double en un triple, mais a tout de même fait compter Jerome Walton sur le jeu.

La défaite des Blue Jays

Rickey Henderson a fait la différence

TORONTO (PC) — Rickey Henderson prétend qu'un joueur ne peut tout faire à lui seul au sein d'une équipe de baseball.

« A mon avis, personne n'a connu une performance aussi exceptionnelle dans les séries », clame le gérant des Athletics d'Oakland, Tony LaRussa, au sujet de son voltigeur de gauche, choisi de façon unanime le joueur par excellence de la Ligue américaine en série de championnat.

Henderson, toujours pimpant malgré ses 31 ans, a conservé une moyenne de .400 avec un pourcentage de présence sur les buts de .608. Il a établi un record des séries avec huit vols de but, a soutiré sept buts sur balles, marqué huit points, en a produit cinq, a cogné deux circuits et un triple et il présente une moyenne de puissance de 1,000.

Des 26 points marqués par les A's, Henderson en a marqué ou produit 11. « C'est fantastique, mais l'équipe mérite tout le crédit, soutient Henderson. Je ne crois pas qu'un joueur peut à lui seul gagner un match ou une série importante. Je pense qu'il faut plutôt parler d'un effort d'équipe ».

« Nous aurions gagné sans Rickey, mais je ne voudrais pas essayer », signale LaRussa. « Rickey est définitivement le meilleur frappeur du baseball. Il provoque toujours les choses », louange son coéquipier Terry Steinbach.

« Un joueur peut faire la différence dans le cadre d'une courte série, a déclaré Mookie Wilson des Blue Jays. Nous n'avons pu compter sur ce joueur. Il faut rendre hommage à qui de droit. Rickey Henderson s'est révélé ce joueur pour les A's ».

Dans le premier match, les Blue Jays menaient 3-2 quand Henderson a fait avorter un double-jeu avec un glissement au deuxième but. Sur le jeu, Nelson Liriano a effectué un mauvais relais et les A's en ont profité pour marquer les points égalisateur et victorieux dans un gain de 7-3.

Lors de la deuxième rencontre, Henderson a volé quatre buts et il a marqué deux points dans un triomphe de 6-3.

Samedi, il a canonné deux circuits dans une victoire de 6-5. Pour couronner le tout, dimanche, Henderson a marqué le premier point des siens après avoir soutiré un but sur balles pour entreprendre la rencontre et il a volé le deuxième coussin, puis il a produit le deuxième point avec un triple pour guider les A's à la Série mondiale.

« J'aime une équipe qui provoque ses occasions, dit-il. Je ne supporte pas une formation qui joue sur les talons, attendant que les choses se produisent d'elles-mêmes ».

Cette attitude explique la présence des A's en Série mondiale, estime George Bell, des Jays.

« J'entends plusieurs personnes dire qu'ils aiment (au sujet de joueurs comme Henderson) faire sensation et créer la controverse ou qu'ils sont imbus de leur personne, mentionne Bell. Mais c'est la meilleure attitude à démontrer. Ils veulent gagner à tout prix et ils agissent en conséquence ».

Henderson est heureux que cette voie l'ait conduit à une première participation à la Série mondiale après 10 ans d'efforts en ce sens.

« J'ai travaillé fort ces dernières années pour y parvenir, donnant le meilleur de moi-même à chaque match pour atteindre cet objectif, dit-il. Je veux croire que je suis un joueur qui produit lorsque la situation l'exige. Quand nous avons besoin de voler un but ou de produire un point, je me crois capable de l'obtenir ».

Les Nordiques manquent de confiance

Vous n'avez pas encore vu la véritable équipe, estime Bergeron

Robert Laflamme de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Après trois matches en saison régulière, Michel Bergeron constate qu'il a hérité d'une équipe dont la confiance est facilement ébranlable.

L'entraîneur des Nordiques de Québec a fait cette déclaration, hier, après avoir vu les siens subir la défaite au compte de 9 à 6, la veille, face aux Whalers de Hartford.

Un match que n'aurait pas dû échapper les 'nouveaux Nordiques'. Ils avaient pourtant pris les devants 3-0 au fil des cinq premières minutes de jeu.

« Je l'ai senti sur le banc. Les joueurs sont devenus nerveux quand les Whalers ont commencé leur ralliement », a commenté Bergeron.

Si la nervosité a tirailé les joueurs, amateurs et journalistes présents au Collège ont cru revivre des scènes d'un passé pas très lointain, ni très glorieux.

« La saison ne fait que commencer, a répliqué le 'Tigre'. Il ne sert à rien de paniquer ».

« L'équipe que vous avez vue au cours du dernier week-end n'est pas la véritable équipe des Nordiques », a-t-il ajouté.

« Dans le moment, les Nordiques sont fragiles, en raison des blessures. Huit joueurs sont actuellement au rancart ».

« Nous avons encore 30 joueurs à Québec. C'est beaucoup trop. Nous devons prendre des décisions bientôt », a-t-il une fois de plus répété.

Pour la première fois, Bergeron a montré quelques signes d'impatience vis-à-vis cette situation.

« Pendant les entraînements, nous passons davantage de temps avec les réservistes qu'avec les joueurs réguliers », a-t-il argué.

Bergeron est revenu sur le fait qu'il lui était important de miser sur un quatrième trio de qualité. « Sur-tout quand nous devons disputer deux matches en autant de soirs. Avec Paul Gillis dans l'alignement, j'aurais pu faire jouer moins souvent un joueur comme Lucien Deblois », a-t-il opiné.

« Gillis, Mike Hough et Jeff Jackson pourraient s'acquitter de cette tâche au sein d'un troisième ou d'un quatrième trio », a noté Bergeron, en refusant d'affirmer que les postes de Ken McRae, Iiro Jarvi et Greg Smyth soient menacés.

« Jarvi peut exceller aux côtés de Peter Stastny, mais je ne peux pas faire jouer tout le monde avec lui ».

BASEBALL

Ligue nationale Série de championnat (Quatre de sept) Mercredi San Francisco 11, Chicago 3 Jeudi Chicago 9, San Francisco 4 Samedi San Francisco 5, Chicago 4 Dimanche San Francisco 6, Chicago 4 Hier San Francisco 3, Chicago 2 (San Francisco gagne la série 4-1)

Ligue américaine Série de championnat (Quatre de sept) Mardi Oakland 7, Toronto 3 Mercredi Oakland 6, Toronto 3 Vendredi Toronto 7, Oakland 3 Samedi Oakland 6, Toronto 5 Dimanche Oakland 4, Toronto 3 (Oakland gagne la série 4-1)

s'est-il contenté de dire.

Faisant un bilan des trois premiers matches de l'équipe, disputés en quatre soirs face à des rivaux de la division Adams, Bergeron s'est dit fier de ce qu'il avait vu.

« J'ai obtenu la certitude que les Nordiques peuvent rivaliser avec les Sabres, les Bruins et les Whalers à tous les soirs. Le Canadien est dans une classe à part ».

« Je ne suis pas inquiet, a conclu Bergeron. L'équipe sera bien meilleure quand elle sera en santé ».

« L'aillier droit recrue Daniel Doré sera du court voyage qui mènera les Nordiques à Philadelphie, jeudi, et au Minnesota, samedi. Il prendra probablement part au match contre les Flyers, a fait savoir Bergeron. L'entraîneur a laissé entendre que Doré demeurera avec les Nordiques ».

Des débuts difficiles pour les Bruins

L'arrivée de Milbury cause beaucoup d'instabilité

François Lemenu de la Presse Canadienne

BOSTON — Le premier mois de la saison s'annonce difficile pour les Bruins de Boston. À leurs deux premiers matches, les Bruins n'ont pas marqué un seul but à forces égales et, après la rencontre d'hier face au Canadien, la troupe de Mike Milbury doit entreprendre un long voyage qui la mènera successivement à Montréal, Edmonton, Vancouver, Los Angeles, Edmonton encore une fois, et Calgary.

« Les prochaines semaines s'annoncent difficiles, reconnaît le gardien Réjean Lemelin qui livrait hier son premier match de la saison. Actuellement, il y a beaucoup d'instabilité causée par l'arrivée d'un nouvel entraîneur. Il y a aussi les nombreuses blessures qui dérangent bien des choses ».

Lemelin, un vétéran de 34 ans qui entreprend sa troisième saison à Boston, semble bien apprécier son nouveau pilote.

« Il a une approche différente et il est très ouvert aux nouvelles idées, dit-il. Entre autres, il souhaite changer le style des Bruins en mettant l'accent sur l'attaque ».

« Milbury n'hésite pas non plus à tenter différentes expériences, ajoute Lemelin. Dès le début du camp, il a confié de nouveaux rôles à certains joueurs. Cam Neely, Craig Janney et Bobby Carpenter écoulent maintenant le temps pendant les punitions ».

Selon Lemelin, les Bruins ont toujours formé une équipe composée de spécialistes. Mais avec Milbury, cela a tendance à changer.

« Évidemment, tout ça suppose

Il pourrait être utilisé de façon sporadique, surtout à l'étranger où il semble davantage à son aise.

■ Paul Gillis et Darin Kimble préparent leur rentrée prochaine avec les Nordiques. Ils seront également du prochain voyage. Débarrassé du syndrome Guillain-Barré qui l'a affligé cet été, Gillis a obtenu le feu vert de son médecin. Il pourrait revenir au jeu dans une ou deux semaines au maximum. Quant à Kimble, il est rétabli de sa blessure à la main. Après avoir purgé le dernier match de suspension jeudi, il sera prêt à effectuer un retour au jeu samedi contre les North Stars.

■ Pour leur part, les ailiers Mike Hough et Jeff Jackson, blessés, ne seront pas du voyage. Leur retour au jeu est prévu dans le courant de la semaine prochaine.

■ Incommodé par une légère séparation de l'épaule, le défenseur Curtis Leschyshyn a raté l'affrontement face aux Whalers dimanche. Il devrait être en mesure de jouer contre les Flyers jeudi. Blessé à un genou, l'aillier gauche David Latta subira une opération arthroscopique aujourd'hui. Il devrait demeurer à l'écart du jeu pendant encore un mois.

■ Guy Lafleur a inscrit trois buts à ses trois premiers matches de la saison. À un journaliste qui lui a prêté à la blague une campagne de 80 buts, Lafleur a souri avant de lancer : « Ne partez pas de rumeurs ». Plus sérieusement, le Démon blond s'est dit quelque peu étonné de cet excellent départ. En plus de ses trois buts, Lafleur a amassé deux aides. Il a avoué qu'il était plus facile d'accumuler les points en évoluant avec Peter

une période d'ajustements. C'est pourquoi les Bruins risquent de connaître un début plutôt lent. Mais d'ici quelque temps, tout devrait rentrer dans l'ordre. Le noyau de l'équipe reste solide », assure le gardien originaire de Québec.

Ted Sator, l'ex-entraîneur des Sabres de Buffalo qui s'est déniché un poste d'adjoint à Boston, partage l'opinion de Lemelin. Il croit l'équipe à un ou deux joueurs près de grimper d'un échelon et de rejoindre le peloton de tête.

Les Bruins misent présentement sur quelques jeunes attaquants dont Rob Cimetta, Jarmo Kekalainen et Gord Cruickshank. À la ligne bleue, Stéphane Quintal s'affirme après deux saisons interrompues par des blessures.

Quintal connaît bien Milbury pour avoir disputé 16 matches au Maine l'an dernier.

« Milbury est lui-même un ancien défenseur et il me donne d'excellents conseils. Il est très bon sur le plan technique », explique le jeune arrière âgé de 20 ans.

Quintal dit apprécier aussi la présence de Sator qui n'avait pas très bonne réputation à son arrivée à Boston.

« Au cours de l'été, j'ai parlé à un joueur des Sabres qui me disait que Sator était sévère et qu'il avait ses préférences. Mais jusqu'ici, je le trouve bien correct. C'est peut-être parce qu'il est juste adjoint ».

Quoi qu'il en soit, Milbury a un gros défi à relever. Il saura d'ici un mois s'il est sur la bonne voie.

Chez le Canadien

François Lemenu de la Presse Canadienne

BOSTON — Les joueurs du Canadien tombent comme des mouches depuis le début de la saison. Après Donald Dufresne à Hartford, puis Guy Carbonneau, Brian Skrudland et Mats Naslund au Forum, voilà que Mike McPhee est blessé à son tour.

Hier, lors de l'entraînement en matinée, McPhee a ressenti une douleur à l'aine qui l'a empêché d'affronter les Bruins. Steve Martinson l'a remplacé.

Avec toutes ces blessures et les départs de Robinson, Gainey et Green, le Canadien a donc affronté Boston sans sept joueurs qui avaient pris part à la finale du printemps dernier.

Jyrki Lumme a aussi remplacé Eric Desjardins à la ligne bleue.

Serge Savard n'écarte pas l'idée de rappeler un joueur du Sherbrooke si la situation des blessés ne s'améliore pas. Une décision en ce sens serait prise aujourd'hui.

Parlant de Sherbrooke, André Boudrias a assisté dimanche à la victoire des Canadiens (5-3) sur les Nighthawks de New Haven. L'adjoint de Serge Savard a tellement été emballé par la performance du défenseur Mathieu Schneider qu'il l'a comparé hier à Bobby Orr.

« Schneider a dominé la rencontre non pas comme Raymond Bourque le fait à l'occasion, mais bien comme Bobby Orr avait l'habitude de le faire ».

Harry Sinden a la réputation d'être l'un des meilleurs directeurs généraux de la ligue. Malgré de petits budgets, il parvient toujours à construire de bonnes équipes.

Mais la chance l'a peut-être abandonné lorsqu'il a acquis Bobby Carpenter des Kings de Los Angeles en retour du populaire Steve Kasper et du gros Jay Miller. Jusqu'ici, l'échange donne raison aux Kings.

Comme le Canadien, les Bruins comptent de nombreux blessés ce qui, dans leur cas, n'est pas nouveau.

Ainsi Ken Linseman, Garry Galley, Lyndon Byers, Andy Brickley, Michael Thelven, Nevin Markwart et Gord Kluzak sont tous pour l'instant hors de combat.

Les Bruins ont d'ailleurs rappelé de leur filiale du Maine John Carter, Ray Neufeld et Jim Wiener.

HOCKEY

Ligue nationale

Samedi Québec 4, Hartford 1

Minnesota 6, Hartford 4

Pittsburgh 4, N. Jersey 4

Chicago 3, Washington 2

Montréal 5, Buffalo 1

Calgary 6, Islanders 3

Vancouver 5, Detroit 3

Toronto 8, St. Louis 5

Edmonton 6, L. Angeles 5

Hartford 9, Québec 6

Minnesota 2, Buffalo 2

Rangers 5, Chicago 3

Winnipeg 5, Phil'phie 3

Los Angeles 5, Detroit 0

Hier

Islanders à Vancouver

Montréal à Boston

Ce soir

Winnipeg à Pittsburgh

Calgary à N. Jersey

Mercredi

Boston à Montréal

Buffalo à Toronto

Calgary à Rangers

Vancouver à Edmonton

Islanders à Los Angeles

Jeudi

Winnipeg à Detroit

Québec à Philadelphie

Toronto à Chicago

St. Louis au Minnesota

Les meneurs

Francis, Har. 5 4 9

Sakic, Qué. 4 3 7

Makarov, Cal. 2 5 7

Verbeek, Har. 2 5 7

Stastny, P. Q. 1 6 7

Nieuw'dyk, Cal. 3 3 6

Bellows, Min. 3 3 6

Gartner, Min. 2 4 6

Goulet, Qué. 2 4 6

Kudelski, LA. 3 2 5

Lafleur, Qué. 3 2 5

Robitaille, LA. 3 2 5

Yzerman, Det. 3 2 5

Ranheim, Cal. 2 3 5

MacInnis, Cal. 1 4 5

Lemieux, Pit. 0 5 5

Turgeon, NJ. 0 4 5

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

MONTRÉAL 2 2 0 0 9 2 4

BUFFALO 3 1 1 1 7 10 3

BOSTON 2 1 1 0 6 8 2

QUÉBEC 3 1 2 0 13 14 2

HARTFORD 3 1 2 0 14 16 2

Section Lester Patrick

RANGERS NY 2 2 0 0 9 4 4

NEW JERSEY 2 1 0 1 10 6 3

WASHINGTON 2 1 1 0 7 6 2

PITTSBURGH 2 0 1 1 8 9 1

ISLANDERS NY 2 0 1 0 8 12 0

PHILADELPHIE 2 0 2 0 5 11 0

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

MINNESOTA 3 2 0 1 14 11 5

ST. LOUIS 2 1 1 0 13 11 2

TORONTO 2 1 1 0 10 9 2

CHICAGO 3 1 2 0 9 15 2

DETROIT 3 0 3 0 10 20 0

Section Connie Smythe

CALGARY 2 2 0 0 16 10 4

EDMONTON 2 2 0 10 6 4

LOS ANGELES 3 2 1 0 14 8 4

VANCOUVER 2 1 1 0 6 7 2

WINNIPEG 1 0 1 0 1 4 0